LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

[Vol]. 53—No 9 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 27 MAI 1965 PRIX 10c



A 5 milles du pont de Québec, divers corps de métier font jaillir de terre un ensemble imposant de constructions qui sont la preuve qu'à l'âge de la planification et du Concile les communautés religieuses se placent sous le double signe de l'efficacité et de l'entraide, pour mieux servir l'Eglise. Ces diverses constructions se groupent de fait sous deux titres: le séminaire St-Augustin comprenant un pavillon académique central autour duquel gravitent les onze résidences des Pères du T. S. Sacrement, Maristes, Capucins, Rédemptoristes, Religieux de St-Vincent de Paul, Assomptionnistes, Servites de Marie, Missionnaires du Sacré-Coeur, Pères de Marianhill, Pères de la Consolata et Oblats de Marie Immaculée; l'école normale Notre-Dame de Foye autour de laquelle gravitent les cinq résidences de Frères éducateurs: Marianistes, Frères des Ecoles Chrétiennes, Frères du Sacré-Coeur, Frères de l'Instruction Chrétienne et Frères Maristes. Ce double groupe résidentiel constituera un milieu intercommunautaire dynamique et fraternel, avec maîtres compétents, jeunes débordant de vitalité et d'initiative. Sur le Campus rien ne manquera pour assurer une vie religieuse intense, un climat de créativité culturelle et d'échanges intellectuels. La photo ci-dessus montre une des résidences du séminaire St-Augustin, celle du pavillon oblat, fonctionnel et familial, pouvant accueillir 75 étudiants qui désirent partager l'idéal missionnaire de cette congrégation de Mgr de Mazenod. (Photo L'Apostolat des O.M.I., Richelieu, Qué.)

La force de dissuasion française sera complétée au milieu de 1966

BREST — "Nos forces armées se voient désormais confier une triple mission, a déclaré dernièrement, M. Pierre Messmer, ministre français des armées: répondre à la menace nucléaire par une contre-menace de nature à dissuader l'adversaire de nous attaquer; intervenir contre les forces menaçant le territoire national ou nos intérêts dans le monde; contribuer en toute circonstance au maintien de la cohésion nationale et au fonctionnement des pouvoirs et services publics."

Le ministre français qui parlait à un congrès de l'Union des officiers à Brest a défini la politique militaire à long terme du gouvernement. En ce qui concerne la force nucléaire stratégique, M. Messmer a confirmé qu'elle serait définitivement constituée au milieu de l'année 1966. "Comme il convient d'être avertis de l'agression ennemie pour décider et déclencher la riposte, a-t-il dit, un système de détection et de transmission de l'alerte est également mis en place, qui a la même priorité que la force nucléaire stratégique elle-même".

Le ministre français des armées a en outre souligné que la puissance de feu des forces d'intervention serait "considérablement accrue à partir de 1970 par leur dotation en armes atomiques tactiques dont la fabrication est préparée et sera commencée dans le cadre de la seconde loi programme".

M. Messmer a enfin indiqué que "le service militaire n'était plus le seul moyen de servir son pays" et que d'autres activités économiques, culturelles ou sociales y contribuaient aussi: "La volonté de combattre un agresseur n'est pas uniquement inspirée par le service militaire, mais d'abord par l'attachement à sa patrie, à sa civilisation, à ses lois".

M. Arsène-E. Lauzière vient d'être nommé chef du département de français et chef intérimaire du département des langues modernes au Collège Loyola de Montréal, Qué., annonce le R. P. Patrick G. Malone, S.J., recteur. Né à Assiniboia, Sask., en 1916, ancien élève du Collège Mathieu de Gravelbourg, le docteur Lauzière a obtenu son baccalauréat ès arts et sa maîtrise ès arts des Universités d'Ottawa et de Montréal et, en 1951, il recevait son doctorat ès lettres à l'Université de Paris, France. Pendant la deuxième guerre mondiale, il servit à titre de lieutenant dans le régiment des Signaleurs de l'armée canadienne, en Europe continentale. Il a enseigné pendant 8 ans aux collèges militaires de Royal Roads (Victoria, C.-B.) et de Kingston, Ont., où il fut le directeur-fondateur de laboratoire des langues modernes. En 1963 il devint professeur de littérature à l'Université Queen's et, pendant deux sessions d'été, il a enseigné la littérature et les langues à l'Université Laval de Québec. Actuellement il dirige des recherches sur le Théâtre Romantique Français, avec les docteurs G. Markow-Totevy, de l'Université de Princeton, et L. A. Sumberg, des Collèges de Harvard et Boston. Leur ouvrage sera publié en 1967. La maison d'édition Fides doit publier bientôt dans sa collection Les Classiques Canadiens une oeuvre du docteur Lauzière sur F.-X. Garneau. M. Lauzière a épousé Mlle Anne-Marie Couture, de Gravelbourg, et tous deux sont les parents de deux enfants.

Le caractère paroissial des Caisses populaires serait remis en question

MONTREAL — Le congrès de la fédéartion des caisses populaires, qui aura lieu du 14 au 18 juin à Montréal, examinera notamment la tradition qui veut que les caisses soient formées aux dimensions d'une paroisse, examen qui se fera à la lumière des transformations que subit la communauté québécoise.

C'est ce qu'ont annoncé les dirigeants de la Fédération au cours d'une conférence de presse à laquelle présidaient M. Emile Girardin, président de la Fédération, et le sénateur Cyrille Vaillancourt. Tous deux ont déclaré que le thème du congrès n'indiquait en rien que les dirigeants de la Fédération soient disposés à rejeter la formule paroissiale des caisses. Il s'agit pour l'instant de soumettre la question aux délégués.

Ces délégués s'inspireront au cours de leurs délibérations d'une enquête sociologique que la Fédération a fait faire l'été dernier, portant sur l'évolution des cadres de la communauté québécoise, cadres étant ici entendus au sens d'institutions.

Cette enquête posait des questions telles que: 1) à quelle communauté les membres et les non-membres de caisses populaires se réfèrent-ils dans leur comportement de vie religieuse, de loisirs, d'achats, d'associations; 2) quelles sont les attitudes de certains individus du milieu rural ou urbain à l'égard de leur degré d'identification à ce milieu; 3) quelle est la localisation des membres par rapport au territoire desservi par certaines caisses.

Le directeur du service d'éducation de la fédération, M. Irénée Bonnier, a signalé au cours de la conférence de presse que l'unité paroissiale n'a plus la même valeur aujourd'hui qu'elle avait au moment de la fondation du mouvement, au début du siècle.

La paroisse est encore une unité religieuse, a-t-il noté, mais en milieu urbain et même en milieu rural elle n'est plus une unité économique, et de moins en moins une unité sociologique. D'autres pôles se recréent, particulièrement le pôle régional. La Fédération devra tenir compte de cette évolution. Comment? C'est ce que devra étudier le congrès.

En réponse à des questions touchant les différences entre les caisses populaires et les caisses d'économie (basées sur l'entreprise ou la profession), le sénateur Vaillancourt a fait remarquer que le sénateur Desjardins lui-même émettait des réserves au sujet des secondes, parce qu'il jugeait qu'elles n'avaient pas la stabilité d'une caisse paroissiale (une entreprise peut disparaître ou être frappée d'une grève) et parce qu'elles étaient trop asservies à des intérêts limités. La coopération, a dit le sénateur, en martelant le mot, suppose l'union du plus grand nombre de personnes possible. Il a dit d'autre part que la position de la Fédération à l'égard des caisses d'économie c'est que les membres de ces dernières peuvent aussi être sociétaires d'une caisse populaire.

Quant à la participation des caisses populaires à des entreprises économiques d'envergure, telles la SGF, M. Girardin a dit que la Fédération a fait jusqu'à maintenant le maximum de placements que lui permet la loi, et qu'elle doit attendre d'autres initiatives du législateur.

Le sénateur, de son côté, à dit que les investissements de la Fédération suivront la croissance de cette dernière et a noté que par le prêt hypothécaire à l'habitation et à l'industrie, les caisses contribuent depuis longtemps à l'expansion économique.

Entre le Saint-Siège et la République de Zambie

ROME (CCC) — Le Saint-Siège et la République de Zambie ont décidé d'établir des relations diplomatiques. Ce pays est le huitième du continent africain qui entretiendra des rapports diplomatiques avec le Vatican.

Mémoire optimiste et pratique de CKSB à la Commission "B et B"

Le mémoire que M. Roland Couture, directeur-gérant, a présenté devant la Commission Laurendeau-Dunton, le lundi 17 mai, au nom de Radio-Saint-Boniface Limitée, était à la fois dynamique, pratique et, surtout, bref. Des commissaires l'ont commenté avec plaisir, privément, ayant sans doute présents à l'esprit d'autres mémoires volumineux et peu au point. Ils étaient d'ailleurs disposés à la sympathie, du fait que l'industrie de la diffusion ne leur est pas inconnue. M. Roy Frith est propriétaire d'un poste à Toronto, MM. Laurendeau et Gagnon ont été à l'occasion vedettes de programmes, M. A. Dunton a tenu le timon de la Canadian Broadcasting Corporation au cours de sa carrière.

Le mémoire débute par une couverture vivante, qui proclame "Le premier poste français de l'Ouest canadien" et qui porte, en panache, le coq traditionnel de CKSB.

Une première page résume les dix-huit pages de textes, le tout soigneusement imprimé en "véritype", sur papier glacé. "Un des plus beaux volumes de la tournée", de dire un commissaire. D'abord, un peu d'histoire; ensuite "buts et réalisations", "Radio-Canada", "Rayonnement et pénétration"; enfin, "Conclusions".

Historique . . . une heure à Watrous, il y a vingt-cinq ans . . . organisation de la campagne radiophonique en août 1941 . . . première souscription de $100,000 (1944-45) . . . construction à St-Boniface sur permis "à essai" . . . ouverture du poste le 27 mai 1946, à 1,000 watts . . . affiliation au réseau de Radio-Canada en 1952 . . . augmentation de puissance à 10,000 watts en 1957. (Le mémoire porte la date du 26 juin 1964 et, par conséquent, ne mentionne pas la nouvelle construction, ouverte récemment.)

M. le directeur-gérant élabore les gloires de son poste . . . "resté fidèle aux intentions de ses fondateurs", "bon goût", "témoin du fait français", "l'approbation générale", "influence bienfaisante", "effets bienfaisants", 'rôle important", "le champion de notre cause", "nombre important d'émissions" et, enfin, "C'est en considérant les avantages que nous a valus la radio française que nous recommandons fortement d'étendre jusqu'au Pacifique la chaîne de Radio-Canada".

En plus de cette recommandation globale, le mémoire préconise plus d'émissions régionales et locales, en provenance de Radio-Canada, des émissions agricoles plus adaptées au climat, des chroniques sportives, le tout apte à encourager les talents canadiens.

Quant à la télévision . . . "il faudrait au moins que des postes-relais, comme celui que nous avons actuellement à Winnipeg, soient établis partout où le nombre des Francophones le justifie".

Dans les autres sections du mémoire on relève que le marché franco-manitobain est évalué à $100,173,000 par année, que des auditeurs de 106 endroits ont participé à un concours l'an passé, qu'un sondage (1962) a fixé la préférence de CKSB à 79.4 pour cent sur les autres postes parmi la population francophone. (Le mémoire a gentiment mentionné aussi que 67 pour cent de ceux qui ont répondu aux questions, lisent la Chronique de CKSB dans La Liberté et le Patriote.)

Une autre partie du mémoire reproduit des lettres en anglais et en français de personnes qui apprécient le poste et d'organisations dont les bonnes causes y ont trouvé appui.

Le mémoire se termine par une carte du Manitoba qui indique les limites du rayonnement normal du poste.

On demande du français dans les écoles albertaines

RED DEER — L'enseignement du français devrait être obligatoire de la deuxième à la douzième année dans les écoles de l'Alberta, a-t-il été décidé à la réunion annuelle de la Chambre de Commerce de cette province.

La résolution controversée, qui a été présentée par la Chambre de Commerce de Calgary, a été approuvée une fois que les délégués eurent rejeté une clause déclarant ce qui suit: "La connaissance de la langue française est nécessaire à l'unité nationale et à notre prestige sur la scène internationale".

A Edmonton, le Dr W. H. Swift, sous-ministre de l'Education, a noté que l'enseignement du français n'est requis présentement dans aucune des années du cours primaire et supérieur.

Le français est enseigné sur une base facultative dans toutes les écoles de la neuvième année à la douzième année.

D'autre part, plusieurs commissions scolaires de l'Alberta offrent l'enseignement du français aux cours supérieur et primaire. A Edmonton, l'enseignement du français est dispensé dans certaines écoles à compter de la quatrième année.

Le Pape demande aux journalistes de fournir à leurs lecteurs une presse attrayante et de haute qualité

NEW YORK — A l'ouverture du 7e congrès mondial de la presse catholique, qui débuta dernièrement à New York sur le thème: "La vérité dans la liberté", lecture a été donnée d'un message adressé par le pape Paul VI à M. Raymond Manzini, président de l'Union internationale de la presse catholique.

Le Souverain Pontife rappelle d'abord que "le binome vérité-liberté" est fondé sur la parole du Christ: "la Vérité vous libérera".

"Au service de la vérité, poursuit le pape, une presse libre aide ses lecteurs à mieux connaître pour mieux comprendre afin de mieux agir. Elle contribue à éclairer et à instruire les hommes dans un climat de charité et à les insérer dans la communauté humaine où les solidarités naturelles trouvent leur enracinement dans une participation vécue à la grande famille des enfants de Dieu. C'est dire l'importance que revêt l'objectivité avec laquelle les journalistes catholiques informent leurs lecteurs sur les événements qui marquent la vie du monde.

"Car le journal acheté par besoin, par intérêt ou par envie, jugé sur sa qualité d'instrument d'information, répand jour après jour toute une conception de la vie, un ordre de valeurs, une hiérarchie des fins, une vision du monde. Il faut donc que vous fournissiez à vos lecteurs la presse attrayante et de bonne qualité qu'ils recherchent, si vous voulez que vos articles soient diffusés et qu'ils exercent une influence grâce à laquelle vous pourrez remplir votre vocation de témoins de l'évangile que vous entendez être.

"Et, en respectant les lois et les finalités de l'instrument que vous utilisez, vous lui donnez la valeur humaine qui vous permet aussi de transmettre, à votre manière, le message du salut que chaque chrétien, aujourd'hui plus que jamais, doit avoir la noble ambition de faire connaître autour de lui."

En achevant, le pape a affirmé que le Saint-Siège fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter leur tâche aux journalistes et a adressé sa bénédiction aux congressistes.

Le texte sur les religieux tient compte de diversité

LEOPOLDVILLE, (CCC) — Revenant de Rome, où il a participé à la réunion de la Commission conciliaire pour les religieux, dont il est membre, Mgr Bernard Mels, archevêque de Luluabourg, a exprimé sa grande satisfaction pour le travail accompli par les membres de cette commission.

Mgr Mels a dit: "Le document comme il se présente maintenant est quant à son volume plus que le double de la "déclaration sur les religieux" élaborée entre la deuxième et la troisième session de Vatican II; quant au contenu, son caractère est plus biblique et théologiquement plus approfondi. Il présente le grand avantage de ne plus traiter tous les religieux du même point de vue, mais de consacrer des chapitres séparés à tous les genres de religieux: aux moines contemplatifs, aux ordres, aux religieux apostoliques, aux associations dont les membres n'ont pas les trois voeux, mais vivent en communauté, aux associations de séculiers sans vie commune mais à voeux de religion.

"Un chapitre est consacré aux voeux dans le cadre de la rénovation et de la vie commune adaptée aux exigences du monde et de l'apostolat d'aujourd'hui."

M. R. Marcotte, nouveau président des coopérateurs de la Saskatchewan

SASKATOON — Les administrateurs du Conseil de la Coopération (Sask.), à une réunion tenue à Regina au début du mois de mai, ont élu un conseil exécutif de cinq personnes. M. Raymond-J. Marcotte, de Saskatoon, fut élu président, remplaçant M. Arthur Doucet qui avait été président depuis nombre d'années. M. Arthur Nogue, de Regina, fut élu vice-président. M. Théodore Préfontaine a été renommé secrétaire-gérant, fonction qu'il détient depuis 1961. MM. René Lavoy, de Montmartre, Arthur-J. Doucet, de Domremy, et Fernand Beauchesne, de Spiritwood, sont aussi membres du Conseil exécutif.

MM. E. Bilodeau, de Laflèche, G.-A. Charbonneau, de Regina, et Lucien Levasseur, de St-Brieux, sont membres du bureau des administrateurs.

Les administrateurs ont émis le voeu que des colloques coopératifs soient conduits dans les centres français de la province. Le premier projet pilote aura lieu à Gravelbourg au cours de l'été. Les administrateurs sont d'avis que des sociétaires bien avertis sont le meilleur moyen d'assurer l'épanouissement du mouvement coopératif.

Le secrétaire-gérant donna un compte rendu des finances du Conseil et de ses activités.

La Saskatchewan enverra certainement une bonne délégation en Acadie, pour le Congrès du Conseil Canadien de la Coopération. Un wagon spécial du Canadien National partira de Saskatoon à 9 h. 30 p.m., le 2 juillet.

365,252 Canadiens aux Etats-Unis

WASHINGTON — Les Canadiens, dont le nombre s'élève à 365,252, forment le deuxième groupe en importance des personnes nées à l'étranger, a indiqué le ministère de la Justice des Etats-Unis.

Les Mexicains viennent en tête des citoyens non naturalisés, avec une population totale de 631,138 personnes. Viennent ensuite la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne qui comptent chacune plus de 200,000 ressortissants.

Ces chiffres sont basés sur une compilation des rapports de 3,393,209 étrangers qui doivent, d'après la loi américaine, fournir leur adresse au gouvernement américain au mois de janvier.

Parmi les ressortissants étrangers, dont le nombre est de 57,618 plus élevé que l'an passé, 3,024,278 personnes habitent les Etats-Unis de façon permanente et 368,931 sont des visiteurs ou des étudiants qui séjournent temporairement au pays.



Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., ancien recteur de l'Université d'Ottawa, directeur des études de la province oblate du Manitoba et de la Saskatchewan, a reçu un doctorat d'honneur en droit et était l'orateur de circonstance lors de la collation des diplômes de l'Université luthérienne de Waterloo, Ont., le lundi 24 mai dernier. Né à Willow-Bunch, Sask., le Père Légaré a été pendant plusieurs années le recteur de l'Université d'Ottawa. Il séjourne maintenant au Collège Mathieu de Gravelbourg.

Don d'écoliers au COE pour le travail d'entraide du COE

GENEVE (CCC) — Les élèves de l'Ecole internationale de Notre-Dame, institut catholique de Rome, ont, dans un geste symbolique d'amitié oecuménique, envoyé $123.71 au Conseil oecuménique des Eglises (COE) pour son activité d'entraide aux pauvres dans le monde.

Dans la lettre qui accompagne leur don, les élèves de cette école précisent qu'ils ont recueilli cette somme pendant le Carême, "de façon à en faire un geste commun à tous les étudiants et dans l'espoir qu'elle représente l'expérience oecuménique vécue chaque jour ici, à Notre-Dame". Cet espoir est "aussi la raison pour laquelle nous avons choisi votre organisation comme bénéficiaire des fruits de notre sacrifice".

Cinq conseils aux automobilistes

PARIS — Cinq conseils, auxquels bien peu d'automobilistes sont a priori prêts à se conformer, sont diffusés à la veille des vacances de la Pentecôte par l'hebdomadaire catholique "La Semaine religieuse".

Ils se lisent comme suit:

1) Si quelqu'un te gêne au feu vert, laisse-le partir au premier feu suivant.

2) Si quelqu'un te refuse la priorité, laisse-lui en plus la place de stationnement qu'il te dispute.

3) Laisse doubler l'imprudent.

4) Laisse le passage à celui qui appuie sans arrêt sur l'avertisseur.

5) Aime ceux qui conduisent dangereusement. Ne les provoque pas, mais montre-leur la vraie conduite charitablement.

L'auteur de ces commandements de l'automobiliste chrétien, Mgr DeLarue, a déclaré s'être inspiré de l'évangile de saint Mathieu qui conseille d'abandonner la devise: "Oeil pour oeil, dent pour dent", ajoutant: "Et moi je vous dis de ne pas tenir tête aux méchants".

"Opération 203"

CINQUIEME LISTE

Mme Paul Moquin, Gravelbourg	$ 1.00
M. et Mme Philippe Rivard, Vonda	5.00
Anonyme	10.00
M. le Dr R.-E. Morin, Gravelbourg	25.00
M. Normand Raymond, Saskatoon	10.00
M. Siméon Ducharme, Coderre	5.00
M. Pierre Carrobourg, Gravelbourg	5.00
Mme A.-Claire Cormier, St-Norbert, Man.	2.00
Un groupe de citoyen de Gravelbourg	50.00
M. et Mme A. Jeanneau, Prud'homme	5.00

Mémoire du Cercle Molière devant la Commission Laurendeau-Dunton

Le Cercle Molière a été fondé en 1925 par un petit groupe d'amateurs de Winnipeg et de St-Boniface que l'isolement, à cette époque, privait de théâtre français, si on exclut les quelques représentations annuelles qui se donnaient dans les institutions d'enseignement.

Le but du Cercle Molière était donc bien précis: faire du théâtre et, par la même occasion, essayer de développer chez son public un goût du théâtre d'expression française.

Réalisations

Depuis sa fondation il a touché à peu près tous les genres, tantôt bien reçu, tantôt critiqué, mais jamais il n'a été abandonné de son public, quoique ces dernières années, à l'avènement de la radio et de la télévision, le nombre des spectateurs se soit sensiblement réduit. Le public devenant toujours plus exigeant (probablement un résutat des programmes télévisés) le Cercle Molière n'a rien négligé pour rehausser la qualité de ses représentations et accroître la variété de son théâtre. La comédie de boulevard, la pièce policière, lyrique, dramatique, classique se succèdent d'année en année à un rythme à peu près régulier et poussent à la recherche constante de nouvelles recrues.

Participation au Festival

En 1934, le Cercle Molière prenant part au Festival National d'art dramatique pour la première fois, et remportant le prix de meilleure pièce française, commençait une imposante liste de récompenses et de distinctions lui valant une réputation flatteuse d'un bout à l'autre du Canada. L'émulation créée par le Festival est restée vivante, et les leçons que le Cercle Molière en a retirées profitent encore aujourd'hui à ses jeunes recrues.

Diverses subventions sont venues alléger ses responsabilités financières, la plus importante étant celle accordée par le Conseil des Arts du Canada durant cinq années consécutives, et qui lui permit de faire cinq tournées annuelles dans les provinces de l'Ouest et en Ontario. Des dons de la Ville de St-Boniface, du Grand-Winnipeg (Metro) et de la province du Manitoba lui ont permis également d'équilibrer son budget et de rester fidèle à son programme d'expansion culturelle.

Dès le début, de très jeunes éléments étaient encouragés à se joindre à la troupe du Cercle Molière et c'est ainsi que plusieurs groupes d'étudiants d'écoles secondaires ont eu l'occasion de se produire devant un public plus varié, plus averti, dans de petits festivals spécialement organisés pour eux. Au cours de ces manifestations, le Cercle Molière se faisant mieux connaître de la jeunesse avait aussi l'avantage d'attirer à lui de nouveaux talents.

Récemment ce mouvement est devenu plus considérable et plus efficace par l'organisation de l'Atelier exclusivement consacré aux jeunes. Il leur offre une formation plus complète par les moyens mis à leur disposition: cours de diction, d'expression corporelle, maquillage, technique de la scène, (éclairage, décors, accessoires) et une salle de répétition.

Outre les représentations régulières du Cercle Molière, ses tournées en province, une nouvelle initiative émanant du groupe de l'Atelier, a éveillé un nouvel intérêt parmi la jeunesse, une représentation de pièces en un acte donnée le printemps dernier pour les élèves des écoles secondaires de St-Boniface avec beaucoup de succès.

Relations avec les Cercles Locaux et de l'extérieur

Le Cercle Molière est devenu pour ainsi dire un centre d'information et d'aide aux groupes culturels français de la région et des autres provinces de l'Ouest. Non seulement il a mis généreusement à leur disposition les pièces de théâtre, les ouvrages sur l'art dramatique en général de sa bibliothèque, des costumes, accessoires, éléments de décor, appareils d'éclairage, etc., mais encore ses directeurs artistique, technique et de maquillage ont payé de leur personne chaque fois qu'il leur a été possible de le faire, et gratuitement.

Relations avec les organisations culturelles

Le Cercle Molière a toujours entretenu des relations très cordiales avec toutes les organisations culturelles ou autres de Winnipeg et de St-Boniface. L'Alliance Française, L'Union Nationale Française, La Société Historique de St-Boniface, L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, L'Association des Commissaires d'école de langue française du Manitoba, etc., ont fait appel au concours du Cercle Molière à l'occasion de réunions et de congrès. Des conférences, des lectures de pièces, des représentations leur ont été offertes.

De son côté, le Cercle Molière a également fait appel à des conférenciers de ces organisations. Par l'entremise du Consulat de France à Winnipeg et de l'Ambassade de France au Canada, plusieurs conférenciers, écrivains et artistes français sont venus rehausser ses réunions.

(Suite à la quatrième page)

En route vers l'Acadie

Déjà des coopérateurs franco-manitobains se sont inscrits pour le grand voyage de juillet vers l'Acadie où se tiendront les assises annuelles du Conseil Canadien de la Coopération, annonce M. René Toupin, représentant manitobain du CCC auprès de Tourinco, agence coopérative de voyages en groupe. Ceux qui veulent ajouter leurs noms à la liste n'ont qu'à écrire ou téléphoner à M. Toupin, au bureau de la Centrale, rue Langevin, St-Boniface.

A noter que le voyage complet aller-retour de Winnipeg à Caraquet, N.-B., et de Caraquet à Winnipeg, Man., est de $173.60: par avion Winnipeg-Moncton-Winnipeg, $162.00; par autobus Moncton-Caraquet-Moncton, $11.60. Si l'on ajoute à ce montant la somme de $75.00 pour frais de séjour pendant toute la durée du congrès (du 4 au 9 juillet), c'est-à-dire chambre chaque soir, tous les repas, frais de transport, soirées sociales, réceptions, etc., les coopérateurs franco-manitobains pourront se payer le luxe d'une excellente semaine de fraternité avec leurs confrères des Maritimes, du Québec, de l'Ontario et des autres provinces des Prairies pour la modique somme de $248.60.

Les Pères conciliaires recevront prochainement le schéma XIII

ROME (CCC) — Profondément remanié par la Commission conciliaire mixte et après avoir été examiné par la Commission de coordination, le schéma XIII, qui traite de "l'Eglise dans le monde moderne", va être bientôt envoyé aux Pères du Concile.

Ce texte sera discuté au cours de la IVe session, et il comporte trois chapitres:

Le premier se rapporte aux "caractéristiques de la situation humaine d'aujourd'hui", le deuxième traite de "l'Eglise et la condition de l'homme", dans lequel a été introduite une partie concernant l'athéisme. Le troisième chapitre est consacré aux "tâches principales des chrétiens de notre temps". Il y est question de la vie politique, de la dignité du mariage et de la famille. L'idée y est admise de la "procréation consciente", si bien que si la Commission spéciale, nommée par le Pape pour étudier la question de la régulation des naissances, avait achevé son travail avant la fin du Concile, ses conclusions seraient vraisemblablement incluses dans ce texte. En outre, une partie de ce dernier chapitre est réservée à "la Communauté internationale et la paix".

Editorial

Le journal en vedette

Habituellement les journaux se contentent de publier des informations et des opinions sur tout ce qui peut intéresser, sans parler d'eux-mêmes. Cette modestie convient sans doute à un moyen de communication qu'on appelle parfois une "fenêtre" sur le monde. Quand on regarde à travers une fenêtre, on ne tient pas à voir la vitre. Il en va de même pour d'autres épithètes: "miroir", "écho", "haut-parleur", dont on ne demande qu'une qualité, celle de transmettre si fidèlement l'actualité que l'intermédiaire n'y paraît pas.

Mais le journalisme étant une activité humaine, l'instrument s'humanise lui aussi. Un reporter doit avoir l'oeil vif, mais l'esprit encore plus vif, et le rédacteur doit faire un travail non seulement intellectuel, mais aussi courageux, prudent, responsable. Il est utile dès lors que les journaux soient parfois scrutés pour eux-mêmes.

Cette semaine, trois incidents illuminent ainsi les oeuvres de presse. Le congrès mondial de la presse catholique vient de se terminer à New York. La commission "B" et "B" a entendu à Winnipeg des remarques qui pourraient affecter profondément les journaux du pays. Et enfin, sur un plan moins élevé, la saison de l'abonnement à notre journal s'annonce.

Vérité et liberté

Le congrès de New York mérite une mention au moins passagère à cause de son thème qui est de nature à soulever bien des débats. Ce thème "La vérité dans la poursuite de la liberté" touche un point tellement sensible qu'on a eu de la difficulté à en faire des traductions valables en diverses langues. Par exemple, certains peuvent y voir un effort pour imposer des cadres doctrinaires et, peut-être, gouvernementaux à la poursuite de la liberté. D'autres croient que l'accent est déplacé, et qu'il faut plutôt parler de la liberté au service de la vérité. Ce n'est un secret pour personne que dans des pays soi-disant "catholiques", tel l'Espagne, ni la liberté, ni la vérité ne jouissent de priorité à l'égard de la loi civile. Beaucoup de journalistes catholiques (qui se sont exprimés énergiquement pendant le congrès) trouvent que la liberté de la presse est trop circonscrite par l'Eglise elle-même, en théorie et, surtout, en pratique. L'Eglise, en effet, se préoccupe du côté pastoral de la presse et la considère comme un instrument d'apostolat.

Il y a 15 ans, Pie XII a ébranlé fortement la position traditionnelle en justifiant l'existence d'une opinion publique dans l'Eglise et en enjoignant à la presse de trouver un juste milieu entre service et servilisme. Malgré le décret du Concile Vatican II, ce sujet demande encore de l'étude et on se contente pour le moment de parler de "tensions" inévitables dans la production des journaux. M. Gérard Pelletier a bien résumé le problème dans un discours à des confrères après son congédiement de **La Presse**: "Il faut, disait-il, concilier la liberté et la responsabilité chez les journalistes, équilibre difficile à réaliser".

Une "agence" officielle

Une proposition impliquant ces deux traits, a été faite devant la Commission "B" et "B". L'AECFM, les Anciens du Collège, etc., ont suggéré que le gouvernement fédéral organise et soutienne une agence de nouvelles, en français et en anglais, afin de faire justice aux informations émanant des deux nations du pays. Les proposeurs de ce système n'avaient évidemment pas consulté des hommes du métier. Aucun rédacteur ne prétendrait que le service des nouvelles de la Presse Canadienne est parfait sur ce point. Mais les quotidiens français, sachant qu'une agence de nouvelles canadienne-française serait trop coûteuse, viennent récemment d'appuyer l'amélioration de la Presse Canadienne, plutôt que de se tourner vers le gouvernement. Les déficiences des agences étrangères quasi-officielles, en plus des troubles fréquents de Radio-Canada, confirment que les subsides de ce genre se paient chèrement en liberté perdue.

Un quotidien?

Une autre suggestion peut servir à introduire la troisième partie de ce commentaire. Les associations ont recommandé que les quotidiens du Québec puissent jouir de livraison gratuite par avion vers l'Ouest. Par ce moyen on aimerait sans doute rendre plus facile l'accès aux nouvelles de l'Est, et aussi à ces éditions qui font écho aux activités artistiques et littéraires de la vieille province rajeunie. En réalité, cette suggestion correspond en partie à un désir très normal de la population franco-manitobaine, celui d'être servie par son propre quotidien. Désir que les expériences de **L'Evangéline** de Moncton et du **Progrès du Saguenay** de Chicoutimi classifient nettement comme utopique, surtout à l'heure actuelle quand la concurrence, d'une part, et l'appétit exigeant des lecteurs, d'autre part, menacent de disparition même des quotidiens anglais solidement établis jusqu'ici. Ajoutons que dans toute la province de Québec, il n'y a que deux quotidiens vraiment métropolitains de langue française, **La Presse** à Montréal et **Le Soleil** à Québec. Ici, un petit quotidien français demanderait au moins $300,000 **de revenus** par année.

Le fondement

En attendant, il est préférable de soutenir ce qui existe, car plus il y a d'abonnements, plus notre journal peut affirmer son prestige auprès des annonceurs, dont le patronage est une source majeure de revenus. (Soit dit en passant, chaque fois que nos défaitistes crient la "mort" du groupe franco-manitobain, ils rendent plus certaine la mort de nos oeuvres qui reçoivent une partie de leurs revenus d'annonceurs, de gouvernants, de bienfaiteurs de l'Est.) Les gens du métier sont toujours vivement impressionnés par la quantité et la qualité de notre journal, par rapport à ses ressources pécuniaires. Une augmentation d'abonnements, non seulement encourage ceux qui se consacrent à cette oeuvre, mais aussi ouvre la porte à des améliorations dont les responsables sont les premiers à souhaiter la possibilité. Il nous faut plus de pages, plus de collaborateurs spécialisés, peut-être plus d'éditions. Pour cela, plus d'annonces, et . . . plus d'abonnés.

Recommandations de l'A.E.C.F.M. à la Commission Laurendeau-Dunton

Note

Nous avons publié la semaine dernière un résumé substantiel de plusieurs mémoires qui ont été présentés à la Commission "B" et "B" à Winnipeg, au nom des Canadiens français.

Celui de l'ACEFM se faisait remarquer surtout à cause du rôle central de cette organisation dans la vie franco-manitobaine, mais aussi par des thèses sur le sens du biculturalisme, sur les déficiences des services fédéraux et provinciaux au Manitoba, du point de vue du français, et sur le fondement légal des droits scolaires de la population francophone manitobaine.

Le mémoire, malgré un pronostic sombre sur l'avenir franco-manitobain, concluait avec des recommandations aptes à porter remède à la situation.

Voici le texte de ces recommandations:

☆ ☆ ☆

Pour conclure ce mémoire, l'Association d'Education propose à l'attention de messieurs les commissaires les recommandations suivantes:

1. Que la langue française soit reconnue comme langue officielle d'enseignement à tous les niveaux, pour les élèves de langue française.
2. Que le gouvernement fédéral encourage les provinces à accorder à la minorité française — c'est déjà fait pour l'anglais au Québec — des écoles et une école normale françaises; et aussi à protéger l'autonomie des groupes minoritaires dans les plans d'urbanisme.
3. Que le gouvernement canadien donne au Canada comme symbole d'unité un drapeau distinctif qui ne contienne ni "Union Jack" ni fleur de lis; qu'il adopte aussi l'hymne national "O Canada".
4. Que le biculturalisme et non seulement le bilinguisme soit favorisé dans les ministères et les organismes fédéraux. Pour atteindre ce but le gouvernement peut demander aux fonctionnaires de langue française de rédiger mémoires et rapports dans leur langue. De plus, que tous les futurs fonctionnaires dont le salaire annuel serait égal ou supérieur à $10,000 soient bilingues.
5. Que des inspecteurs soient nommés qui veillent à ce que les fonctionnaires locaux dans les ministères fédéraux situés hors d'Ottawa respectent la langue officielle de la minorité.
6. Que le gouvernement fédéral voie à ce que les Canadiens français puissent en toute justice accéder aux postes supérieurs dans les départements fédéraux non seulement à Ottawa mais même dans les provinces.
7. Que le gouvernement fédéral ordonne à Radio-Canada de favoriser et de développer la compréhension et le respect mutuel entre les deux groupes culturels.
8. Que le réseau français de Radio-Canada soit étendu à tout le pays; et que le relai trans-canadien serve occasionnellement à transmettre en direct des programmes français à travers tout le Canada.
9. Que le gouvernement crée un organisme de presse qui fournisse aux journaux anglais des informations propres à faire comprendre le Canada français et aux journaux français des nouvelles à propos du Canada anglais; que ces informations soient de nature à favoriser la compréhension mutuelle.
10. Que le gouvernement fédéral aide par des octrois statutaires les associations responsables du développement culturel et de la défense des minorités.
11. Que le gouvernement collabore avec l'Association des universités partiellement ou entièrement françaises (AUPELF) pour établir un système de bourses semblables au plan de bourses du Commonwealth. Le gouvernement fournit 250 bourses au plan du Commonwealth. Il pourrait en fournir 80 au plan de AUPELF.
12. Que le gouvernement transporte gratuitement par avion les journaux français du Québec destinés aux Canadiens français des autres provinces qui ne peuvent assurer la vie d'un quotidien.
13. Que le transport des films qui peuvent aider au développement culturel du groupe français dans les diverses provinces soit payé par le gouvernement fédéral.
14. Que l'armée soit réorganisée de façon que les Canadiens français soient groupés dans des bataillons français, commandés en français et les Canadiens anglais dans des bataillons anglais. Les officiers doivent être bilingues. Il sera alors possible pour les enfants des militaires de langue française d'être éduqués et instruits dans leur langue maternelle.
15. Que les droits des deux cultures françaises et anglaises soient clairement affirmés par le nouveau texte de la Constitution Canadienne, si le texte doit être refondu;
16. Qu'un tribunal, avec droit et pouvoir de coercition, ayant un nombre égal de juges de l'une et l'autre nationalité, soit établi pour juger des litiges qui surviendront dans le domaine du biculturalisme et du bilinguisme.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à **L'Administration**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



Reprenant un rôle qu'elle jouait plus souvent avant la Réformation, l'Eglise se plonge directement dans les pourparlers modernes qui peuvent mettre fin à des conflits sanguinaires. Sur la photo l'on voit l'un des représentants du pape les plus engagés dans ce genre de charité aujourd'hui, Mgr Emmanuel Clarizio, nonce apostolique en Saint-Domingue.

TRIBUNE LIBRE

4-115 Mayfair,
Winnipeg 13, Man.,
le 17 mai 1965

• • •

Révérend,

La foi s'est fait la gardienne de la langue au Manitoba. C'est dire que la responsabilité de maintenir la langue française jusqu'à maintenant a été laissée au clergé. Si ce n'était de la hiérarchie ecclésiastique dans cette province, je crois qu'il n'y aurait plus de français aujourd'hui.

Il y a deux raisons principales pour cette tournure des choses:

(1) Le clergé historiquement était la force motrice parce qu'il détenait et la bonne partie des gens éduqués de la province et une source inépuisable de fonds par ses collectes à l'église. Il est bien raisonnable que les choses en soient ainsi étant donné que les fonds sont nécessaires pour maintenir quelque structure que ce soit.

(2) La deuxième raison pour cette tournure de choses est que le clergé détient la tribune de l'église qui rend possible la communication immédiate et personnelle avec le peuple.

Il doit continuer dans ce rôle mais il me semble qu'il est temps que le laïcat assume un rôle d'une certaine importance dans le système.

Où en est le laïcat? Il faut bien l'avouer, il ne détient ni une source inépuisable de fonds, ni une tribune pour rejoindre le peuple franco-manitobain.

Je suis certain cependant que si le dialogue se lance entre le clergé et le laïcat avec **respect** et confiance l'un pour l'autre, nous pourrons à deux utiliser les moyens à notre disposition pour accomplir l'objectif.

Quel est bien cet objectif? Il est d'abord, me semble-t-il, la réalisation d'un Canada bilingue et biculturel dans lequel la hiérarchie aura son rôle à jouer.

Le moyen d'atteindre cet objectif est de rendre le laïcat conscient de ses responsabilités en ce domaine. Le moyen est la création d'une corporation manitobaine française avec fonds assez considérables pour permettre la création d'un centre culturel, pour permettre la redéfinition de l'Association d'Education, ce qui lui permettra de lancer des cours du soir pour ouvrir les horizons de nos gens, ce qui lui permettra de choisir ses propres inspecteurs d'écoles.

Cette corporation permettra aussi la redéfinition du rôle de la Liberté et le Patriote non pas en lui enlevant son caractère catholique et chrétien mais en lui ajoutant un caractère plus dynamique et plus français. Ce dernier moyen est possible seulement en rendant la position de la direction du journal une position financièrement rémunérative. Ceci attirera un canadien français laïc de compétence un peu extraordinaire, un laïc qui comprendra les problèmes et **catholiques** et **chrétiens** et **français** de notre siècle. Je n'oserais jeter de briques à la direction présente du journal la Liberté et le Patriote. Il n'y a pas un laïc dans cette province qui se dévouerait de la façon que la présente direction se dévoue pour une rémunération que je pourrais qualifier de pitoyable.

Le moyen est aussi un poste de radio plus dynamique. On parle de la vente de ce poste à Radio-Canada. Si cela n'est pas possible, n'est-il pas la responsabilité des laïcs de cette province d'y jouer un rôle plus important?

Le moyen final, nécessaire et essentiel est bien nos écoles françaises. Mais, ne faut-il pas réaliser que nos écoles françaises seules sans toute la structure que je viens d'élaborer d'une façon très générale ne peuvent rien accomplir. Il faut que le jeune "français" soit lancé dans un contexte, un milieu français, ou bien, ce que nous produirons, ce seront des petits Québécois. Nous en avons la preuve chez nos collégiens qui sont formés dans l'esprit français et qui s'enfuient en foules vers le Québec.

Le gouvernement manitobain serait bien bête de permettre des écoles françaises dans un milieu qui n'est pas du tout préparé à accepter et absorber les produits de ces écoles.

Alors il y a deux questions logiques qui se posent:

(1) Est-ce que nous pouvons financer une "Corporation des canadiens-français du Manitoba" qui rendra possible l'établissement de cette structure? Nous recevrons peut-être 3 à 500,000 dollars de la province de Québec. (Nous le recevrons je crois seulement si nous établissons cette structure et, de cette façon, faisons réaliser à nos compatriotes du Québec que nous sommes sérieux dans notre demande.) Il nous faudrait un milliard de plus. L'argent est là. Est-ce que la compétence, la sympathie, la confiance y sont cependant? A nous d'y répondre.

Le milliard ne se composera pas de dons mais de parts rentables. Un centre qui puisera de la société tant manitobaine française que manitobaine anglaise est rentable surtout si nous avons des fonds du Québec et d'ailleurs pour complémenter la corporation. Un centre culturel est rentable si nous y mettons une allée de quilles, une boîte à chanson et une cuisine française en plus, naturellement, d'une salle de concert.

(2) Est-ce qu'un Manitoba bilingue est réalisable? Nous disons que ce n'est pas possible parce que nous devons nous servir de l'anglais dans le commerce et au travail. Il me semble que nous ne réalisons pas que les travailleurs constituent un cinquième de notre population canadienne-française urbaine de 40,000 personnes, les autres étant la mère de famille et les enfants. Les 40,000 autres canadiens-français à la campagne peuvent utiliser le français selon leurs bons désirs.

Nous ne réalisons pas non plus, il me semble, que les heures de travail diminuent de plus en plus et d'ici 20 ou 25 ans, nos travailleurs seront à l'ouvrage probablement six heures par jour quatre jours par semaine. Que feront-ils de leurs heures très nombreuses de loisirs? S'en serviront-ils en français? Est-ce que le bilinguisme et le biculturalisme est perdu au Manitoba et au Canada parce que le père de famille fait du commerce ou travaille à la ville en anglais? Encore une fois, c'est à nous d'y répondre.

Un deuxième argument qui nous permet d'être confiants dans l'avenir du bilinguisme et du biculturalisme au Manitoba et au Canada est que nous avons des méthodes extraordinaires et très peu dispendieuses de communication et de transport. Espérons que la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme recommandera que ces méthodes deviennent encore moins dispendieuses. De cette façon nous communiquerons facilement avec la source de notre culture au Québec. Nous pourrons recevoir des chansonniers et des journaux de l'Est à prix modiques. Nous pourrons enrichir nos loisirs de plus en plus de ce qui est français.

Un troisième argument pour la survivance et **l'épanouissement** du français est la sympathie et l'intérêt de la population anglo-manitobaine. Ces anglo-manitobains veulent être témoins de la culture française en action. Est-ce que nous allons leur donner ce luxe? Est-ce que nous allons **nous** donner ce luxe? Encore une fois, c'est à nous d'y répondre.

En résumé, il est essentiel que le clergé et le laïcat recommencent un dialogue sympathique et respectueux en ce qui concerne notre avenir français. La responsabilité a été laissée presque totalement au clergé. Il est bien temps que le laïcat se rende compte de ses responsabilités. Il n'est pas question que le laïcat fasse un "takeover", il est question de travailler ensemble vers le but d'épanouissement de la langue et de la culture. Je n'oserais croire que le clergé refuse de coopérer dans ce travail; est-il possible qu'il soit maintenant prêt à détruire ce qu'il a pris tant d'années à construire?

Le résultat sera l'épanouissement. Les alternatives sont les petits moyens, les petites chicanes qui nous permettront de végéter plutôt que de nous épanouir.

Est-ce que nous voulons l'épanouissement? Encore une fois, à nous d'y répondre.

Bruno LAGACE.

NDLR. Cette lettre est un peu longue, mais nous avons cru devoir déroger aux règlements habituels afin que l'auteur puisse exposer adéquatement sa pensée.

Notre 'vouloir vivre' collectif se meurt peu à peu

Dans le mémoire de l'AECFM, présenté à la Commission Laurendeau-Dunton, un rapport du professeur Dulong a été soumis, en appendice (1), pour montrer l'état pitoyable du français au Manitoba. M. Bernier a précisé dans ses remarques que l'AECFM ne partage pas nécessairement ce qui se trouve dans ce rapport. Il n'a pas cru utile de préciser à quel point l'exécutif de l'AECFM était au courant, soit du mémoire, soit de l'inclusion de ce rapport en appendice du mémoire. Le texte de cet appendice n'a pas été distribué avec le texte du mémoire, mais les journalistes de l'Est ont réussi à en prendre connaissance. "La Presse", sous la plume de Mlle Françoise Côté, en a fait état, avec manchettes en haut de la page, en priorité sur la nouvelle concernant le mémoire lui-même. Nous reproduisons ici les parties pertinentes du rapport de Mlle Côté, qui a passé par-dessus les remarques virulentes du professeur au sujet des Marianistes et de notre journal, comme nous avons passé par-dessus ses remarques au sujet de la prédication anglaise dans nos paroisses rurales. Voici donc cette dépêche. Nous suggérons à nos lecteurs de la lire comme s'ils étaient des lecteurs québécois de "La Presse":

WINNIPEG — Affirmant que "le vouloir-vivre collectif meurt peu à peu" chez les Canadiens français au Manitoba, le mémoire de l'Association d'éducation canadienne-française de cette province affirme que le jeune Franco-Manitobain qui parle encore le français au foyer subit un choc psychologique quand il est brutalement transplanté à l'école où tout est anglais, à l'exception d'une heure de français.

• • •

L'enquête du professeur Dulong

Pour donner plus de force à son plaidoyer, pour que l'injustice faite par le Manitoba contre les Canadiens français depuis un demi-siècle soit corrigée par le rétablissement des écoles françaises, le mémoire présente à la Commission le rapport d'une enquête effectuée par le professeur Gaston Dulong de la faculté des Lettres de l'université Laval, en 1963.

Ce rapport qui avait à l'époque fait son tour de presse, relut dans le cadre de la présente enquête de la Commission Dunton-Laurendeau prend une signification particulière, du fait qu'il est utilisé par les Franco-Manitobains pour démontrer la gravité des dangers qui menacent leur survivance.

"L'impression générale et brutale qui se dégage de mon enquête est que la situation du français au Manitoba est extrêmement grave. Cette minorité francophone est déjà engagée dans un processus avancé d'anglicisation rapide et massive et, si la situation scolaire ne change pas rapidement et radicalement le français disparaîtra totalement dans un avenir rapproché", dit le rapport Dulong.

Le professeur Dulong avait effectué une enquête écrite et orale dans neuf centres du Manitoba et une enquête orale seulement dans deux centres. Il a interviewé et enregistré environ 80 jeunes de 15 à 17 ans pour son enquête orale.

Le français est déclassé

Le rapport note qu'en arrivant à l'école, les jeunes ne savent que le français s'ils sont nés dans les paroisses agricoles essentiellement francophones. Mais s'ils sont originaires de centres mixtes comme Powerview ou Sainte-Rose du Lac, Vassar, ou South Junction, Winnipeg ou St-Boniface, ces enfants savent déjà l'anglais, dans bien des cas mieux l'anglais que le français et quelquefois ils ne savent que l'anglais.

A l'école ils n'étudient le français qu'une heure par jour. Dans bien des cas, au témoignage des élèves eux-mêmes, cette heure se réduit à 45 minutes quand ce n'est pas à 30 minutes. Ajoutons à cela l'enseignement du catéchisme en français.

"Dans ces conditions, dès la première année d'étude, le français, dans l'esprit de l'enfant, est psychologiquement déclassé, n'est qu'une langue seconde, l'anglais obtenant la part du lion.

"Dès cette première année d'école, l'esprit de l'enfant commence à être anglicisé systématiquement, progressivement, d'une façon accélérée, chaque nouvelle matière continuant à anémier et à détruire ce que l'esprit de l'enfant peut comporter d'esprit français . . . L'esprit de l'enfant s'enrichit continuellement de concepts, de modes de pensée, de mots et d'expressions anglaises, de termes techniques anglais. Que l'enfant ait à parler de quoi que ce soit autre que de la religion, le seul vocabulaire qu'il connaisse étant l'anglais, il sera porté, inconsciemment, à parler de cela en anglais.

Régime inhumain, anti-pédagogique

Le rapport Dulong appuie avec emphase le mémoire des Franco-Manitobains disant sans détours: "L'école que fréquentent les Franco-Manitobains est une école anglaise qui prépare des unilingues anglais. C'est là un fait brutal. Elle ne prépare même pas des bilingues. Je le répète: C'est une école anglaise dans laquelle la langue anglaise occupe une place prépondérante et où l'on enseigne les rudiments d'une langue seconde qui pourrait aussi bien être l'iroquois ou l'esquimau que le français.

"Soumis à ce régime inhumain anti-pédagogique, l'élève franco-manitobain s'anglicise à un tel rythme que dès maintenant les élèves qui entreprennent leur cours classique au collège St-Boniface doivent suivre ce cours français pendant 3 ou 4 ans pour que leur esprit se désanglicise, pour qu'ils se remettent à penser en français et pour qu'ils reparlent spontanément le français.

Le professeur Dulong tient à dire que d'une façon générale les enseignants qu'il a rencontrés et vus à l'oeuvre sont d'un dévouement admirable et à la hauteur de leur tâche. Ce qu'on exige d'eux est invraisemblable et même inhumain: on voudrait que leurs élèves suivent exactement le cours anglais des anglophones et qu'en même temps ces mêmes élèves finissent par savoir parfaitement le français.

Actuellement les enseignants franco-manitobains ne reçoivent aucune formation qui les prépare à enseigner dans les écoles françaises. Par ailleurs le professeur Dulong ne croit pas à l'importation d'enseignants du Québec, ce qui ne peut être "qu'un pis-aller et ne peut être que temporaire. De plus, je m'opposerais fermement à l'envoi de professeurs québécois au Manitoba si les écoles restent ce qu'elles sont actuellement. J'en ai trop vu de ces religieuses qui là-bas, devaient faire à peu près tout leur enseignement en anglais. Elles sont dans la situation absurde que voici: une fois au Manitoba, elles doivent étudier et perfectionner leur anglais afin de mieux angliciser les élèves francophones qu'on leur confie."

BILBAO (CCC) — Un communiqué a été publié à Bilbao par les représentants des mouvements ouvriers catholiques basques, protestant contre les agissements, le 1er mai, du délégué de l'évêque de Bilbao et des autorités de la capitale basque, à l'issue de la fête de saint Joseph artisan.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Des cérémonies grandioses se déroulaient à la basilique de St-Boniface à l'occasion du sacre de Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin. Trois archevêques, trois évêques, deux exarques et environ 150 autres prélats et prêtres assistaient à cette cérémonie imposante. Son Exc. Mgr M. Baudoux était l'évêque consécrateur, assisté de LL. EE. NN. SS. Martin Lajeunesse, O.M.I. (prédécesseur du nouvel évêque), et Marc Lacroix, O.M.I. Les sermons avaient été prononcés en français par Son Exc. Mgr L. Blais et en anglais par Son Exc. Mgr P. F. Pocock. Le R. P. R. Beaulieu, O.M.I., prononça aussi une courte allocution en langue saulteuse.

Les Amis du Collège de St-Boniface étaient fiers d'annoncer qu'en la seule année 1955 un ancien était élevé à l'épiscopat, et cinq autres anciens parvenaient au sacerdoce.

Il y a 20 ans (1945)

Alors qu'il adressait la parole à un groupe d'écoliers de Paddockwood, Sask., le premier ministre W. L. Mackenzie King déclarait que le Canada aurait son propre drapeau sous peu. (Vingt ans! C'est peu de choses pour des politiciens.)

Deux jeunes diplômés du Collège Mathieu de Gravelbourg se distinguaient à la faculté de médecine de l'Université Laval de Québec. M. Rosario Morin, de Gravelbourg, gagnait le prix Nadeau en 4e année de médecine, et M. Viateur Deshayes, de Scout Lake, Sask., recevait le prix Morin en 1ère année de médecine.

Lors d'une cérémonie présidée par Son Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, M. l'abbé (aujourd'hui Mgr) Charles Empson était élevé à la prêtrise dans sa paroisse natale de Letellier, Man. Un nombreux clergé assistait à cette cérémonie en plus d'un grand nombre de parents et d'amis dont les père et mère du nouveau prêtre.

Six jeunes étudiantes du Collège St-Joseph de St-Boniface recevaient leur degré de bachelières: les Rév. Srs Charles-Auguste (Laure Longpré) et Marie-Bibiane (Paule Sala), ainsi que Mlles Yvette Décaire, de Pinewood, Ont., Blanche Gaboury, de Dunrea, Man., Yvette Kenny, de St-Norbert, Man., Edmée Labossière, de St-Léon, Man., Yvette L'Heureux, de St-Pierre-Jolys, Man., et Lucienne Précourt, de St-François-Xavier, Man.

Les officiers du cercle local de l'A.C.F.C. de Laflèche, Sask., étaient: aumônier, M. l'abbé A. Gravel; président, M. E. Billodeau (réélu); vice-président, M. Jules Minne; secrétaire, M. Gérard Verhelst; porte-drapeau, M. Clément Périgny; conseillers, MM. Alfred Clermont, Albert Rosy, Laurent Lazure, Georges Phaneuf et Edgar Piché, ainsi que Mme H. Dumélie, Mlles Thérèse Piché, Gertrude Bachelue et Antoinette Rivard.

Il y a 30 ans (1935)

Le député fédéral de Nicolet, M. Lucien Dubois, fut interrompu par le président de la Chambre alors qu'il protestait en français que les séances d'enquête de la Commission des chemins de fer avaient été menées complètement en anglais alors que les contribuables intéressés des villes de Victoriaville et de Nicolet ne comprenaient pas l'anglais. Le président, M. Langstaff Bowman, député de Dauphin, interrompit le député de Nicolet par ces paroles: "I regret I cannot follow the Honourable Member and I wonder if it would not be possible to have the question in English". (Heureusement ces interruptions en Chambre ne sont plus possibles depuis qu'on y a installé un système de traduction simultanée.)

Il y a 40 ans (1925)

Le comte d'Ypres, maréchal sir John French, commandant des troupes britanniques pendant le premier conflit mondial, mourait à Londres à l'âge de 67 ans. Plusieurs unités canadiennes avaient servi sous les ordres du maréchal French sur les champs de bataille de la France.

La "Troisième Grande Tournée Dramatique" de La Liberté devait se mettre sur la route pour visiter tous les centres canadiens-français du Manitoba. Maurice Goulet en était le directeur artistique et Norbert Jutras, l'organisateur de la tournée. Parmi les interprètes, notons Hector Allard (ambassadeur du Canada à Copenhague), Rodolphe Bélanger (M. l'abbé), René Mager, Gérard Dumouchel, Paul Dussault et autres. La troupe avait joué dans 26 centres canadiens-français. La Liberté offrait deux billets réservés à toute personne qui payait un abonnement d'un an à l'avance.

Séparatisme . . . Où? . . . Quand? . . . En 1925, le "London Spectator" publiait un article sur l'avenir du Canada. Il offrait trois alternatives pour l'avenir du pays: Primo, l'indépendance; ou Secundo, l'annexion aux Etats-Unis; ou Tertio, la sécession de l'Ouest. (Donc, nos problèmes de 1965 ne sont pas d'hier. "Nihil novi sub sole".)

A Vonda, Sask., les travaux pour la construction d'une nouvelle église étaient lancés. L'entrepreneur en était M. Honorius Roy, et M. A. Dionne conduisait les travaux. On s'attendait que la construction du nouveau temple soit achevée au mois d'août.

Pour la première fois dans l'histoire du continent nord-américain, un pèlerinage avait été organisé en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ce pèlerinage avait lieu au sanctuaire de Wakaw, Sask. Les pèlerins se comptaient par milliers.

Il y a 50 ans (1915)

Pour fêter leur archevêque, Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I., les cadets de l'école Provencher de St-Boniface présentaient une soirée dramatique et musicale. En plus du programme musical, les élèves suivants ont joué dans la pièce "La Prise de Québec": Guillaume Lévêque, Patrick Starr, Noël Bougard, Harry Miller, Léo Pierson, Guillaume Pambrun, Etienne Prendergast, Arthur Rémillard, Camille Fournier, Roland Houde, Rodolphe Beaucage, Joseph de Ambrosis, Harry Deschambault, Oscar Wynant, Hervé Rondeau, Bernard Lagimodière, Armand Menu, Alfred Doucet, Joseph Clément, Napoléon Dupas, Albert Beaudry, Alphonse Lévêque, Albert Toupin et Gérald Houde.

L'Italie entrait dans le conflit mondial en déclarant la guerre à l'Autriche. Déjà les troupes italiennes avaient franchi les frontières de l'Autriche, et on rapportait des combats sanglants entre les troupes de ces deux pays.

Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, conférait, dans la chapelle du Petit Séminaire (Collège actuel), la tonsure à MM. les abbés Alphonse Fortin et Joseph Bellavance. Le diaconat était conféré au Frère Gabriel, trappiste, au cours de la même cérémonie.

"Coucou", correspondant de Ste-Rose-du-Lac, Man., tout en encourageant les garçonnets de cette paroisse à se perfectionner au jeu de "balle au camp" (baseball), déplorait l'organisation d'une équipe de jeunes filles désireuses de pratiquer le même sport. Il trouvait qu'un tel jeu ne cadrait pas avec la nature et la vocation de jeune fille dans la société.

Double visite à St-Boniface de Son Exc. le Gouverneur général

Son Exc. le gouverneur général Georges Vanier et Mme Vanier profiteront de leur séjour au Manitoba, en fin de semaine, pour visiter deux fois la ville-cathédrale. Ils y seront reçus officiellement une première fois, le samedi matin 29 mai, à 10 h. 45, dans l'auditorium Notre-Dame, par S. H. le maire Joseph-P. Guay et les membres du conseil de ville, un grand nombre de citoyens et des représentants de la jeunesse scolaire.

Les visiteurs royaux quitteront la résidence du lieutenant-gouverneur, l'hon. Errick Willis, et emprunteront l'itinéraire suivant: rues Broadway et Main, pont Norwood, rues Marion, Taché, Dollard, St-Jean-Baptiste et Cathédrale. Ils retourneront chez le lieutenant-gouverneur par les rues Cathédrale, Langevin, Provencher, pont Provencher, etc.

Les éminents visiteurs reviendront le lendemain, dimanche 30 mai, pour assister à la messe dans la basilique, à midi et demi.

Les policiers de Winnipeg et de St-Boniface escorteront le couple vice-royal lors des divers déplacements, dans leurs villes respectives.

C'est le samedi midi 29 mai qu'aura lieu le grand banquet en l'honneur de M. et Mme Vanier, à l'hôtel Royal Alexandra, sous les auspices des sociétés suivantes: l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, la Canada Ethnic Press Federation, le Canadian Club de Winnipeg, le Citizenship Council du Manitoba, la Royal Commonwealth Society et le Women's Canadian Club de Winnipeg.

De très nombreux Franco-manitobains ont promis d'être présents. Le prix du couvert est fixé à $2.50. Chacun est prié d'être à sa place au plus tard à 1 h. 10 p.m., car les portes de la salle seront fermées dès ce moment. On peut se procurer des billets au secrétariat de l'AECFM, 577, rue Des Meurons (téléphone: CH 7-2394), ou aux endroits suivants: Celebrity Box Office, au magasin de la Baie d'Hudson; Travel Bureau, édifice du parlement; les hôtels Marlbourough, Fort Garry et Royal Alexandra; bureau de réception de la Great West Life; aux banques de Montréal (rue Main), Royale (avenue Portage) et Canadian Imperial (rue Main); aux pharmacies Mall (263½, avenue Portage) et Bassey's (546, Academy Road, angle Lanark); au Winnipeg Piano Co. Ltd.

Réservez vos billets dès maintenant, car, de fait, il en reste bien peu déjà.

Bombes et émeutes en la fête de Victoria

Il y a deux semaines que nous écrivions en éditorial "Le séparatisme n'est pas mort". Les incidents qui ont eu lieu à Montréal (et à Québec) en la fête du Commonwealth, anciennement fête de la reine Victoria, montrent que ce jugement ne manquait pas de fondement. Une bombe dans l'édifice de la Prudential d'Angleterre. Une émeute au parc Lafontaine, avec plus de cent cinquante arrestations.

On dira peut-être que les manifestants étaient jeunes et que la jeunesse n'a pas besoin de convictions bien profondes pour en faire le prétexte du tapage. Mais il y a deux faits qui jettent une autre lumière sur ces manifestations. En premier lieu, deux "terroristes", MM. Schirm et Guénette, viennent d'être condamnés à mort, ayant été trouvés coupables de meurtre à l'occasion d'un vol dans une manufacture d'armes à feu. On croit qu'ils n'aboutiront pas à l'échafaud, mais leur sentence devrait rappeler aux manifestants le danger que comportent les gestes de violence. Continuer à créer le désordre, dans ces circonstances, suppose beaucoup d'audace.

Mais c'est M. Wagner qui a jeté davantage de lumière sur l'importance des incidents de lundi. Il avait, disait-il, surveillé depuis longtemps les agissements des futurs émeutiers, car, sous une certaine surface pacifique, il y avait dans la province, un ferment bouillant d'activité séparatiste. M. Wagner rejoint ainsi M. G. Fortin, de la SSJB qui avertissait qui de droit que l'esprit indépendantiste couvait dans le coeur de la masse.

Ces incidents sont regrettables. Mais on peut se demander si l'apathie anglo-saxonne n'est pas encore plus regrettable. Aux audiences de la Commission Laurendeau-Dunton à Winnipeg la participation anglaise se limitait aux intellectuels, au point que certains commissaires croyaient à peine être dans une province à majorité anglaise. Si cette apathie demeure, il ne faut pas s'étonner si les mécontents éclatent.

A ce sujet on suivra avec attention un référendum que le Free Press vient d'ouvrir auprès de ses lecteurs, sur l'utilité de la Commission "B et B". Faut-il la supprimer ou la continuer? Que la majorité des réponses soit dans l'affirmative ou dans la négative, peu importe. Mais on notera avec anxiété le volume des réponses — attestation vivante de l'intérêt que la question soulève.

La grâce de Dieu s'est manifestée nous enseignant à renoncer à l'impiété et aux convoitises de ce monde, pour vivre en ce siècle présent dans la réserve, la justice et la piété. (Tit 2, 11-12)



M. Paul Marion, membre de la Commission scolaire de St-Boniface et directeur de la "Manitoba School Trustees' Association", vient d'être nommé membre du nouveau "Comité d'Admission" de la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba par l'hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique au Manitoba. Ce comité a été créé par suite d'une entente qui confie la préparation des instituteurs et institutrices manitobains à la faculté universitaire d'Education, et non plus à l'Institut Pédagogique comme auparavant.

Le travail principal du Comité consistera à étudier toutes les demandes d'admission aux cours d'entrainement pédagogique pour les écoles élémentaires, soit à l'Université de Manitoba, soit au Collège de Brandon, et à accepter ou rejeter ces demandes, selon le cas. Le comité aura aussi comme responsabilité de déterminer les aptitudes des candidats à la carrière de l'enseignement.

Le Leader-Post de Regina ne prise pas M. Y. Groulx

M. Groulx a beaucoup à apprendre sur la province de la Saskatchewan. C'est en ces termes que le Leader-Post de Regina commentait, en page éditoriale, le 20 mai, l'appui que la Société St-Jean-Baptiste de Montréal a offert aux parents francophones de cette province des Prairies, par la voix de son président, M. Yvon Groulx.

Le journal s'attaque surtout à une déclaration de la SSJB, selon laquelle la population francophone serait très nombreuse et constituerait un secteur important de la population totale de la Saskatchewan. En réfutation de cette opinion, le journal fait état du nombre plus considérable de citoyens d'origines allemande, ukrainienne et suédoise, pour conclure que le français n'est pas un moyen de communication très répandu dans les frontières de cette région. Il serait plus utile pratiquement de savoir l'Allemand, l'Ukrainien ou une langue scandinave . . . M. Groulx se trompe s'il compare la minorité francophone ici avec la minorité anglophone de la province de Québec . . . les proportions ne sont pas semblables . . .

En deuxième lieu, le journal répond à l'affirmation voulant que la population francophone ait des droits légaux distincts. L'Acte de l'Amérique britannique du Nord ne va pas aussi loin que M. Groulx le croit, de commenter le Leader-Post.

Tout en optant pour des raisons pratiques en faveur du bilinguisme comme moyen d'aider les Canadiens français à conserver leur culture et leur langue, le journal insiste sur la nécessité pratique dans la province d'une langue de communication, l'anglais, source d'unité. Ceci s'appliquerait aux élèves français qui, sans l'anglais, seraient incapables de concourir avec les autres citoyens plus tard.

Le journal suggère, cependant, que le français soit enseigné dans toutes les écoles pendant une heure chaque jour, compte tenu de la situation privilégiée du français dans l'histoire.

La Veillée — *A l'Hôtel de Ville*

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

La réunion régulière du conseil de ville eut lieu mardi soir dernier, 25 mai. Tous les membres étaient présents, S.H. le Maire, les échevins délégués et le greffier étant revenus sains et saufs de Windsor, Ont., où eut lieu le congrès des Maires et Municipalités.

Le Club Belge, dans une lettre au Conseil se déclare prêt à payer 25 pour cent du coût de réparation et de nettoyage du monument aux Morts qui se trouve devant leur salle. La commission des parcs dépenserait approximativement $150 à cet effet, et la ville paierait la balance. Le montant totale serait de $438.

La municipalité rurale de Taché invite les membres du conseil à assister à la réunion de l'Union des Municipalités, à Lorette, le 9 juin. Les échevins St-Hilaire et Guyot représenteront officiellement St-Boniface.

La municipalité de Le Pas présentera un mémoire au cabinet provincial lorsqu'il se rendra à Flin Flon. Dans ce mémoire elle demande que le taux de l'énergie électrique soit fixé à un seul et même niveau pour la campagne comme pour la ville. Cette municipalité réclame l'appui de St-Boniface. Cette demande fut remise au comité d'eau et lumière, pour étude.

La légion royale canadienne tiendra sa journée annuelle de la décoration des tombes le 27 juin. Il y aura parade au cénotaphe à 2 h. 30 p.m. Maire et conseillers sont invités d'y assister. Le conseil a voté le don d'une gerbe de fleurs.

M. Maurice Marcoux, syndic de la chapelle St-Louis de France, remercia le conseil et, surtout, le comité des travaux publics qui ont généreusement consenti la vente, au prix de $1, du terrain désiré pour la construction du Centre St-Louis.

M. l'échevin Van Belleghem félicita le chef de police, dont le rapport annuel des activités de son département est de parfaite tenue.

M. Nikola Zunic, représentant 21 maisons d'affaires de la rue Marion, a déclaré, bien que les marchands concernés ont souffert des pertes d'affaires à cause des travaux en cours, et bien que Métro considère de paver la rue Marion cet été, ces marchands sont d'avis qu'il serait préférable de fermer la rue Marion à toute circulation pendant ce temps, afin que le travail puisse être fait de la manière la plus rapide possible. Ils demandent donc en conséquence au conseil de ville de bien vouloir se joindre à eux pour une réunion conjointe entre la Chambre de Commerce et le Métro. La délégation demanda aussi au conseil de ne pas procéder au pavage des rues Kenny et Braemar, du moins pour la longueur de ces rues au nord et au sud de la rue Marion, pendant que la rue Marion serait fermée à la circulation, afin de permettre l'accès aussi près que possible à la rue Marion. Il fut décidé que le maire, le président des travaux publics, l'ingénieur et l'avocat de la ville (et n'importe quel autre membre du conseil le désirant) assistent à cette réunion conjointe.

M. E. Bouchard, de la rue Hébert, s'est présenté au nom de plusieurs résidents de cette rue pour protester contre la hausse des taxes dans leur quartier, surtout sur le côté sud de la rue. On se plaint, dit-il, de la condition de la rue, du fait qu'au moins une maison n'a pas les services d'eau et d'égout, et que les taxes ont monté d'environ $50. M. le Maire expliqua qu'ils auraient dû protester au moment où ils ont reçu leurs avis d'évaluation, et se présenter alors devant la cour de révision. Ils devront le faire l'an prochain. Toutefois, le maire promit de demander à Métro de réexaminer l'évaluation dans cette rue, afin de déterminer s'il y a eu erreur.

M. Bernard Aubry, président du comité du Centre Louis-Riel, demanda dans une lettre au conseil où on en est rendu à propos de ce Centre. M. le maire dit qu'il n'y a rien de réglé encore et que, durant le congrès à Windsor, il en a profité pour semer l'idée de ce projet parmi la délégation québécoise. Il a été fortement encouragé de continuer à réclamer l'aide de la province de Québec pour ce projet, conclut-il.

Le chef des pompiers, dans un rapport, a dit qu'il avait accordé 96 permis à des personnes responsables pour des feux d'artifice, pour le congé du 24, et qu'il ne s'est produit aucun accident dans la ville. M. le maire expliqua que la ville a maintenant le droit d'empêcher la vente de pétards ou autres articles de ce genre, d'après une loi qui vient d'être acceptée par la législature provinciale. Il a reçu un bon nombre de lettres et d'appels, félicitant la ville d'avoir pris cette attitude devant le danger toujours croissant d'accidents dus à ces causes. Il espère que les autres municipalités agiront en conséquence, afin de pouvoir contrôler ce danger.

La Société Canadienne de Prévention du Cancer a annoncé que St-Boniface est une des premières villes à dépasser son objectif au cours de la campagne de financement de ses activités. M. le maire déclara que le succès de cette campagne est dû aux efforts inlassables de Mme Levesque et de ses collaboratrices dans cette belle oeuvre.

Le conseil adopta à l'unanimité une résolution d'acheter assez de drapeaux canadiens et autres pour la décoration des boulevards et de l'hôtel de ville.

M. le maire et l'échevin McGurran sont partis aux petites heures, ce mercredi matin, pour se rendre à Killarney pour une réunion des municipalités.

M. le maire déclara qu'aucune décision n'a été prise quant au choix des emplacements des 3 arènes sportives, ou quant à la méthode de financement, et que ces questions seront discutées à une réunion spéciale du conseil.

L'échevin Couture, secondé par l'échevin Lonergan, proposa un vote de condoléance à M. Alphonse Bélanger et sa famille, éprouvés par le décès de Mme Bélanger.

Le conseil vota l'envoi de fleurs à M. J.-B. T. Hébert présentement hospitalisé.

L'hon. Claire Kirkland-Casgrain remercia la ville, et particulièrement l'échevin St-Hilaire, pour l'accueil chaleureux qu'elle a reçu lors de sa visite à St-Boniface.

M. le maire remercia tout particulièrement M. Maurice Prud-Homme, greffier, qui le seconda si puissamment lors des séances du congrès à Windsor.

Lundi prochain est un 5e lundi du mois. Il n'y aura pas de réunion des comités ce soir-là. Donc, la prochaine réunion aura lieu le lundi 7 juin.

Le français au Manitoba

Un débat sur des propositions relatives à l'enseignement du français dans les écoles manitobaines comme langue seconde a donné lieu tout récemment à une vive controverse à la Législature de Winnipeg.

M. L. Desjardins, député libéral de St Boniface, représentant une circonscription partiellement française, avait certes raison de s'opposer à un amendement proposé par M. James Bilton, progressiste conservateur de Swan River, demandant une enquête approfondie sur cette question. En définitive, cette dernière suggestion équivaut à une manière polie de renvoyer le problème aux calendes grecques.

La remarque de M. Bilton, à savoir que le Manitoba était bilingue en 1870, mais que depuis cette époque, les pourcentages des différents groupes linguistiques avaient considérablement changé, est un piètre argument. A moins d'avis contraire, le Manitoba fait encore partie de la Confédération. Or, celle-ci accorde officiellement à un des groupes fondateurs du pays, les Canadiens français, des droits pour conserver leur langue maternelle. D'après le raisonnement de M. Bilton, en 1870 et en 1965, les Canadiens anglophones au Québec n'avaient pas et n'ont pas les mêmes privilèges que leurs compatriotes d'expression française dans cette province!

De plus, on peut se demander si la sollicitude du même député à l'égard des petits Canadiens français est réellement sincère. "Si ceux-ci négligent d'apprendre l'anglais, dit-il, cela peut leur causer du tort". Quelle inquiétude sans fondement! A l'école et au contact de la majorité anglophone, les jeunes Manitobains francophones peuvent apprendre suffisamment la langue de Shakespeare pour ne pas éprouver de difficulté dans l'avenir. Il n'existe aucun danger de ce côté. La seule véritable menace pour eux, c'est l'anglicisation. Avec l'enrichissement de leur langue maternelle et de l'anglais comme langue seconde, ils pourront mieux que des unilingues rendre service à leur province et à leur pays.

Gérard Bernier.
(Le Droit)

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière — 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store — 406, rue Taché
La Cantine — Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen — 133, avenue Provencher
Magasin Shop Rite — 470, avenue Provencher
McCullough Drug — angle Marion et Taché
Niakwa Motor Hotel — Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
Park Confectionery — 412, rue Taché
Pharmacie Archibald — 665, rue Archibald
Pharmacie Provencher — 182, avenue Provencher
Pharmacie Paquin — 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface — 354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

La Bible vous parle

N'entretenez aucun souci; mais en tout besoin recourez à l'oraison et à la prière, pénétrées d'action de grâces, pour présenter vos requêtes à Dieu. (Phil 4, 6)



CITÉ DE ST-BONIFACE
Avis d'amélioration locale

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera l'amélioration locale suivante et prélèvera le coût de cette amélioration contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant, trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Bordure de rue et ruisseau	
Rue Eugénie, de l'avenue Braemar à Enfield Crescent.	$1,200.00

Coût environ de l'amélioration sur base de frontage

Bordure de rue et ruisseau (période de 3 ans)

Comptant	$2.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans	$0.75 du pied de frontage.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Fern. D. MARION,
Greffier Suppléant

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 21 mai 1965.

N.B. — En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:
Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité.

Les Canadiens français recevront leurs degrés à la collation des diplômes de l'Université de Manitoba

Liste des diplômés canadiens-français qui recevront leurs degrés à la collation des diplômes de l'Université de Manitoba les 27 et 28 mai:

Bacheliers ès arts (latin-philosophie, Collège de St-Boniface): Armand Boisjoli, médaille d'or de l'Université, Yves Allard, David Baert, Roger Bisson, Gemma Boily, Marie-Thérèse Boily, Julia Boon, Jacques Cadieux, Raymond Carignan, Charlotte Cloutier, Priscille Cormier, Lilliane Delaquis, Irène Delorme, Gilbert Dupuis, Renée Gendron, Donald Gilmore, Renald Guay, Maria Heppner, William Hrynkow, David Jubinville, Réginald Lacroix, Denis Létourneau, Margis Matulionis, Soeur Pauline Ménard, Fernande Paquette, Lorraine Poitras, Léo Ponceiet, Anita Rocan, Robert Roch, Robert Roy et Gilbert Sabourin.

Bacheliers ès arts (cours général): François Avanthay, Philippe Bonin, René Bosc, Madeleine Bourgouin, Maurice Decosse, Emile Dupas, Hubert Emond, Linda Gervais, Geneviève Houde, Rosemarie Leblanc, Paul Léveillé, Ernest Molgat et Patricia Tanguay.

Bacheliers ès sciences: Léandre Boily, Alcide Millette, Wilfred Richer et Marc Thorimbert.

Bachelier en commerce: Romain-Octave Audet.

Doctorat en philosophie (Ph. D.): Guy Beaulieu.

Maîtres ès arts: Marcien Ferland et John Guertin-Gordon.

Maîtres ès sciences: Joseph-Paul Bouchard et Germain Maguet.

Maître en éducation: Paul Régnier.

Maître en droit: Marcel Desautels.

Maîtres en service social: Olivier Bernardin, Judith Cancade, Euclide Hérie et Annette Pantel.

Docteurs en médecine: Léon Lapointe et Fernand Letain.

Docteurs en art dentaire: Roger Bourgeault et Ronald Edward Volk.

Bacheliers en service social: Judith Labelle et Denys Marion.

Bachelière en sciences hospitalières: Geneviève - Antoinette Benoit.

Diplôme en occupation thérapie: Micheline Veillet.

Certificats en pédagogie hospitalière: Jeanne Grimard, Lorraine Masson, Angeline Charlesworth et Joséphine Savoie.

Bacheliers en droit: Rémi Lafrenière et Rhéal Teffaine.

Bachelières ès sciences en arts ménagers: Diane Ducharme et Viviane Mollot.

Bachelier ès sciences en agriculture: Gabriel Roy.

Bachelier ès sciences en génie-électricité: Joseph-Victor Hébert.

Bacheliers en éducation: Noël Allard, Frère Irénée Breton, Edmond-Gérard Bruyère, Françoise Carignan, Jean-Léon Deschênes, Stella-Mae Desroches, Laurent Gagné, Jean Gisiger, Jean-Paul Guénette, Claire Himbeault, Thérèse-Marie Legault, Robert Painchaud, Solange Sabourin, Lucien St-Vincent et Alphonse Tétrault.

Diplôme supérieur en musique: Charlotte Hébert.

Certificats en éducation: Kathleen Banville, Jeannine Beaudette, Victor Bonin, Hubert Bouchard, René Brodeur, Victor Chaput, Raymond Constant, Gérald Dureault, Albert Fontaine, Gabriel Girard, Paul-Louis Léger, Lucien Loiselle, Robert MacDonald, Richard Roy et Gaston Tonnellier.

Mémoire du Cercle Molière devant la Commission Laurendeau-Dunton

(Suite de la première page)

Membre de l'Association canadienne de théâtre amateur (ACTA) et grâce à cette organisation, un homme de théâtre éminent, M. Gratien Gélinas, a donné une conférence au Cercle Molière. Réunissant directeurs et comédiens, il a discuté avec eux, par la suite, des différents aspects du théâtre professionnel et amateur.

Plus récemment un metteur en scène, diplômé de l'Ecole nationale du théâtre, M. Julien Forcier, envoyé par l'ACTA, a mis en scène une pièce dont la distribution était presque entièrement confiée à des jeunes comédiens de l'Atelier. Cet événement et la visite de M. Gélinas ont considérablement stimulé l'activité au Cercle Molière.

Le théâtre et l'enseignement du français

Le Cercle Molière à ses débuts a fait oeuvre de philanthrope. Ses dons en espèces aux écoles françaises, aux sociétés de bienfaisance, à la Croix-Rouge, etc, lui sont devenus impossibles aujourd'hui. Il est tout naturel qu'il revienne à son but véritable: le théâtre au service de l'expansion culturelle française, de la langue parlée, devenu un sujet d'une extrême importance. En exemple dans ce domaine: les demandes qui lui ont été adressées d'aller donner des représentations dans des régions où la population anglophone est majoritaire, Saskatoon et Regina, Sask., ou à peu près exclusive, comme Fort William et Port Arthur, Ont. Dans ces deux derniers endroits, la pièce que le Cercle Molière devait présenter avait été mise au programme français des écoles secondaires de cette année. Quelques jours après la représentation, les élèves eux-mêmes l'ont jouée à leur tour devant leurs camarades. Inutile de souligner le bénéfice que ces étudiants en ont retiré et l'importance que les organisateurs attachaient à la visite du Cercle Molière.

Le théâtre amateur; merveilleux instrument d'éducation

Professionnel ou amateur, le théâtre est un art où se rencontrent tous les autres arts. Mais le théâtre amateur est plus spécialement désigné pour le travail préparatoire, d'abord par la pratique de la langue parlée, l'enrichissement du vocabulaire, surtout dans les milieux où les deux s'appauvrissent. Il améliore la diction en soumettant l'interprète à des exercices de projection de la voix, d'articulation, de respiration. De plus, le maintien et l'assurance en scène aideront le jeune comédien, plus tard, dans toutes les circonstances.

Tous les aspects du théâtre exigent de l'étude et de la recherche, qu'il s'agisse du choix, de l'approfondissement et de l'interprétation d'un texte ou de la présentation scénique. La voix, l'intonation tout autant qu'un costume, un maquillage, un éclairage concourent à la création d'un personnage.

C'est encore, souvent, au théâtre amateur que les nouveaux dramaturges doivent leurs premiers essais, la présentation de leurs premières oeuvres. C'est à lui également que le théâtre professionnel doit un bon nombre de ses recrues de choix; à lui qu'incombe la tâche de préparer des auditoires pour le théâtre professionnel, surtout dans les régions éloignées des grands centres.

Conclusion

Tout ce qui précède démontre bien le rôle important que peut jouer, même avec des moyens modestes, le théâtre amateur sur un plan national.

Les services rendus au théâtre professionnel devraient lui donner droit à l'aide de celui-ci. Nous pensons particulièrement, pour l'avenir immédiat, à l'envoi de directeurs, de metteurs en scène professionnels aux groupes isolés à travers le Canada. Ceci serait en même temps un débouché excellent pour les diplômés des conservatoires et d'écoles d'art dramatique, en attendant l'établissement de véritables centres de théâtre dans tout le pays.

Nous pensons également que notre théâtre ne sera vraiment canadien — et bilingue — que dans la mesure où on donnera à la jeunesse les vrais moyens de s'exprimer. De ses rangs sortiront les futurs auteurs dramatiques, metteurs en scène, comédiens et autres spécialistes du théâtre. Il est donc nécessaire de faciliter l'accès aux bourses, aux écoles d'art dramatique à tous les jeunes amateurs canadiens. Outre des cours gratuits, leur subsistance devrait être assurée par des bourses suffisamment substantielles. Le cours terminé, le retour de ces jeunes gens dans leur région, pour y pratiquer leur art dans les institutions d'enseignement, les groupes amateurs, devrait être obligatoire pour une période de 2 ou 3 ans et leurs services raisonnablement rétribués.

L'utilisation des talents de notre jeunesse canadienne-française dans nos provinces de l'Ouest aurait pour effet, dans une certaine mesure, d'enrayer un mal angoissant: les départs de plus en plus nombreux de nos meilleurs sujets dans le cadre artistique et culturel vers les grands centres de l'Est. Il est certain que la possibilité de se créer une carrière selon leurs goûts et leurs aptitudes les engagerait à demeurer, ou à revenir, dans les provinces des prairies.

Le séjour dans un milieu français imposé par leurs études, le contact avec les professeurs et élèves parlant leur langue et, enfin, tout ce qu'une ambiance culturelle peut offrir d'enrichissant ouvrent de nouveaux horizons et donnent de l'assurance. Nos jeunes gens se rendraient mieux compte de l'utilité de leur présence et de leur travail parmi les leurs, de la nécessité de resserrer les liens qui unissent tous les Canadiens français au sein et au service d'un Canada uni et bilingue.

L'établissement de centres culturels français avec des salles de spectacle modestes, mais bien conçues et pratiques, pouvant recevoir des troupes professionnelles à l'occasion, permettrait à nos jeunes diplômés d'exercer l'enseignement de leur art et de contribuer pleinement à l'expansion d'une culture nationale.

Mariage

LEFLOUR—McCARTHY

C'est le samedi 1er mai que fut célébré en la basilique le mariage de Jeannette McCarthy, fille de M. et Mme Henry McCarthy, à Paul Leflour, fils de M. et Mme Henri Leflour, tous de St-Boniface. MM. McCarthy et Leflour accompagnaient leurs fille et fils, respectivement, à l'autel.

M. l'abbé Louis Laurencelle, vicaire de la paroisse cathédrale et cousin de la mariée, célébra la messe et donna la bénédiction nuptiale. Mme J.-Emile Bohémier chanta quelques cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Louis Molin.

La mariée portait une longue robe en poult-de-soie blanche de style princesse, garnie d'appliqués semblables à ceux du voile qui était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Mme Honoré Rondeau, tante de la mariée et dame d'honneur, était revêtue d'une robe en poult-de-soie beige. MM. Alex Dinkyvich, Roger Leflour et Russ Gary agissaient comme garçons d'honneur.

Mlles Patricia McCarthy et Marguerite Henrie, filles d'honneur, portaient des toilettes identiques: longues robes de dentelle et d'organza, de couleur vert pâle, avec couronnes de même nuance. La petite bouquetière, Estelle McCarthy, était habillée de la même façon. Toutes avaient de beaux bouquets de roses blanches.

M. Armand McCarthy, cousin de la mariée et maître de cérémonies à la réception qui suivit la cérémonie du mariage, proposa le toast aux mariés.

Tous les parents et quelques amis des mariées ont pris part aux activités de la soirée. M. Raymond McCarthy, frère de la mariée, fit alors entendre sa magnifique et douce voix de rossignol.

Les nouveaux époux résident maintenant à Hamilton, Ont.

La Commission du Centenaire, octroi $15,000 aux 4-H

Un chèque de $15,000 fut présenté récemment, par le Commissaire John Fisher, à M. Norman D. Hogg, ancien président du Conseil canadien des clubs 4-H. Cet argent sera partagé parmi les administrations provinciales des 4-H pour fins de voyages et d'échanges de programmes pendant l'année courante. C'est la deuxième année consécutive que la Commission du Centenaire fait un tel octroi dans le même but. L'année dernière il se chiffrait à $10,000.

Le 4 mai dernier, lors de l'assemblée annuelle du conseil exécutif canadien des clubs 4-H on a établi la formule de distribution. La moitié du montant sera partagé également entre les 10 provinces; l'autre, d'après le pourcentage provincial des membres de l'association nationale.

Le Conseil canadien des Clubs 4-H est très reconnaissant à la Commission pour l'appui reçu. Il offre l'occasion de promouvoir l'éducation de ses membres méritants par le voyage et l'échange de renseignements et d'idées.

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

La piété est utile à tout, car elle a la promesse de la vie, de la vie présente comme de la vie future. (I Tim 4, 8)

Sts-Martyrs-Canadiens

Promesse des Jeannettes

Le mercredi 19 mai fut un grand jour pour les neuf aspirantes qui firent leur entrée à la septième ronde des Jeannettes des Sts-Martyrs-Canadiens. Les fillettes, revêtues de leur joli costume bleu marine, étaient entièrement dans l'esprit de l'occasion. Tous les parents des aspirantes étaient présents, de même que quelques papas et mamans de celles déjà reçues.

Le décor représentait "La Forêt Bleue" qui est le symbole ardent et le thème du Jeannettisme. Le programme débuta par la promesse des demoiselles suivantes: Marie Brunet, Suzanne Châtelain, Michèle Dumaine, Jacqueline Garand, Thérèse Létienne, Lorraine Marius, Louise Mousseau, Katheryne Senez et Hélène Vrignon.

Ceci fut suivi d'une courte démonstration de réunion Jeannette où elles deviennent d'autres personnages; pour l'occasion, elles étaient toutes des lapins. Ensuite, une ronde par les nouvelles Jeannettes fut appelée "Pataud", et après cela, la ronde par les anciennes avait pour titre "Entrons dans la ronde". Jeux, chants, etc., y furent inclus.

M. l'abbé B. Bélanger, curé et aumônier de la ronde, dit un mot à l'assemblée, après lequel Mme A.-M. Loiselle, présidente du Comité Directeur des Guides Catholiques de St-Boniface, adressa la parole à son tour. La magnifique soirée se termina par un goûter "cordon bleu", gracieuseté du Comité Protecteur. Félicitations aux nouvelles Jeannettes. Remerciements aux organisatrices.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 29 mai, à 10 h. 30 a.m.

Baptême

Carolyn - Patricia-Marie, fille de Noël St-Hilaire et de Lucille Rivard.

Bazar

Le bazar des clercs-servants de la basilique de St-Boniface aura lieu au Collège de St-Boniface le 30 mai, de 1 h. à 6 h. p.m.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249.

La Bourse: son rôle, son fonctionnement, ses mystères

"La Bourse et la vie". Ce titre fait tout de suite songer à un vol à main armée, mais il n'en est rien. C'est là le titre d'un film d'une heure, réalisé par Jean Dansereau, de l'Office national du film, qui sera présenté au réseau français de télévision de Radio-Canada le dimanche 30 mai, à 9 h.

La bourse, ici, c'est celle qui s'écrit avec un "B" majuscule et qui désigne le haut lieu de la finance où se jouent, chaque jour, des sommes fabuleuses. Quotidiennement, nos journaux consacrent des pages entières aux cotes de la Bourse. Pour ceux qui sont étrangers à cet univers particulier, ces colonnes de chiffres ne signifient rien ou rappellent seulement la grande débâcle de 1929. Pour d'autres, cependant, les pages financières sont des sortes de bréviaires. Des fluctuations dépendent leur humeur et parfois même leur vie.

Par son film, Jean Dansereau a voulu expliquer aux non-initiés le fonctionnement de la Bourse. Il a exploré tous les éléments qui la constituent et a cherché à découvrir le rôle qu'elle joue dans notre économie. Il a rencontré aussi quelques personnalités pour qui le marché n'a plus de secret.

"La Bourse et la vie" entraînera les téléspectateurs au parquet où règne chaque jour une activité monstre dans une atmosphère de fébrilité, de nervosité et d'excitation indescriptible. Aux yeux du profane, tout ceci est un véritable embrouillamini, une cacophonie gigantesque. Tout le monde semble parler et crier en même temps et on se demande bien comment tous ces gens réussissent à se comprendre. Au cours de cette séquence du film, nous pénétrerons en quelque sorte ce mystère, grâce à des micros-radios que le réalisateur avait confiés à quelques courtiers. Nous entendrons ainsi clairement leurs "conversations"; nous assisterons à quelques-unes de leurs transactions. Cette scène, tournée au parquet de la Bourse de Montréal, nous donnera une idée de ce qui se répète chaque jour dans les parquets de toutes les grandes villes du monde.

"La Bourse et la vie" nous fera connaître également quelques grands spécialistes de la finance: John Kenneth Galbraith, l'un des plus importants économistes américains, et Hamilton Bolton, analyste du marché de Montréal. A ces spécialistes, on a posé plusieurs questions, telles que: la Bourse est-elle possible en Union soviétique? Y a-t-il possibilité d'une crise comme en 1928? Au cours de ce documentaire, on rencontrera aussi ces personnages tout à fait pittoresques qui jouent à la Bourse comme à la roulette: les spéculateurs. L'un d'eux déclare avoir fait deux millions de dollars en moins de deux ans. D'autres ont pris d'assaut la ville minière de Timmins. Ce sont de vieux routiers de la spéculation, qui ont beaucoup gagné et beaucoup perdu, mais qui toujours sont à la recherche de l'affaire qui monte, du "boom" qui leur apportera la fortune.

Production de Jacques Bobet, le film "La Bourse et la vie" a été réalisé par Jean Dansereau, avec la collaboration de Jean LeMoyne pour la recherche et le commentaire. Ont aussi collaboré à ce film: l'assistant-réalisateur Arnie Gelbart, le cameraman Gilles Gascon et l'ingénieur du son Marcel Carrière.

La Course de Mosport

Située à cinquante milles de Toronto, Mosport est une piste de deux milles et demi, dessinée dans un terrain de 500 acres; elle peut accueillir, deux fois l'an, quelques-uns des as du volant. Que ce soit à l'occasion de la course du printemps, la "Player's 200", ou au Grand Prix du Canada, en septembre, les bolides rouges, bleus, verts et jaunes hurlent à Mosport l'hymne de la puissance et de l'habileté. Lotus, Ferrari, Porsche, Jaguar et quelques autres sont les mots magiques qui font briller d'envie les yeux de quelques dizaines de milliers de spectateurs accourus pour ce festival automobile.

Depuis quatre ans, se tient à Mosport la plus importante course de vitesse au Canada. Elle attire les grandes vedettes internationales. La première année, elle avait vu courir Stirling Moss; l'an dernier, Moss était encore présent, mais cette fois comme "chef d'écurie".

C'est à cette "Player's 200" de 1964 que les téléspectateurs auront le plaisir d'assister, le mardi 1er juin, à 9 h. 30 du soir, grâce à un reportage enregistré, bien fait pour nous permettre de suivre toutes les péripéties de la course. Nous verrons à l'oeuvre: G. T. Foyt, le gagnant d'Indianapolis; Jim Clark, d'Ecosse; Graham Hill, d'Angleterre; Innes Ireland; le Montréalais Ross de Ste-Croix et le vainqueur Bruce McLaren.

Cette course de 200 milles ne manquera pas d'incidents impressionnants, de dérapages et de moteurs qui prennent feu. 62,000 personnes étaient accourues, en 1964, à cette manifestation sportive pittoresque.

Le reportage sur la "Course automobile de Mosport", qui passera le mardi 1er juin, à 9 h. 30 du soir, sera présenté par René Lecavalier et réalisé par Louis Arpin.

Au poste CBWFT

SAMEDI 29 MAI

5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roman de la Science
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Billet de faveur: "Corrida de la peur"
10.00—Votre choix
10.30—Cinéma: "La Fille du torrent"

DIMANCHE 30 MAI

5.00—Jacqueline Pascal
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les Insolences d'une caméra
9.00—La Bourse et la vie
10.00—Court métrage
10.30—Long métrage: "L'Homme à femmes"

LUNDI 31 MAI

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Le Chemin des écoliers"

MARDI 1er JUIN

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Le Roi de la jungle
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La Cour est ouverte
9.30—Course d'automobiles à Mosport
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Gérard Philipe: "Le Rouge et le Noir"

MERCREDI 2 JUIN

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "L'Homme du jour"

JEUDI 3 JUIN

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le Quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—Panique
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Tocsin"

VENDREDI 4 JUIN

4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean-Caribou
7.00—L'Enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Court métrage
8.30—Cinéma international: "L'Assassin connaît la musique"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.30—Cinéma: "La Punition"

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Rencontre avec Soeur Marc-de-Jésus

Le lundi 10 mai dernier, les étudiantes le l'Institut avaient rendez-vous à 8 h. 30 a.m. avec la Rév. Sr Marc-de-Jésus, missionnaire du Brésil. Soeur Marc-de-Jésus revenait de sa mission à São Paulo et avait gracieusemen accepté de venir nous parler de sa vie missionnaire. Ses premiers mots furent en Portugais et exprimaient sa joie de pouvoir nous revoir. Ensuite, elle nous exposa la vie des différentes classes de gens, mais surtout celle des pauvres parce que ce sont eux avec lesquels les soeurs missionnaires travaillent.

Le système d'éducation au Brésil nous fut expliqué, de même que les différents problèmes sociaux. Mais ce qui nous frappa le plus fut l'histoire de la Vierge de l'Aparécida. Soeur Marc-de-Jésus avait rapporté une petite réplique de cette statue miraculeuse pêchée dans la mer par deux Brésiliens. Depuis ce temps, la Vierge a sauvegardé le Brésil en maintes circonstances. Naturellement, il y eut plusieurs questions de part et d'autre pour éclaircir quelques points de la vie missionnaire.

Pour clore cette rencontre, Soeur Marc, avec sa guitare, nous chanta trois chansons du Brésil. Les étudiantes jouirent beaucoup de cette heure instructive et agréable. Merci chaleureux à Soeur Marc-de-Jésus. Sa visite a stimulé notre intérêt missionnaire.

Agnès MORIN.

La jeunesse fait foi au monde adulte

Quelles sont nos responsabilités de chrétiennes dans le monde adulte? Cette question fut répondue lors d'une discussion le soir du 11 mai. Un panel, composé de Mme Ayotte, institutrice à l'école Marion, Mlle Elizabeth Redmond, qui enseigne le français à Kelvin High, et Mlle Lorraine Laurin, une ancienne élève de l'Institut et maintenant garde-malade étudiante, et dirigé par Mlle Julie Guilbault, aborda quelques points comme la liberté et les problèmes rencontrés dans le monde du travail ou le monde professionnel.

Cette discussion éclaira plusieurs élèves et fut comme une préparation éloignée à la vie de demain.

Yvette LEVASSEUR.

Conférence sur le mariage

Le mercredi soir 12 mai, les filles de l'Institut Collégial St-Joseph entendirent une conférence sur le mariage, présentée par M. et Mme Aurèle Desaulniers. La conférence débuta à 7 h. 45 par le petit mot de bienvenue de Rose-Marie Guénette. M. et Mme Desaulniers, mariés depuis onze ans et parents de quatre enfants, se servirent de leur expérience pour nous parler sur la vocation du mariage. Ils nous dirent que si l'on veut savoir à quelle vocation l'on est appelé, il faut prier et Dieu nous éclairera.

Puis, M. Desaulniers nous indiqua les désavantages des mariages mixtes et ensuite, avec Mme Desaulniers, il nous renseigna sur le sujet de la régulation des naissances. En somme, avec l'aide de nombreuses questions posées par les filles, ils nous montrèrent davantage le but du mariage et ils nous donnèrent quelques exemples pour illustrer les joies et les problèmes de la vie du mariage.

Quand la soirée se termina, les filles retournèrent chez-elles, rassurées par les bons conseils qu'elles venaient de recevoir.

Nous voulons remercier M. et Mme Desaulniers de s'être dérangés pour nous donner une conférence aussi profitable.

Anne-Marie MOLGAT.

Echange d'étudiants canadiens et américains

Le R. P. L. Guy, S.J., du Collège de St-Boniface, vint renseigner les élèves des 10e et 11e années au sujet de l'échange d'étudiants entre Topeka, Kansas et St-Boniface.

Le Père Guy expliqua comment chaque élève intéressée pourrait aller passer deux semaines à Topeka et ensuite recevoir son amie de Topeka à St-Boniface pour les deux semaines suivantes. Les frais du voyage du mois de juillet seront partagés par l'Association des Juifs et des Catholiques et par le voyageur afin que le voyage ne coûte que le minimum aux étudiants de chaque ville.

Ensuite, le Père Guy parla d'un échange au Canada seulement. L'appel se fait à la 11e année et il y a une limite sur le nombre d'élèves choisis dans chaque école. Le gouvernement qui paie pour le voyage envoie des étudiants à des villes de Rivière-du-Loup à Vancouver en comptant Terre-Neuve et l'Ile-du-Prince-Edouard aussi. La durée de ce voyage est d'une semaine.

Le but de ces projets est de développer chez les jeunes la connaissance du Canada et d'intégrer les catholiques et les non-catholiques afin qu'aucun préjugé n'existe entre les deux dénominations.

Nous remercions sincèrement le Père Guy de nous avoir éclairées à ce sujet, et nous espérons que la réponse des jeunes sera généreuse.

Suzanne LAURIN.

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 29 mai

8 h. 30 — **Corrida de la peur:** E.-U. 1951. Drame de R. Rossen avec Mel Ferrer et Anthony Quinn. — Un matador n'ose plus redescendre dans l'arène après la mort de son manager. — Bonne partie documentaire. Etude psychologique intéressante. Excellents interprètes. — Liaison. Scènes passionnelles. **Adultes, des réserves.**

10 h. 30 — **La fille du torrent:** Fr. It. 1961. Drame psychologique de H. Herwig avec Alida Valli et Jacques Fontan. — Une mère possessive s'oppose au mariage de ses fils. — Manque d'unité. Interprétation artificielle et gauche. — Images suggestives. Relations avant mariage. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 30 mai

10 h. 30 — **L'homme à femmes:** Fr. 1961. Drame policier de J.-G. Cornu avec Danielle Darrieux et Mel Ferrer. — Un inspecteur enquête sur la mort d'un maître-chanteur. — Intérêt restreint. Manque d'homogénéité. Bonne interprétation. — Cynisme et amoralisme. **Adultes, des réserves.**

Lundi 31 mai

10 h. 30 — **Le chemin des écoliers:** Fr. 1958. Etude de moeurs de M. Boisrond avec Bourvil et Alain Delon. — Un jeune garçon ment à son père pour pouvoir entretenir une maîtresse. — Sans qualité artistique. Bonne interprétation. — Milieu sordide. Présentation indulgente du dévergondage. **Déconseillé.**

Mardi 1er juin

10 h. 30 — **Le rouge et le noir:** Fr. 1954. Drame psychologique de C. Autant-Lara avec Gérard Philipe et Danielle Darrieux. — Un jeune ambitieux choisit la carrière ecclésiastique pour réussir dans la société. — Réalisation soignée. Fidélité d'ensemble à l'oeuvre de Stendhal. Excellents interprètes. — Héros cynique. Exaltation d'un amour adultère. Déformation de valeurs religieuses. **Déconseillé.**

Mercredi 2 juin

10 h. 30 — **L'homme du jour:** Fr. 1937. Comédie dramatique de J. Duvivier avec Maurice Chevalier et Elvire Popesco. — Un électricien se croit un grand chanteur de music-hall. — Entrain. Photo agréable. — Nombreuses liaisons. Adultères. **Déconseillé.**

Jeudi 3 juin

10 h. 30 — **Tocsin:** It. 1949. Comédie dramatique de L. Zampa avec Gina Lollobrigida et Eduardo de Felippo. — Un curé emploie l'argent qu'une femme lui a confié pour fonder un orphelinat. — Sympathique. Faiblesses dans la réalisation. Bons interprètes. — Conclusion positive. Détails scabreux. **Adulte, des réserves.**

Vendredi 4 juin

8 h. 30 — **L'assassin connaît la musique.** Fr. 1963. Comédie policière de P. Chenal avec Paul Meurisse et Maria Schell. — Pour trouver le calme nécessaire à son inspiration, un musicien commet plusieurs meurtres. — Mise en scène honnête. Bons moments. Interprétation un peu chargée. — Mariage ridiculisé. Liaison. Images suggestives. **Adultes, des réserves.**

11 h. 30 — **La punition:** Fr. 1962. Chronique de J. Rouch avec Nadine Ballot et Jean-Claude Darnal. — Une lycéenne erre dans les rues de Paris où elle fait diverses rencontres. — Essai de cinéma-vérité. Caméra très mobile. Episodes intéressants. — **Adultes.**

Services postaux à Saint-Boniface

L'honorable Roger Teillet, C.P., député, a annoncé le 18 mai que le ministre des Postes a donné l'autorisation d'étendre le service de livraison à domicile à 219 points de remise situés sur le côté nord de la rue Goulet entre Enfield Crescent à l'est et le chemin Ste-Marie à l'ouest, à Winnipeg.

Cette amélioration du service postal commencera dès que le maître de poste aura pris les mesures nécessaires. Par un avis, les usagers intéressés seront informés du service proposé.

L'Eglise encourage les recherches spatiales

Aux techniciens italiens qui vont bientôt lancer le satellite italien: "San Marco", Paul VI a déclaré que l'Eglise approuvait et encourageait les recherches spatiales:

"Dans la compétition pacifique pour la conquête spatiale, l'Eglise voit une magnifique confirmation des possibilités de la nature humaine, à laquelle Dieu a infusé son souffle de vie immortelle, en la créant à son image: possibilité d'élévation et de recherche, tension et passion pour tout ce qui est grand, audacieux, sublime. Cette aspiration renferme en elle la recherche perpétuelle de Dieu de la part de l'homme."

Assemblée annuelle de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie

LA BROQUERIE — Le lundi 17 mai avait lieu l'assemblée annuelle de la Société St-Jean-Baptiste. M. Albert Vielfaure, M.A.L., président, souhaita la bienvenue et fit ressortir les activités accomplies au cours des dernières années — citant également quelques faits intéressants recueillis dans les archives. M. Vielfaure souligna quelques dangers qui menacent les Canadiens français du Manitoba et la nécessité d'une telle organisation pour la survivance des nôtres. Il remercia ceux qui se sont dévoués des années durant dans l'exécutif et exprima le désir que tous continuent à collaborer dans le même sens. Il formula le voeu que les jeunes s'intéressent au mouvement. Après avoir encore une fois remercié les personnes qui ont organisé la soirée du 25 avril dernier, M. Vielfaure souhaita aussi que de telles soirées se perpétuent.

La lecture du rapport financier et des activités fut faite par le secrétaire, M. Laurent Dubé, suivi de l'élection d'un nouveau comité qui se mit à l'oeuvre le soir même sous la présidence de M. J.-L. Lord, MM. L. Dubé, Georges Choiselat et Gérard Kirouac, aidés de quelques Dames Auxiliaires, Mmes E. Plouffe et E Gauthier et Mlle M.-L. Boily. Les gagnants au tirage de la vente des billets sont les suivants: $25.00, M. Alphonse Fournier; $10.00, Mme Edmond Plouffe.

Une réunion du comité élu eut lieu le jeudi 20 mai alors que fut discutée la célébration de la saint Jean-Baptiste, le 24 juin prochain. Voici à ce sujet quelques notes d'intérêt général:

On demande à tous les paroissiens de participer à cette fête patriotique, en décorant leurs voitures pour la circonstance. Que les résidences sur le parcours de la parade soient également décorées.

Il y aura grand char allégorique de la St-Jean-Baptiste. Toutefois au lieu de préparer d'autres chars allégoriques individuels, on demanderait aux gens d'affaires de se grouper comme l'an dernier pour construire un kiosque sur le terrain du pique-nique. De beaux prix seront offerts aux plus beaux kiosques. Ce plan aurait pour but de donner au terrain du pique-nique un aspect plus attrayant pour les visiteurs.

Un beau programme projeté est laissé en majeure partie à l'initiative des jeunes. Que l'on suive attentivement la chronique et les annonces à CKSB pour plus de détails à ce sujet. En attendant, bienvenue à tous à La Broquerie le jeudi 24 juin prochain.

Chambre de Commerce

Le jeudi 6 mai avait lieu, à l'école élémentaire, l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. M. Alphonse Fournier, président, souhaita la bienvenue. Il y eut ensuite lecture des minutes, du rapport financier et rapports des différents comités.

Pour le concours d'embellissement rural, le trophée pour la ferme fut remporté par M. Denis Nadeau, et pour le village par M. Norbert Durand, gérant de la Coopérative de Consommation.

On discuta ensuite d'affaires nouvelles, projets du centenaire, industries ou améliorations possibles dans la paroisse.

Après les élections du nouveau comité, M. Fournier présenta l'invité d'honneur, M. Joseph Martin, secrétaire du "Manitoba Centennial Corporation". M. Martin voulut bien exposer en français, d'intéressants faits sur l'histoire de la Confédération et il parla de l'esprit qui anime les responsables de la célébration du centenaire. "Faire le Canada meilleur — Quel plus bel héritage à laisser à la postérité au moment où nous entrons dans le deuxième centenaire de la Confédération", de dire l'éloquent orateur.

M. Martin se prêta ensuite avec bienveillance aux questions qui lui furent posées.

Çà et là

La semaine dernière, M. Hervé Gamache, de Montréal, était en visite chez M. et Mme Victor Gamache à qui il rapportait des nouvelles de leur fils, Laurent, hospitalisé depuis un grave accident survenu il y a quelques mois.

M. et Mme Ovide Vielfaure et leurs deux enfants, Gisèle et Gilbert, ont fait récemment un voyage à Verner et North Bay, Ont., où Mme Vielfaure visitait sa mère, Mme E. Goulet, ses frères, ainsi qu'une soeur, la Rév. Sr Massabielle, S.G.C., de Montréal, qu'elle n'avait pas revue depuis six ans.

Le lundi 11 mai, MM. et Mmes Alfred Choiselat et Georges Choiselat et Mlle Joséphine Choiselat revenaient d'un voyage à Edmonton où ils avaient le plaisir de passer quelques jours en compagnie de la Rév. Sr Jeanne Choiselat, S.G.M., missionnaire au Fort Rae, T.N.-O., et qui conduisait un malade à l'hôpital de cette ville. Les voyageurs se rendirent aussi à St-Albert et à Legal où ils visitèrent les tombes de Mgr V. Grandin, O.M.I., et du R. P. A. Lacombe et le musée des souvenirs.

Le dimanche 16 mai, M. l'abbé Pierre Raymond avait l'amabilité de présenter à la paroisse des diapositives qu'il rapportait de son récent voyage outre-mer. Merci à M. l'abbé Raymond qui sut rendre ce spectacle doublement intéressant par ses commentaires de connaisseur et d'artiste.

Du 14 au 16 mai, un groupe de jeunes gens suivaient une retraite fermée au noviciat de St-Norbert. Ce sont: Gilbert Plouffe, Antoine Savard, Léon Normandeau, Yves Lord, Albert Granger et Jean-Paul Taillefer. Tous ont vivement goûté ces heures de bienfaisante récollection.

Le 8 mai, une délégation de la paroisse assistait au congrès de l'Association des Parents et Maîtres à St-Boniface: Mme L. Granger, présidente, et son époux, M. et Mme Jean-L. Lord et Mme Edmond Plouffe.

Le dimanche 16 mai, MM. et Mmes Alphonse Fournier et Marcien Boily, de La Broquerie, et Mme Euclide Comeault, de St-Boniface, étaient de retour d'un voyage à Radville, Sask., où ils visitèrent MM. et Mmes Léo Freynet et Emile Lambert. Ils eurent en même temps l'occasion d'assister à la collation du diplôme de Mlle Laurette Lambert, nièce de M. et Mme Boily.

Banquet annuel

Bienvenue à tous au neuxième banquet annuel du Club sportif le dimanche 30 mai, à 8 h., à l'école secondaire de La Broquerie.

Dignitaires et invités: M. W. H. Jorgenson, membre du Parlement; M. J. B. Carroll, ministre du Bien-être social, M.A.L.; M. Laurent Desjardins, M.A.L.; M. Albert Vielfaure, M.A.L.; M. Leonard Barkman, M.A.L.; M. Eliot Chorley, joueur pour le Club National de hockey; M. Teddy Green, joueur professionnel de hockey pour les Bruins de Boston; M. B. Cooper, l'athlète du Manitoba pour l'année 1964-65; M. Z. Audet, commissionnaire pour la coupe Molloy; M. N. Moulder, président de la ligue Provencher; M. le maire Joseph Guay, de St-Boniface; M. T. S. Smith et M. Georges Boily, préfet de la municipalité.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Compétition divisionnaire de piste et pelouse

Le 20 mai a été une journée mouvementée et mémorable pour les élèves des écoles secondaires de la division de la Rivière Rouge.

Avec l'amélioration de la cour du collège et l'acquisition d'un matériel de gymnastique plus adéquat, les élèves se sont entraînés cette année beaucoup plus intensément que dans le passé, et les résultats n'ont pas été lents à se montrer.

Nos élèves ont fait très bonne figure parmi les athlètes présents à cette olympiade du 20 mai. Pour simplifier, nous mettrons à la suite du nom de chaque gagnant, l'abbréviation de sa catégorie et son rang. Il y avait quatre catégories: primaire (P), junior (J), intermédiaire (I), senior (S).

Course de 100 verges: Jules Turenne (J 3), Alain Leclair (I 1), René Pelletier (S 3), Robert Gates (S 1).

Course de 220 verges: Gérald Valois (J 2), Alain Leclair (I 1), Robert Gates (S 1), Maurice Fortier (S 3).

Course de 440 verges: Gérald Valois (J 2), Maurice Fortier (S 1), Jean-Paul Fillion (S 3).

Course de 880 verges: Larry Gagne (P 2), Denis Lavoie (J 2), Paul Graveline (S 2), Stanley Fontaine (S 3).

Course du mille: Larry Gagné (P 2), Denis Lavoie (J 3), Robert Goulet (I 3), Stanley Fontaine (S 3).

Triple saut: Gérald Valois (J 2), Réal Cormier (J 3), Joseph Muller (I 1), Paul Graveline (S 1), Robert Gates (S 3).

Saut en hauteur: René Sabourin (S 1), Richard McVicar (P 7), Paul Gilmore (J 2), Clément Proulx (J 3), Marcel Lamoureux (S 3).

Saut en longueur: René Asselin (P 3), Bill Johnston (J 2), Joseph Muller (I 2), René Sabourin (S 1), Paul Graveline (S 2), Raymond Beaudry (S 3).

Saut à la perche: Robert Goulet (I 1), Joseph Muller (1 2), Conrad Marion (I 3), Claude Fillion (S 2), René Pelletier (S 3).

Lancer du disque: Paul Ayotte (J 3), Claude Fillion (S 2).

Lancer du poids: Gilbert Bourgeois (J 1), Brunel Loiselle (J 2), Conrad Marion (I 1), Ronald Proulx (I 3), Donald Toupin (S 2), Roger Descôteaux (S 3).

Félicitations à tous ces heureux gagnants qui ont bien mérité la place qu'ils détiennent, et les deux premiers de chaque catégorie se présenteront à la compétition régionale. L'Institut Collégial St-Pierre accueillera de nouveau sur son beau terrain un grand nombre d'athlètes le 29 mai. Cette journée promet des performances qu'il vaudra la peine de voir et d'applaudir. D'ailleurs, plusieurs records régionaux ont été brisés lors de la compétition divisionnaire, et cela par un vent qui ne favorisait pas les athlètes.

Comme le 29 mai se trouve un samedi, nous espérons qu'une grande assistance viendra supporter et encourager les efforts de ses porte-couleurs de la Rivière Rouge. Aurons-nous plus de représentants cette année à la compétition provinciale, le 5 juin? Pourquoi pas?

En attendant, le trophée des olympiades de la Rivière Rouge pour les garçons va à St-Pierre et il trônera à côté du trophée des olympiades pour les filles, car cet Institut Collégial a réussi à accumuler plus de points dans les deux sections.

Si nous envions ce trophée, nous sommes quand même heureux de féliciter ceux qui ont réussi à le remporter dans une lutte franche et loyale.

Inscriptions pour septembre

La fin du mois de juin verra probablement une des dernières inscriptions possibles pour l'année scolaire 1965-1966. Aussi, s'il est de votre intention d'inscrire un garçon de la 9e à la 12e année inclusivement pour le cours académique, ne retardez plus. Chaque jour qui passe diminue le nombre de places disponibles.

Une rencontre avec le principal, le F. Fernand Marion, C.S.V. apportera une réponse à plusieurs des questions qui peuvent surgir à propos de l'enseignement et de l'éducation.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Aubigny

Retour de voyage

Le dimanche 23 mai, les paroissiens étaient tout à la joie grâce au retour de leur bon curé, M. l'abbé R. Nadeau, après une absence qui leur sembla bien longue. Il a eu le privilège de prendre des vacances bien méritées en parcourant quelques pays d'Europe.

Il a pu admirer les magnificences de certains pays. Par contre il fut le triste témoin de la grande misère qui est le partage de quartiers moins évolués de la France. Ces gens peinent dans des conditions de vie très primitives. De jeunes enfants mal vêtus ne fréquentent pas l'école, car ils n'ont pas d'autre alternative que de travailler pour gagner leur vie. Sur le plan religieux les faits sont plus alarmants encore, car des unités seulement sur des milliers de catholiques pratiquent leur religion. Les églises sont dans un état d'abandon des plus déplorables.

De tels récits sont de nature à faire apprécier l'aisance qui existe à Aubigny. Maintenant il serait ingrat d'oser maugréer.

Quelques dames voulurent se dévouer à faire du ménage. Elles rendirent l'église et le presbytère reluisant de propreté. Certes elles jugeaient cela un bien faible témoignage de gratitude envers la paternelle sollicitude de leur dévoué curé. Celui-ci en exprima une profonde reconnaissance.

De conclure M. le curé, le plus beau jour de son voyage fut celui de son retour auprès de ces ouailles. Les paroissiens sont bien touchés de cette déclaration de dévotion pastorale.

Ce même dimanche, les paroissiens du côté est de la rivière éprouvaient des sentiments analogues. Depuis au-delà d'un mois, ceux-ci se virent contraint à être isolés de leur famille paroissiale. Comme il arrive tous les ans, la hauteur des eaux avait immobilisé le bac traversier. Il faisait donc bien bon de revenir rendre leurs hommages à Dieu dans leur église. C'est la dernière fois que le sacrifice est imposé, car le complètement de leur pont ne tardera pas.

Malades

Quelques malades hospitalisés récemment sont de retour à leur foyer: Mme Clovis Vermette, MM. Max Macdonald et J. Ouimet.

Soirée sociale

Le samedi 22 mai, il y eut, à la salle Normandin, soirée sociale en l'honneur de M. Maurice Touchette et de Mlle Yvonne Bourgoin à l'occasion de leur prochain mariage. Une foule nombreuse est venue fêter les futurs époux. L'orchestre "Les meilleurs" joua une musique des plus entraînantes.

Vassar

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 20 mai à la salle paroissiale. La présidente demanda au directeur, M. l'abbé Jean-L. Caron, de bien vouloir diriger les prières et souhaita ensuite la bienvenue aux quatorze membres présents.

Après l'appel des membres et la lecture des minutes de la dernière assemblée, il y eut élection d'un nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: présidente, Mme Louise-A. Côté; secrétaire, Mme Armand Brouillette; vice-présidente, Mme Florence Cayer; présidente du comité d'action sociale, Mme Gertrude Côté; spirituel, Mme Léona Preteau; appel des membres, Mme Rose-Marie Smetana; éducation et presse, Mme Lucille Gauthier.

Il fut décidé qu'à chaque premier dimanche du mois, les membres de la Ligue reçoivent la sainte communion.

La présidente distribua à chaque membre un livret de billets pour la loterie d'un couvre-pieds, au profit de la Ligue.

Un grand merci à M. le curé pour les suggestions et pour son message spirituel si intéressant et encourageant.

Les prières de clôture furent récitées et un délicieux goûter fut servi.

Çà et là

M. Alphonse Beaudry est de retour chez lui après avoir passé l'hiver chez sa fille, Mme Albert Desautels, à St-Georges.

M. et Mme J. Szecodé (Dolorès Boutang) et leur fils sont en visite chez M. et Mme Frank Boutang.

Mlle Antoinette Grouette est retournée à son travail à l'hôpital Taché après avoir eu deux semaines de vacances.

Bonne chance et bon succès à M. et Mme Teddy Maczuga, dans leur nouvelle entreprise (camion de transport) à Grunthal.

M. et Mme Pero et leur fille, Edmée, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Preteau.

M. et Mme Philippe Gauthier, ainsi que M. et Mme Eddy Horvath et leur fille, Nicole, sont allés passer quelques jours à Cochenour où ils visiteront M. et Mme Gérard Gauthier.

Prompt rétablissement à Mme A. Prasek, patiente à l'hôpital de Roseau, et à Mme M. Loiselle, hospitalisée à Ste-Anne-des-Chênes.

Le Club 4-H

Le mercredi soir 12 mai eut lieu une agréable soirée présentée par le Club 4-H. Mlle Lorraine Stephen, économiste ménagère, et son assistante, Mlle E. Rocher, étaient présentes. Ces dernières, après avoir jugé les travaux des filles, durent décerner à chacune un ruban rouge qui signifie ouvrage satisfaisant.

Ensuite, la présidente, Mlle Cheryl Baines, souhaita la bienvenue, et Mlle Carole Gauthier, secrétaire, lut son rapport.

Une saynète intitulée "Happiness in Marriage" et présentée par Mlles Alice Deblanc et Diane Preteau fut bien appréciée de la foule. Les remarques des parents furent lues par M. Maurice Gauthier et celles de chef par Mme Armand Brouillette. Une démonstration appelée "Handy Information" fut présentée par Carole Gauthier et Wonda Slusarczyk; ces deux dernières devront se rendre à Morris pour participer au concours qui aura lieu au mois de juillet.

Après une chanson par toutes les filles, membres du Club 4-H, un mot d'appréciation et d'encouragement fut donné par M. l'abbé J.-L. Caron et la Rév. Sr Guy, principale de l'école.

Un succulent goûter fut servi par les jeunes filles.

Fête des Mères

Une grande surprise fut réservée aux mères de familles de Vassar à l'occasion de la fête des Mères. Une messe spéciale fut chantée à leurs intentions et ensuite les mères se rendirent à la salle où elles furent attendues et applaudies par leurs maris et leurs enfants.

Un délicieux goûter préparé par les jeunes filles de la paroisse fut servi par les jeunes gens. M. Brian Brouillette lut l'adresse et Mme Laurent Cayer répondit au nom de toutes les mères.

2ème session du Parlement catholique Junior, le 21 mai

Comme on le sait, le Parlement Junior des Ecoles Catholiques de Winnipeg se tient en deux sessions chaque année. La première eut lieu le 14 mai et la deuxième le vendredi suivant, 21 mai.

A cette dernière, après l'entrée des membres, le chapelain, le R. P. H. Drake, S.J., ouvrit l'assemblée par la prière. Le speaker, D. Kozier, lut ensuite les télégrammes envoyés au Délégué apostolique et ceux reçus de lui. Le lieutenant-gouverneur Barkwell fit ensuite son entrée, escorté à son trône par les dignitaires, après quoi le speaker lui fit part des projets de loi à être présentés, lui demandant son approbation.

M. Josaphat Gauthier agissait de nouveau comme greffier de la Chambre. Il lut les titres desdits projets de loi, à savoir: celui concernant la ligue de balle molle interparoissiale, celui du "Field Day" et celui concernant la campagne-concours d'affiches-réclame.

Le débat entre les membres du gouvernement et ceux de l'opposition se tint sur différents sujets, soit les clubs dramatiques, les services partagés et l'amélioration des terrains de jeux des écoles.

M. Guillaume Rhéaume, représentant l'école du Sacré-Coeur, parla en anglais et en français. Il souleva l'objection suivante: "S'il est illégal, comme le prétend le gouvernement, de soutenir les écoles séparées, il serait illégal aussi de donner une augmentation de salaire à celui qui contribue au soutient de ces écoles".

M. Gildas Molgat, chef de l'opposition, était présent. Il félicita les membres du Parlement Junior et leur dit combien il aimait assister à ces sessions. Il souhaita que quelques-uns des membres présents soient élus plus tard à la Législature manitobaine.

M. J. R. Cowan, représentant M. Roblin, parla dans le même sens, faisant ressortir comment lui-même avait commencé jeune à s'intéresser aux affaires publiques.

Après la signature des projets de loi présentés, le greffier de la Chambre annonça l'assentiment royal, après quoi le lieutenant-gouverneur prononça le discours de clôture.

La 29e assemblée du Parlement Junior fut ensuite prorogée.

St-Norbert

Réunion de la L.F.C.

La dernière réunion de l'année de la Ligue des Femmes Catholiques (section française) de St-Norbert aura lieu le mercredi 2 juin. Espérons qu'un bon nombre de dames seront présentes.

N'oubliez pas la communion des enfants qui aura lieu le dimanche 30 mai à la messe de 10 h. a.m. On demande à toutes les dames de chanter en choeur à cette messe afin que les premiers communiants gardent un beau souvenir de cette journée.

On invite tous les premiers communiants à venir recevoir la sainte communion à leur messe de 9 h. a.m et à se rendre ensuite au sous-sol de l'église pour un petit déjeuner. C'est aux parents de donner le bon exemple à leurs enfants dès maintenant afin que ces derniers se fassent un devoir de recevoir souvent la sainte communion.

Les membres de la Ligue offrent leurs condoléances à M. et Mme David Guénette à l'occasion du décès de leur fille.

Fort Garry

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des Dames de Ste-Anne et de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Vital de Fort Garry eut lieu au début de mai.

Le travail de ce petit groupe a été couronné de succès grâce à son esprit de coopération. La somme de $4,291.00 a été réalisée. Leurs activités méritent d'être soulignées: thé de recrutement, souper de famille, carnaval des sous et thé des jonquilles.

Le travail des dames s'étend aussi à l'aide à la Croix-Rouge, à la Marche des dix sous, le combat du cancer, le secours aux familles nécessiteuses, etc.

Le nouvel exécutif pour l'an prochain est comme suit: présidente, Mme C. Vermeulen, réélue; vice-présidentes, Mmes L. O'Neill et J. R. Richardson; trésorière, Mme R. Lernout, fils; secrétaire-correspondante, Mme A. Knight.

Thé de recrutement

Le thé de recrutement aura lieu le dimanche 6 juin, de 2 h. à 4 h. p.m., dans la salle paroissiale, avenue Manahan. Les profits de ce thé sont destinés aux bourses offertes par les dames aux finissants de l'école St-Maurice. A la fin de toutes les messes ce même dimanche, il y aura vente de tartes.

Bienvenue à tous.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 20 mai, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion mensuelle. M. l'abbé Gédéon Trudeau était présent. La nouvelle recrue est Mme Théodore Dupont. La Ligue comprend 44 membres; 31 membres étaient présents à l'assemblée.

Les présidentes des différents comités lurent leur rapport.

Mme Carolus Vincent, en charge du comité spirituel, lut quelques passages de la "Famille Chrétienne" et "Espérance, vertu de la route". Mme Paul Boulet, présdiente du comité d'éducation, nomma des dames pour faire la perception lors de la campagne du cancer. Elle encouragea les dames à se procurer un drapeau "Canadien" pour leur foyer, à l'occasion des fêtes civiles.

M. le curé se dit enchanté de voir que des paroissiens s'occupaient d'aller chercher les vieillards pour les amener à l'église, soit pour les messes du dimanche ou pour le premier vendredi du mois. Il les encouragea à continuer ce beau travail.

Mme Sévère Vincent fut l'heureuse gagnante de la cagnotte.

Dorénavant la messe et l'assemblée mensuelle auront lieu le troisième mardi de chaque mois; la messe à 7 h. 30 p.m., suivie de l'assemblée. La prochaine réunion aura lieu le mardi 15 juin Bienvenue à toutes les dames et demoiselles.

L'on termina l'assemblée par la prière et l'O Canada. Un goûter fut servi.

Isle-de-Chênes

Soirée récréative

Une grande soirée récréative, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse, aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 30 mai. Si vous désirez passer une agréable soirée, ne manquez pas d'être présents.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle du 13 mai a été très intéressante; la Ligue, qui est à son début, compte déjà 26 membres actifs dont deux demoiselles.

Invitation à toutes les dames et les jeunes filles de se joindre à ce mouvement qui semble vouloir progresser rapidement.

Au Sacré-Coeur

Précisions

C'est le R. P. Hubert de Palma, O.S.M., de la paroisse italienne Notre-Dame du Rosaire, et non le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, qui prononça l'allocution de circonstance lors de la présentation du drapeau canadien à l'école paroissiale du Sacré-Coeur par les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher. Le Père de Palma est l'aumônier du Conseil Provencher.

Le Père Soulodre remercia toutefois, au nom de l'école et de la paroisse, les généreux donateurs.

Jour d'orientation professionnelle dans la Division Rivière-Seine

LORETTE — Les commissaires de la Division Rivière-Seine, sous l'habile direction de leur président, M. le Dr F. P. Doyle, ont organisé, le mardi 11 mai, une journée d'orientation pour les étudiants de leurs écoles.

Les élèves de St-Norbert se rendirent à l'Institut Collégial de Lorette; ceux de St-Adolphe, La Broquerie et Woodridge se groupèrent à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes. Dix-neuf conférences furent données aux 750 élèves de la division.

Voici les noms et professions des conférenciers: M. F. Paquin, agronome; M. le Dr F. P. Doyle; le caporal Boyd Diamond, gendarmerie royale; M. le Dr P. R. Crawford, dentiste; M. C. Maxwell, technicien de laboratoire et rayons-X; Mlle Pottinger, infirmière à l'hôpital général St-Boniface; M. le professeur C. E. Henry, directeur des cours d'été et du soir; M. C. J. Melrose, Air Canada; M. Laughton, principal du "Success Commercial College"; M. Gabriel Forest, comptable agréé; M. M. Tinsley, banquier; Mlle Geraldine Hamilton, travailleuse sociale du "Children's Aid Society"; M. le Dr Stanger, secrétaire de "Manitoba Veterinary Association"; M. le professeur Andrew Baracos, de la Faculté des ingénieurs; Mlles Jenson et Foxter, techniciennes en arts ménagers; M. Robert Bend, professeur, Département d'Education; M. C. H. C. Edward, doyen de l'Ecole de Droit du Manitoba; M. Talbot, de l'école technique du Manitoba.

Les étudiants avaient eu le privilège de manifester leur désir quant aux sujets à traiter, avant l'organisation de cette journée. Le choix des conférenciers fut ensuite laissé aux commissaires.

Ce fut une excellente occasion pour les élèves d'entendre des professionnels et des spécialistes. Plusieurs points se précisèrent quand les auditeurs posèrent des questions et demandèrent des renseignements supplémentaires sur les carrières qui les intéressaient.

Le personnel enseignant et les élèves désirent remercier très chaleureusement les responsables de cette journée, et les félicitent de cette heureuse initiative.

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée régulière de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le lundi 3 mai au gymnase de l'école secondaire. Des films très intéressants furent déroulés. M. l'abbé E. Fontaine, curé, en donna l'explication, ce qui fut d'un grand profit pour les personnes présentes, lesquelles comprendront mieux leurs enfants.

A la fin de l'assemblée, quatre délégués furent choisis pour aller au congrès annuel de la Fédération de l'A.P.M. qui avait lieu au gymnase du Juniorat de la Ste-Famille le samedi 8 mai. Mmes Rosa Therrien, Joséphine Turcotte et Joseph Poirier, M. Léon Desmarais et trois religieuses institutrices, les Rév. Srs Supérieure, du Sacré-Coeur et St-Eméric, y ont aussi participé.

Chant liturgique

Depuis quelques semaines, chaque mardi soir, il y a une pratique de nouveaux chants liturgiques français, sous l'habile direction de M. l'abbé G. Bergeron. Un bon nombre se rend, mais il y a de la place pour d'autres qui devraient se faire un devoir d'être présents.

Ça encouragerait davantage le responsable, M. l'abbé Julien Lévesque, vicaire, qui se dévoue tant pour la paroisse.

Remerciements

Le cours de préparation au mariage s'est terminé le dimanche 16 mai. Sincères remerciements à M. le vicaire pour cette initiative et félicitations pour le succès obtenu. Une cinquantaine de jeunes ont profité de ces salutaires instructions données par MM. et Mmes Gérald Carrière, Roland Marcoux et Bernard Aubry, de St-Boniface, et Maurice Therrien, de Lorette, M. le Dr Doyle, de Ste-Anne, M. l'abbé Léo Couture, chancelier du diocèse, et M. l'abbé Lévesque.

Trois délégués

Trois délégués, M. et Mme Louis Marcoux et Mme Joséphine Turcotte, se sont rendus à l'assemblée annuelle de Radio-St-Boniface Ltée tenue au Collège de St-Boniface.

Somerset

Filles d'Isabelle du Cercle La Nativité no 689

La réunion mensuelle des Filles d'Isabelle eut lieu le lundi 10 mai. Un grand nombre de membres étaient présents. Après l'assemblée, nous eûmes le plaisir d'entendre la Rév. Sr Marc-de-Jésus, S.N.J.M., dans une causerie sur l'Amérique latine. Cette religieuse, dédiée à l'apostolat dans ce pays, sut nous captiver par ses paroles vivantes, ainsi que par sa voix mélodieuse accompagnée de sa guitare.

Nous remercions Soeur Marc-de-Jésus pour ses paroles intéressantes, ainsi que les mélodies espagnoles qu'elle sait si bien interpréter, et lui souhaitons bon succès dans les missions lointaines.

Le comité de recrutement a été très actif dernièrement. Le résultat est que huit nouveaux membres ont pris place parmi nos rangs. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue en attendant la grande initiation qui aura lieu dès le début de septembre.

Le pèlerinage qui devait avoir lieu à la grotte de Notre-Dame de Lourdes à St-Malo, à la fin de mai, a été contremandé. La date a été changée au 20 juin. Nous espérons voir plusieurs Filles d'Isabelle, ainsi que les membres de leur famille. Il y a même possibilité d'avoir un autobus pour accommoder toutes les personnes intéressées.

LA REDACTRICE.

St-Joseph

Baptêmes

Marie-Rita-Adéline, fille de Marcel Fillion et d'Adéline Grégoire, née le 2 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Parent.

Joseph-Léonide-Adrien, fils de Léonide Delorme et de Rachelle Bruneau, né le 17 avril. Parrain et marraine, Adrien et Gabrielle Marcil, remplacés par M. et Mme Raymond Delorme.

Claudette-Marie-Thérèse, fille d'Yves Lafrenière et de Denise Davy, née le 7 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Durand.

Laurent-Joseph, fils de Léon Sarrasin et de Marie Gagnon, né le 4 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Sarrasin.

Mariage

Sincères félicitations à M. et Mme Henri Ouellet (Gisèle Rémillard) à l'occasion de leur récent mariage. Bonheur et longue vie à ces nouveaux époux.

Le Pas

Journée des finissants

Le vendredi 14 mai avaient lieu la collation des diplômes et la distribution des prix à l'école du Sacré-Coeur, dirigée par les religieuses de la Présentation de Marie.

Son Exc. Mgr P. Dumouchel, O.M.I., invité d'honneur, célébra la messe de 9 h. en présence des élèves et d'un grand nombre de parents et d'amis.

La cérémonie fut rehaussée par le magnifique chant exécuté par les religieuses et les élèves. La Rév. Sr M.-Albert touchait l'orgue.

Les finissants, vêtus de la toge et du béret traditionnels, firent leur entrée dans l'église, sous une garde d'honneur formée des élèves des 10e et 11e années. Tous reçurent la sainte communion.

A l'issue de la messe, M. Genick Jossé récita l'acte de consécration au Sacré-Coeur et Mlle Muriel Labelle, celui à la sainte Vierge.

Un succulent déjeuner fut ensuite servi au couvent pour les finissants et leurs parents. Mgr Dumouchel et plusieurs prêtres rehaussaient ce déjeuner de leur présence.

Voici les noms des finissants: Mlles Muriel Labelle, Adèle Major, Caroline McLonghlin et Helen Tomchak, MM. Kenick Jossé, Ronald Berstrom, James Booth et David Nickolychuk.

Le soir, à 7 h., eut lieu la bénédiction du St-Sacrement, et les invités se réunirent ensuite à la salle Guy où les finissants firent leur entrée au son d'une marche solennelle.

Le programme de la soirée débuta par un mot de bienvenue prononcé par M. G. Jossé et la prière des finissants récitée par Mlle A. Major. M. R. Berstrom et Mlle M. Labelle prononcèrent les discours d'adieux, puis vint ensuite la présentation des prix par Mgr Dumouchel.

Chaque finissant reçut un souvenir du R. P. R. Chaput, O.M.I., curé, du principal et de leur institutrice, la Rév. Sr M.-Agnès-de-Jésus, à qui ils présentèrent un bouquet de roses rouges.

Mgr Dumouchel, Son Hon. le maire H. Trager et M. Roland McCurdy, inspecteur d'école, prirent ensuite la parole à tour de rôle pour féliciter les finissants.

Tous les paroissiens souhaitent bon succès aux finissants dans leurs futures carrières.

Çà et là

M. et Mme Jack Landel et leur famille sont allés demeurer à Red Deer, Alta. A l'occasion de ce départ, une réception eut lieu chez M. et Mme Bob Jackson où se réunissaient parents et amis.

M. Edmond Godin est de retour dans la paroisse après avoir passé l'hiver chez ses fille et gendre, M. et Mme Don Zahari, à Peace River, Alta.

Mlle Jeannine Pelletier, de Flin Flon, est venue passer la fin de semaine chez M. et Mme E. Godin.

Mme B. Beaudry est de retour de sa promenade à Brandon. Elle s'est aussi rendue à Winnipeg où elle a visité ses fille et gendre, M. et Mme S. Scott.

A l'occasion du 80e anniversaire de naissance de M. L. Buckberger, plusieurs parents et amis se sont réunis pour une veillée-surprise. Tous souhaitent au jubilaire une longue vie parmi les siens.

Dianne Vermette, âgée de 13 ans, est l'heureuse gagnante du trophée "Morden Kinsmen Club" décerné à l'élève qui s'est classée première dans les finales de pièces de violon, au festival sud-manitobain tenu à Altona récemment. Elle est la fille de M. et Mme Arthur Vermette et étudie la musique au couvent de St-Jean-Baptiste.

Claudette Ayotte, fille de M. et Mme Claude Ayotte, de St-Jean-Baptiste, s'est mérité le trophée "J. A. Kroeker" au festival sud-manitobain, tenu à Altona récemment. Elle s'est distinguée dans les classes de chant "Junior" en obtenant 88% pour un chant de folklore "Les Danseurs noyés" qu'elle a exécuté sans accompagnement. Claudette étudie la musique au couvent de St-Jean-Baptiste.

Powerview

Baptêmes

Le 7 février: Colette-Claudia, fille de Clément Fontaine et de Denise Malo, née le 4 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Bouthillier.

Le 21 mars: Gale-Marie, fille de Léo Dean et d'Ida Ridd, née le 7 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Harbottle.

Le 11 avril: Shannon-Léona, fille de Hugh Shiel et de Juliette Dupont, née le 2 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Knott.

Le 17 avril: Richard-Jude-Joseph, fils d'Henri Grandbois et d'Odélie Lessard, né le 3 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Lajoie.

Le 25 avril: Irène-Suzanne, fille de Clément Hoehne et d'Albina Domanko, née le 19 février. Parrain et marraine, M. Bernhard Hoehne et Mlle Marie Schlattmann.

Malades

Prompt retour à la santé à Mmes Victorine Vincent et Orius Alarie. Cette dernière a subi une intervention chirurgicale; sa mère, Mme Picard, s'occupe de la famille pendant le séjour de sa fille à l'hôpital.

M. et Mme Gabriel Leclaire, de St-Adolphe, célèbrent leur 25e anniversaire de mariage

ST-ADOLPHE — Le samedi 15 mai, une messe spéciale fut célébrée par M. l'abbé A. Brunet, curé, aux intentions de M. et Mme Gabriel Leclaire à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Une grande assistance avait voulu s'unir aux jubilaires. On remarquait surtout une forte délégation de Filles de la Croix, congrégation que choisit comme la sienne, Monique, fille unique des jubilaires, Soeur Monique-St-Gabriel.

Pendant la messe, les jubilaires étaient accompagnés à la sainte table par deux couples à l'honneur, MM. et Mmes Hormisdas Alarie et Albert Breton. Mlle Maria Delorme, nièce de M. Leclaire, touchait l'orgue. Après la cérémonie religieuse, les parents et amis saluèrent affectueusement l'heureux couple photographié avec leur enfant au sortir de l'église.

Plus tard dans la soirée, une réception intime se déroula à la salle de la Légion à Ste-Agathe, artistiquement décorée de motifs anniversaires. M. Pierre Delorme, un parent, était maître de cérémonies. Il s'acquitta comme toujours avec maîtrise et humour de son rôle de commentateur.

M. et Mme Leclaire eurent ensuite la délicieuse surprise d'entendre une adresse prise sur ruban et lue par leur fille qui chanta aussi une jolie chanson de circonstance. Tous furent bien émus de cette délicate attention. Plusieurs magnifiques cadeaux furent offerts aux jubilaires qui, en termes émus, et à tour de rôle, remercièrent les invités de ce beau témoignage d'affection à leur égard.

M. et Mme Leclaire désirent remercier tous ceux qui leur ont offert des voeux, des fleurs et des cadeaux. Un merci spécial à M. et Mme E. Alarie qui étaient les organisateurs de cette journée.

N.-D.-de-Lourdes

Balle-au-camp

Le dimanche 23 mai, l'équipe Notre-Dame "Comets" joua une partie contre l'équipe de Rathwell et fut victorieuse au compte de 5 à 4.

L'équipe Notre-Dame "Braves" joua sa partie contre l'équipe de Haywood et perdit au compte de 13 à 5.

Les parties de ligue se jouent le soir à 7 h. 30 et le dimanche à 2 h. 30 p.m.

Pour 1965, Notre-Dame-de-Lourdes fut choisi comme siège du bureau-chef de la ligue.

Le jeudi 27 mai, à 7 h. 30 p.m., l'équipe de Holland viendra jouer à Notre-Dame-de-Lourdes. Venez encourager les joueurs.

Bingo

Le dimanche 30 mai, il y aura bingo; le gros lot sera de $400.00.

Dunrea

Thé annuel

Le mercredi 12 mai avait lieu, à la salle paroissiale, de 3 h. à 5 h. p.m., le thé annuel de la Ligue des Femmes Catholiques auquel beaucoup de personnes se rendirent.

Une dizaine de tables avaient été dressées avec art et les invités furent servis avec courtoisie et bonne humeur. Il y eut aussi vente de produits d'art culinaire, biscuits, gâteaux, brioches et pains, ainsi que des boîtes de surprise.

Les dames de la Ligue désirent remercier cordialement toutes les personnes qui ont si généreusement répondu à leur appel, ainsi que celles qui les ont aidées de toute autre manière.

Remerciements

Mme Clara Fifi, à qui il est impossible de répondre à tous les parents et amis qui lui ont envoyé des cartes de souhaits à l'occasion de la fête des Mères, désire remercier sincèrement, par la voie du journal, toutes ces personnes qui lui ont causé un réel bonheur.

Çà et là

M. l'abbé C. Vachon, curé, s'est rendu à McCreary, Laurier et Ste-Rose-du-Lac, les jeudi et vendredi 13 et 14 mai, visitant des confrères et autres amis.

Mlle Bertha Langlois, qui était hospitalisée à Ste-Rose-du-Lac, est revenue à Dunrea.

M. et Mme N. Boulet se rendirent à St-Boniface pour la fin de semaine du 15 mai et y visitèrent de la parenté.

Plusieurs dames de la Ligue des Femmes Catholiques, entre autres, Mmes Gérard et Georges Boulet et Athanase Lavoie, ainsi que Mlle Bertha Langlois, se sont rendues au dernier ralliement de cette société qui eut lieu à Winnipeg récemment.

M. et Mme André Fortier, d'Alamina, Sask., devant déménager prochainement à Estevan, étaient dans cette localité récemment, visitant Mme Gagnon, M. et Mme E. Beaupré et autres parents.

Malades

Souhaits de bon courage et prompt retour à la santé s'adressent à Mme Albert Boulet, hospitalisée à St-Boniface, ainsi qu'à M. Edouard Fortier, qui est de retour à la maison et en bonne voie de guérison après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général de Winnipeg. M. et Mme Wilfrid Fortier, de St-Boniface, le ramenèrent au foyer dernièrement.

Ste-Geneviève

Assemblée conjointe

Le mercredi soir 12 mai avait lieu, à la salle paroissiale, une assemblée conjointe de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Geneviève et de celle de Ross.

La conférencière invitée était la Rév. Sr Thérèse LeGal, S.G.M., enfant de la paroisse, diplômée en théologie et qui s'occupe du recrutement des vocations religieuses. Elle sut intéresser l'auditoire par ses paroles pleines d'humour et de bons conseils, et aussi par la présentation de vues en couleur prises au cours de ses nombreux voyages. Espérons que cette bonne semence aura un jour sa moisson.

Merci à Soeur Legal pour cette soirée très intéressante et instructive.

Il fut décidé d'annuler le thé qui avait été annoncé pour le 23 mai. Il y aura ce jour-là un tournoi de balle très intéressant, puisque plusieurs équipes des paroisses environnantes sont invitées à y participer.

Rendez-vous donc en grand nombre à ce tournoi dont les profits iront aux deux équipes de jeunes des paroisses de Ste-Geneviève et de Ross. Ce tournoi est organisé par le Club du dévouement de cette paroisse, dont le président est M. Lucien LeGal. Ceux qui n'ont pas visité l'intérieur de l'église pourront profiter de cette journée pour le faire.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83	83
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80	80
Fourrage no 1	79.2	79.2	79.2	79	79
Fourrage no 2	76.2	76.2	76.2	76	76
Fourrage no 3	73.2	73.2	73.2	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	137.4	137.4	137.4	137.4	137.4
C.W. no 3—6 rangs	135.4	135.4	135.4	135.4	135.4
Fourrage no 1	125	125	125	125	125
Fourrage no 2	124	124	124	124	124
Fourrage no 3	121	121	121	121	121
SEIGLE —					
C.W. no 2	120⅛	121.2	120.6	120⅝	120.2
C.W. no 3	117⅛	118.2	117.6	117⅝	117.2
C.W. 2 rej.	116⅝	117.6	117.2	117⅛	116.6
C.W. no 4	104⅛	105.2	104.6	104⅝	104.2
Ergot	101⅛	102.2	101.6	101⅝	101.2
Sur voie net	120⅛	121.2	120.6	120⅝	120.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Mai	285⅝	284.6	284	281⅛	278.2
Juillet	286⅛	285.2	283.6	281.4	279.2
Novembre	248	248.2	248.4	248	248.2
Janvier	247.4	247⅞	248	247.4	247.6
AVOINE —					
Mai	83⅛	83⅛	83.2	83	83
Juillet	83⅛	83⅛	83⅛	83	83
Octobre	81.4	81.6	81.6	81.6	81.4
Décembre	80.4	80⅝	80⅝	80⅝	80.4
ORGE —					
Mai	128⅜	128⅜	128⅜	128.4	128⅜
Juillet	127.2	127.6	127⅝	127⅜	126⅞
Octobre	120⅞	121.2	121⅛	121⅜	121
Décembre	120⅛	120⅛	120⅛	120.2	119.6
LIN —					
Mai	326⅛	327.4	327.4	326.6	325⅞
Juillet	327	328⅛	328.2	327.6	327
Octobre	327	327.6	327⅝	327	325⅞
Décembre	325	326⅛	325.2	324⅞	323.2
SEIGLE —					
Mai	120⅛	121.2	120.6	120⅝	120.6
Juillet	121.6	122⅞	122⅛	122.2	122
Octobre	124.6	125⅞	125⅜	125⅝	125⅜
Décembre	125.2	126	125⅜	125.6	125.2

(Pour la semaine du 17 au 21 mai 1965)

Le consul de France en visite à St-Claude

ST-CLAUDE — M. Damien Giordani, consul de France, a gentiment répondu à l'invitation de la population française de la paroisse, le dimanche après-midi 16 mai. Il fut d'abord reçu à un vin d'honneur chez le docteur Pierre Filpot, maire du village, qui avait invité des membres (et leurs dames) du conseil municipal, de la Chambre de Commerce et de la Commission scolaire. Il paraît que la conversation y fut très animée, car tous et chacun tenaient à bien renseigner l'éminent visiteur sur la vie française de St-Claude. Il fut particulièrement question du grand projet de construction d'un futur Centre Récréatif, car on veut garder à St-Claude sa jeunesse.

Ensuite il y eut réunion à la Salle Radez où plus de 100 personnes écoutèrent attentivement les paroles du Consul et jouirent énormément des 3 films qu'il leur présenta sur: "De Gaulle, le libérateur", "La France 1960 et ses réalisations" et "La France et le monde". Au cours de ses remarques, M. Giordani parla tout naturellement du "fait français" qui, de son pays, rayonne de plus en plus dans le monde entier: en Afrique, en Asie, dans les deux Amériques, en Europe. Il lui fut facile ensuite d'inciter ses auditeurs à tout entreprendre pour intensifier ce "fait français" ici même au Canada qui a tant intérêt à conserver précieusement son double héritage linguistique et culturel, moyen par excellence qui lui permet de jouer un rôle international de grande envergure. Il ajouta qu'il importe encore plus particulièrement de travailler à conserver cette langue et cette culture françaises au Manitoba et . . . à St-Claude, et donc de tout mettre en oeuvre pour qu'on donne aux jeunes la chance d'apprendre leur langue maternelle.

Politique internationale

Le conférencier aborda ensuite le grave problème de la politique internationale de la France. Traçant à grands traits les principes de la politique du général de Gaulle, il démontra spécialement combien c'est une nécessité pour son pays de conserver son indépendance totale, pour le bien de la France elle-même et celui des autres nations. Entendue comme souveraineté des peuples et responsabilité des états, cette indépendance n'est pas un chauvinisme exacerbé, ni un nationalisme périmé, ni un repliement sur soi-même, mais bel et bien un effort et une coopération avec les autres nations, surtout avec les jeunes nations en voie d'industrialisation. Donc pas d'égoïsme ni d'isolationnisme, conceptions très éloignées de la conception que se fait de Gaulle du vrai nationalisme, mais une active solidarité entre les Etats, solidarité fondée sur les principes mêmes de la république française: liberté, fraternité et égalité des peuples. En un mot; c'est le droit, c'est le devoir d'un Etat d'être soi-même, de suivre sa propre route, et par là même de mieux aider et de mieux guider les autres.

Après ces paroles, M. Giordani présenta et expliqua brièvement les trois films mentionnés plus haut, puis il offrit quelques livres à l'Institut Collégial pour la prochaine distribution annuelle des prix.

Le docteur Filpot, maire, avait présenté M. le Consul de France aux auditeurs, profitant de l'occasion pour faire ressortir le caractère français de St-Claude, même extérieurement depuis que les panneaux de signalisation sont bilingues. Le docteur Fortunat Champagne remercia très gentiment M. Giordani au nom de tous ceux qui l'avaient écouté avec tant de joie. M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, ajouta quelques mots très gentils à l'égard de la France et de son représentant au Manitoba, d'autant plus que M. Giordani n'avait pas oublié, au cours de son exposé, de mettre en lumière le rôle toujours actuel de la France sur le plan religieux: par exemple par la multiplication de ses missionnaires aux avant-postes de l'Eglise, par son immense activité doctrinale en ces temps de Concile et de réforme liturgique, par sa défense des églises de France, richesses à la fois spirituelles et artistiques.

L'après-midi se termina par un café, servi par les Dames Auxiliaires de St-Claude. M. Giordani revint à Winnipeg, rapportant une magnifique gerbe de fleurs qu'on lui avait remise pour son épouse.

ROME — Les statuts des Organisations internationales catholiques (OIC), dont le Secrétariat permanent est à Fribourg, Suisse, ainsi que tous les amendements à ces statuts, doivent être soumis à l'approbation du Saint-Siège. Dorénavant, il ne pourra être procédé à l'élection de nouveaux dirigeants qu'après approbation de la candidature par le Saint-Siège.

La secrétairerie d'Etat a fait savoir, par une lettre du 6 mars, que le Saint-Siège entend conserver ses prérogatives en ce qui concerne l'approbation des statuts et des organes dirigeants. Les organisations internationales catholiques, dit ce document, par leur nature et leurs relations avec la hiérarchie dépendent du Saint-Siège, qui approuve leurs statuts. Il est de même spécifié, dans la lettre, que les candidatures à des fonctions présidentielles et à d'autres fonctions dirigeantes au sein de ces organisations, doivent être préalablement soumises au Saint-Siège.

Ferland

Ça et là

La fête des foyers, sous le patronage de l'Union des familles, fut célébrée le 23 avril et a groupé toute la paroisse dans la paix, la joie et l'harmonie.

La récollection pour jeunes filles de 6e année en montant eut lieu dernièrement. Il y eut instructions par deux religieuses et M. l'abbé J. Bernier, curé.

M. et Mme Louis Fournier, père, sont revenus d'un voyage de cinq semaines dans l'Est où ils ont visité leurs enfants: les familles Lawrence Janis à Montréal et Carl Hneleca à Toronto, et des cousins et amis dans la province de Québec.

M. et Mme Robert Desauteis et leur famille, de Dollard, ont visité la famille Rosaire Chabot, récemment.

M. l'abbé J. Bernier, aumônier diocésain des Dames de Ste-Anne, et Mme Aristide Fournier, présidente diocésaine, sont allés au congrès national tenu à Ste-Anne-de-Beaupré, Qué.

Mlle Huguette Sauvageau, commissaire adjointe et commissaire itinérante des Guides, est venue visiter les chefs guides, la semaine dernière.

Félicitations à Robert Laberge, qui figurait parmi les finissants au Collège de Gravelbourg.

Félicitations aussi à Mlle Camille Chabot, qui recevra son diplôme de 12e année à Kincaid le 30 mai.

Plusieurs personnes de la paroisse se rendaient à Gravelbourg, le dimanche 9 mai, pour assister à la collation des diplômes au Collège de Gravelbourg.

Félicitations à Mlle Paulette Chabot, gagnante au concours de chant à Moose Jaw. Mme Médelger Chabot l'accompagnait.

M. et Mme Joseph Couture sont allés conduire leur fille, Jocelyne, ainsi que Rita Nogue, Rita Beaudoin et Denise Chabot, au couvent de Prince-Albert et ont visité des amis à Albertville.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., est venu terminer son cours de théologie à Ferland et visita ses parents, M. et Mme Aristide Fournier.

Mme Germaine Smith est allée visiter ses beau-frère et soeur, M. et Mme Michel Donneaur, à Swift Current.

Mme Robert Chabot est revenue chez elle après avoir été hospitalisée à Mankota.

M. Alphonse Dion est aussi hospitalisé depuis quelques jours.

M. et Mme Alex. Laberge, ainsi que Jean et Robert Laberge, se rendirent à Moose Jaw pour assister à la collation du diplôme de leur petite-fille et nièce, Suzanne Laberge, et visitèrent aussi la famille Armand Laberge, le samedi 8 mai.

M. Jean-Louis Morin est le nouveau propriétaire du magasin J.-A. Morin.

M. et Mme Alexandre Laberge et leur fils, Jean, se sont rendus, le dimanche 9 mai, assister à la collation des diplômes des finissants au Collège Mathieu de Gravelbourg où leur fils, Robert, recevait son diplôme de bachelier ès arts. Une réception suivit à la fin de l'après-midi, réunissant les parents de Robert chez M. et Mme Omer Laberge, à Gravelbourg.

M. et Mme Jean Deshayes, d'Assiniboia, et M. et Mme Raymond Piché et leur famille, de Gravelbourg, visitaient la famille Charles Fournier.

A Radio-Canada

ROGER GARAND
De l'Université . . . à l'ascenceur!

par Gisèle Théroux

Vous souvenez-vous de l'émission radiophonique intitulée "Radio-Carabins" qui a fait se tordre de rire le Canada francophone tout entier pendant dix ans? Il en était la vedette. C'est aussi un Scorpion, selon le Zodiaque. Connu également comme scripteur, comédien et cinéaste, il est aussi garçon d'ascenseur. Pas dans la vie, bien sûr, mais tous les lundis soir, à 8 h. 30, dans le téléroman de Marcel Dubé "De 9 à 5". Vous avez deviné? C'est Roger Garand.

Dans sa petite cage de métal, tout au long de ses promenades verticales, Antoine (c'est le nom du personnage) a développé une philosophie qu'il déploie au fil des heures et des jours et dont il fait bénéficier les usagers de son ascenseur. Lors d'une récente émission, il fallait l'entendre dire à Richard, l'amoureux invétéré: "Tu es né sur le plancher des vaches, redescends de tes nuages!"

— Vous amusez-vous dans vos rôles seulement ou les jours de pluie aussi?

— Bien sûr. Je trouve facilement aux choses, aux gens et aux incidents de tous les jours un côté amusant même s'ils n'en ont pas!

— Qu'est-ce qui vous amuse le plus?

— Voir les hommes aux prises avec une situation imprévue, un peu farfelue . . . qui les embarrasse!

— Tout ce qui est humain vous intéresse par suite, sans doute, de vos études de psychologie?

— Par tempérament aussi. L'humain m'intéresse. Les sciences occultes. Et la graphologie. Et la psychiatrie. J'aime beaucoup observer. Dans le fond, je suis un timide, vous savez.

— . . . . ?

— Oui, je suis timide. Tenez. Au début de ma carrière, par exemple, je raffolais des rôles de composition. J'avais alors l'impression d'être camouflé; même derrière une simple moustache, je me sentais à l'abri. Bien sûr, avec le temps et l'âge (!) je la maitrise mieux, ma timidité.

— Depuis quelques années, vous vous consacrez surtout au travail de scripteur, n'est-ce-pas?

— Oui. Cette année, j'ai rédigé les textes de la série "Pleins feux", "la Boite à surprise" et quelques émissions de "Rue de l'Anse". J'ai aussi adapté des textes pour la radio.

— Avez-vous de la discipline dans votre travail?

— Oui, il m'est facile de travailler tous les jours, mais je ne puis tolérer de mouvement autour de moi. Je m'enferme dans mon bureau, stores baissés, lumière atténuée. Je pourrais rester ainsi pendant des jours.

— Vous avez bifurqué à maintes reprises, au cours de votre carrière; cela dénote-t-il chez vous de l'instabilité ou du dilettantisme?

— Je suis Scorpion, ne l'oubliez pas. Je ressens souvent, et d'une façon impérieuse, le besoin de tout briser et de recommencer ailleurs. Fantaisie scorpionnesque.

— Reviendrez-vous sur les planches, ou bien le travail de scripteur vous retiendra-t-il?

— Je pense que je poursuivrai ce travail diversifié: un peu de théâtre, un peu de télévision, et des textes.

Au cours de cette carrière en mouvement, Roger Garand a trouvé le moyen de faire deux séjours en Europe, où il a étudié avec Jean Valcour. Il a participé, aussi, comme cinéaste, aux films les plus importants tournés au Canada.

Roger Garand est Montréalais d'origine. Il va dans la vie en vivant un slogan qui lui accorde beaucoup de liberté à lui et aux autres: "Vivre et laisser vivre". Voilà l'aspect important de sa philosophie. En constatant les divers domaines où se déploie son activité, il nous vient à l'esprit la réponse que Paul Claudel fit, un jour, à un journaliste qui lui parlait de ses deux carrières menées de pair: "Il vaut mieux avoir deux cordes à son arc que pas de corde du tout à sa lyre".

Presque un millier de missionnaires australiens

SYDNEY (CCC) — Lors de leur réunion annuelle, les Supérieurs religieux d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont fait savoir qu'actuellement près de 1,000 missionnaires australiens: prêtres, frères, soeurs et laïcs, sont au travail en Nouvelle-Guinée, dans les îles du Pacifique et en Asie.

Falcon Lake

Heures des messes

Les messes du dimanche à la chapelle Sts-Gabriel et Marcien, à Falcon Lake, seront célébrées aux heures suivantes au cours de la saison estivale: jusqu'au 27 juin, 9 h. 30 a.m.; du 4 juillet au 5 septembre, 9 h. et 10 h. 30 a.m.; du 12 septembre au 10 octobre, 9 h. 30 a.m.

Les clichés de la lune ont été pris par des objectifs fabriqués en France

Ce sont des optiques françaises qui ont pris, à bord des trois "Rangers", les fameux clichés lunaires.

En effet, c'est en raison de la qualité universellement reconnue de l'optique française que les savants américains ont choisi l'objectif F/O,95 de 25 mm de focale d'Angenieux, créateur de l'objectif Zoom connu mondialement.

C'est ainsi que pour photographier la lune, il fallait un instantané afin que dans la chute rapide les clichés ne soient pas bougés. A faible temps de pose il faut beaucoup de lumière, c'est-à-dire un diaphragme largement ouvert, objectif "très lumineux". Un instantané au 1/500e de seconde exigeait ainsi un objectif dont la luminosité soit inférieure à 1 (ce qui veut dire que le diamètre de leur lentille frontale est plus grand que le foyer de l'objectif). La N.A.S.A. avait le choix entre plusieurs objectifs allemands, japonais, américains. C'est donc le F/O,95 fabriqué à St-Héand (Loire) qui fut choisi.

De même que la N.A.S.A. a choisi pour "Ranger" un objectif français, de même pour les satellites météo "Tiros" et "Nimbus", chargés de photographier les nuages de la planète, elle a choisi parmi les objectifs à très grand champ du marché mondial, les objectifs de la firme française Kinoptiq.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée Dandurand de Haywood no 2064, dans le village de Haywood, 2 instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1965-1966. **S'adresser à: M. Jean Dheilly, sec., Haywood, Man.**

6-562-T.F.

L'ECOLE GRENIER No 1446

demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner les années 4 à 8 et comme principal (e). Salaire d'après octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Gérardy, sec.-trés., St-Labre, Man.**

8-622-T.F.

ON DEMANDE

Pour école consolidée d'Elie no 2383, deux instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les années 5 et 6, pour le mois de septembre. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à: Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.**

7-608-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école élémentaire de Ste-Anne pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires courante. Pour plus de renseignements, **écrire à: La secrétaire, District Scolaire Consolidé de Ste-Anne no 2379, Ste-Anne, Manitoba.**

4-521-T.F.

L'ECOLE CONSOLIDEE DE DUNREA No 147

demande instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour enseigner les années 5 et 6 commençant en septembre 1965. Salaire selon l'échelle du Département d'Education. **S'adresser à: Mme R.-G. Rondeau, sec.-trés., Dunrea, Man.**

8-611-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école Consolidée de St-Malo no 2398, un instituteur (trice). Années 1 à 8. Devra enseigner une classe. Salaire selon l'échelle nouvellement établie. Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **S'adresser à: M. Denis Ménard, sec.-trés., St-Malo, Man.**

7-599-9C.

ON DEMANDE

Institutrice pour l'école de Ferland, Sask. 3e et 4e années. Vingt élèves. Salaire courant. Ecole neuve de quatre classes. Bonnes possibilités de pension. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Valmore Couture, Ferland, Sask. Tél.: 478-2423.**

7-589-10C.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Joseph no 945, deux instituteurs ou institutrices qualifiés, pour année scolaire 1965-66. Salaire suivant échelle du département d'éducation. Bon service d'autobus. **S'adresser à: Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier 2285.**

50-411-T.F.

DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES No 2390

demande, pour septembre prochain, une institutrice pour classe de première. Une vingtaine d'élèves seulement. Salaire:

Classe I	$3,000 à $4,000
Classe II	3,300 à 4,600
Classe III	3,700 à 5,300

Augmentation de $100.00 par année jusqu'au maximum. Allocation de $100.00 par année d'expérience jusqu'à cinq ans. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**

8-610-9C.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, deux instituteurs (trices) bilingues, qualifiés, pour école élémentaire à deux classes, située à Courval, Sask. Environ 20 élèves par classe. Enseignement des années 1 à 4, dans une classe; 5 à 8, dans l'autre avec position de principal donnant octroi supplémentaire de $200. Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne complètement meublée fournie à prix très modéré. Salaire selon qualifications d'après l'échelle de salaire de l'unité scolaire de Moose Jaw no 22. Pour tous renseignements, **s'adresser à: Lionel Tremblay, sec., école séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**

5-527-18P.

La Division Scolaire de St-Boniface No 4

Sollicite les services de professeurs qualifiés pour septembre 1965. Des professeurs sont requis pour les années élémentaires, intermédiaires et supérieures.

Ce qui suit est un résumé de la cédule des salaires actuellement en vigueur (en voie de re-négociation):

*Les résumés de 1965 et 1966 représentent l'offre émise par la Commission Scolaire à l'Association de la Division no 4 de la M.T.S.

		1964	1965*	1966*
Classe I	Min.	$3,100	$3,175	$3,275
	Max.	4,200	4,350	4,450
Classe II	Min.	3,400	3,450	3,550
	Max.	5,100	5,250	5,350
Classe III	Min.	3,800	4,000	4,100
	Max.	5,500	5,600	5,700
Classe IV	Min.	4,500	4,800	5,100
	Max.	7,800	7,900	8,100
Classe V	Min.	4,900	5,300	5,550
	Max.	8,300	8,400	8,650
Classe VI	Min.	5,400	5,800	6,000
	Max.	8,800	8,900	9,100
Classe VII	Min.	5,800	6,200	6,400
	Max.	9,500	9,600	9,800

Les conditions suivantes sont actuellement en vigueur (en voie de re-négociation):

PLACEMENT: Jusqu'à cinq augmentations ($1,400) en P1A4 et plus; $125 par année jusqu'à $1,000 en P1A1 jusqu'à P1A3 inclusivement.

Crédit académique vers un degré plus élevé, $50 par cours par année.

Crédit professionnel: Frais de cours payés.

Congé "sabbatique" d'après certaines conditions.

S'adresser au Surintendant de la Commission Scolaire de St-Boniface, Boite postale 89, St-Boniface, Man. Des interviews seront accordées, selon arrangement, après réception de la formule de demande remplie.

Le Surintendant,
Commission Scolaire de St-Boniface.

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

Demande, pour septembre, des instituteurs (trices) qualifiés pour classes des écoles secondaires à Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Somerset.

Nouvelle échelle de salaire pour septembre:
Salaires de base:

Classe 3	$4,000 — $5,600	10 x $150 — 1 x $100
Classe 4	4,700 — 7,700	12 x 250
Classe 5	5,100 — 8,100	12 x 250
Classe 6	5,600 — 8,600	12 x 250
Classe 7	5,900 — 8,900	12 x 250

Allocation à l'échelle pour toute expérience acquise.

Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72.**

3-497-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC, No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices qualifiés, bilingues de préférence, pour les sujets suivants: Economie domestique, Histoire, Anglais et Dactylographie. Pour l'année scolaire commençant en septembre 1965 dans de nouveaux Instituts Collégiaux qui doivent être agrandis à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur la route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg), sur la route no 6.

Cédule des salaires:

	Base	Max.	Augmentations
Classe 3	4000	5550	7 x 200 bal 150
Classe 4	4600	7600	3 x 200 bal 250
Classe 5	5000	8100	12 x 250 bal 100
Classe 6	5300	8500	12 x 250 bal 200
Classe 7	5800	9200	13 x 250 bal 150

On peut se procurer les formules de demande et des renseignements supplémentaires en appelant le soussigné à Elie, no 2, ou en lui écrivant. **Signé: Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-455-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE ROUGE No 17

demande instituteurs (trices) au niveau secondaire pour Instituts Collégiaux St-Pierre, St-Malo, St-Jean. Echelle des salaires 1965:

	Classe 3A	Classe 3B	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
Min.	$4,000	$4,300	$4,800	$5,200	$5,500	$6,000
Max.	5,600	6,500	7,800	8,350	8,750	9,300
Alloc.	200	225	250	250	250	250

Allocation maritale: $300.00 par année.

Pour expérience: $250.00 juqu'à $1,750.

Pour plus d'informations, s'adresser à: T.-F. Tétreault, sec.-trés., C.P. 219, St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.

8-614-10C.

On DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: District Consolidé de St-Georges no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.**

3-506-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE ROUGE No 17

demande 1 principal (e) pour l'Institut Collégial de St-Malo. Ecole de 5 professeurs. Cours général et académique. Allocation de $140.00 pour les deux premières classes et de $125.00 pour les autres. Qualifications: P1A4 et 5 années d'expérience. **Pour plus d'informations, s'adresser à: T.-F. Tétreault, sec.-trés., C.P. 219, St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**

8-613-10C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

Désire des demandes pour la position de principal (e) pour l'Institut Collégial de La Broquerie, Man., pour le commencement des classes en août prochain. 5 classes modernes, avec bibliothèque, laboratoire, gymnase et salle d'économie domestique. 45 milles de Winnipeg sur grande route provinciale no 52. Salaire d'après l'échelle donnée dans notre annonce pour instituteurs et institutrices et $100.00 la classe par année pour allocation administrative. Qualifications: "Principal Collegiate Certificate" et classification P144 au moins.

S. Bisson, sec.-trés., Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14, Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba.

5-528-T.F.

ON DEMANDE

Pour septembre 1965: deux instituteurs (trices) bilingues qualifiés, pour école élémentaire située dans village d'Isle-de-Chênes, sur chemin 59 à 12 milles de la ville. Un instituteur pour 8e année et un pour 7e année. 22 élèves dans chaque classe. Un pouvant agir comme principal. Salaires suivant qualifications, plus $300 et octroi comme principal pour 6 classes. Pour renseignements, s'adresser à: **Achille Trudeau, sec.-trés., District Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435, Isle-de-Chênes, Manitoba.**

3-499-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 —
Augmentation: $200 par année

Classe 4: $4,600 à $7,500 —
Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.

Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**

Stan. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369

48-387-T.F.

Storthoaks

Çà et là

Mme Yvonne Paradis, de St-Boniface, rendait visite à ses fils et bru, M. et Mme Henri Paradis, et leur famille.

M. et Mme Paul Pierret se sont rendus à St-Boniface pour visiter leur fille religieuse, la Rév. Sr Paul-Marie, F.d.l.C.

M. et Mme Raymond Bourget et leur famille, de la Colombie-Britannique, sont en promenade chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Armand Bourget.

M. et Mme Gérard Bruyère et leur famille, de Moose Jaw, sont en visite chez leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme M.-R. Millette.

M. et Mme Gérard Côté, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Henri Blérot.

MM. et Mmes Gaspard Bérard, d'Aubigny, Man., et Laurent Hébert, de St-Adolphe, Man., sont en visite chez M. et Mme André Petit et leur famille.

M. et Mme Philippe Paradis sont allés rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Junior Jean-Marie, et leur famille à Yorkton.

M. Jean Carrière, accompagné de son épouse, se rendit au congrès des Chevaliers de Colomb comme délégué.

Sincères félicitations à M. et [M]me Rodrigue Beaudoin à l'occasion de la naissance d'un fils.

Mme Annette Beaudoin, de St-[Bo]niface, a passé quelques jours [che]z ses fils et bru, M. et Mme [Rod]rigue Beaudoin, et leur fa[mill]e.

[S]incères félicitations à Mlle [Nat]alie Carrière, fille de M. et [Mm]e Jean Carrière, qui, après [son] arrivée première au con[cours] oratoire qui eut lieu à [Stort]hoaks le lundi 10 mai, se [rendit] aux finales à Gravelbourg [et re]mporta le trophée, ainsi [que le] prix pour les 7e et 8e

[Sinc]ères félicitations à Mlle [...]e Tourigny, fille de M. et Mme Roméo Tourigny, et à M. Léo Carrière, fils de M. et Mme Camille Carrière, finissants en 12e année, qui ont reçu leurs diplômes à la cérémonie qui eut lieu à Bellegarde le dimanche 23 mai.

Bingo

Les bingos paroissiaux sont discontinués pour la saison d'été. Ils recommenceront sans doute à l'automne.

Voici les gagnants au bingo du dimanche 16 mai: M. J. Perreaux, de Redvers, M. Jules Pierret (2), Mme Yvonne Holden, de Fertile (3), Mme Reed, de Redvers, Mme Philippe Paradis, Mme René Chicoine (2), M. Raoul Gauthier, M. Gérard Carrière, Mme Henri Blézy (2), M. J. Leyten, M. Charles Millette et Mme Armand Bourget. Mme J. Leyten remporta le prix surprise.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Gérard Verhelst se rendirent à Regina, le jeudi 6 mai, pour assister à la collation du diplôme de leur fille, Dolorès, qui était étudiante au "Marion High".

Mme Lucien Couture est partie le samedi 8 mai à Moose Jaw assister à la collation du diplôme de sa petite-fille, Mlle Suzanne Laberge.

Félicitations à M. et Mme Mervin Porter (Marthe Cayer) à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital local.

Mme Armand Duperreault revint le samedi 8 mai après avoir été patiente deux semaines à l'hôpital Providence de Moose Jaw pour traitements médicaux.

Mme Virginie Bourgeois est également patiente à ce même hôpital où elle a subi une opération récemment.

M. Roger Therrien, d'Edmonton, a visité des parents à Willow-Bunch et à Moose Jaw durant quelques jours. Il était accompagné de sa petite fille et de sa tante, Mme Fillion. Celle-ci rendit visite à ses fille et gendre, M. et Mme Dollard Piché, et leur famille. La mère de Roger, Mme Alfred Therrien, de Toronto, qui était à Willow-Bunch depuis quelques semaines, retourna avec son fils à Edmonton pour y passer une semaine.

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 16 mai.

M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, vinrent à Willow-Bunch, le samedi 8 mai. Ils étaient accompagnés de M. Joseph Gaudet, frère de Mme Pierre Campagne. Les deux hommes retournèrent le dimanche soir, tandis que Mme Quenelle resta une couple de jours chez ses parents, M. et Mme P. Campagne.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus reconduire leur nièce, Marguerite Benoit, à Willow-Bunch, le dimanche 16 mai. Mlle Benoit fit un séjour à l'hôpital de Gravelbourg pour examens médicaux.

Sont sortis de l'hôpital local récemment: M. Robert Piché, Mme Léona Beauchesne et René Beauregard.

Mlle Thérèse Piché, institutrice à Debden, est venue passer la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Piché.

M. et Mme Maurice Raboud, de Regina, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents.

Mariage

Le samedi 22 mai, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Dianne Duperreault, fille de M. et Mme Gérard Duperreault, de Willow-Bunch, à M. Harry Melnyk. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

La Rév. Mère Ste-Angèle (née Louise Gratton) est décédée à Gravelbourg le mardi 18 mai, à l'âge de 54 ans. L'inhumation eut lieu à Gravelbourg le jeudi 20 mai. Condoléances à sa soeur religieuse, la Rév. Mère St-Rodrigue, et à la famille.

40e Neuvaine Annuelle ET PÈLERINAGE en l'honneur de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

PROGRAMME:

Du 4 juin au 12 juin:

NEUVAINE PUBLIQUE ET SOLENNELLE

Tous les jours à 7 h. 30 p.m.: Prières de la neuvaine
Tous les jours à 8 h. p.m.: Messe chantée

Le samedi soir 12 juin:

9 h. p.m.: Prières de la neuvaine
9 h. 30 p.m.: Messe chantée
10 h. 30 p.m.: Procession aux flambeaux

Le dimanche 13 juin: JOUR DU PELERINAGE

5 h., 5 h. 30 et 6 h. a.m.: Messes basses
7 h. a.m.: Messe avec sermon en hongrois
8 h. a.m.: Messe avec sermon en polonais
8 h. 45 a.m.: Messe dans le rite ukrainien (dans l'église)
9 h. a.m.: Messe avec sermon en allemand (en plein air)
10 h. 30 a.m.: Grand-messe pontificale. Sermons en français et en anglais
2 h. p.m.: Procession du Très Saint Sacrement, bénédiction des malades, vénération de la relique de sainte Thérèse.

RADIO: le dimanche 13 juin:

La messe pontificale et les sermons seront radiodiffusés de 10 h. 30 à 12 h. (midi) par les postes CKBI de Prince-Albert (900) et CFNS de Saskatoon (1170).

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Armand Bonneau, de Calgary, étaient en promenade chez MM. et Mmes Henri Bonneau et Jean-Louis Doran.

M. et Mme Richard Fontaine et leur famille, de Dorval, Qué., étaient en visite chez les familles Henri Fontaine et Jean-Baptiste Couture.

Félicitations à M. et Mme André Beaudoin, anciennement de Gravelbourg et maintenant à Pilot Mound, Man., à l'occasion de la naissance d'une fille.

Duck Lake

Mariage Rezansoff-Perron

Le samedi 1er mai avait lieu, en l'église St-Joseph de Saskatoon, le mariage de Mlle Jacqueline Perrin, fille de M. et Mme Marcel Perrin, de Duck Lake, à M. Bill Rezansoff, de Saskatoon, fils de Mme Rezansoff, de Kamsack.

La mariée fit son entrée au bras de son père, vêtue d'une longue robe blanche, genre fourreau, en poult-de-soie; son voile court était retenu par une touffe de fleurs et son bouquet se composait d'oeillets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Micheline Perrin, soeur de la mariée, et Marlene Stupnikoff, portaient des robes en poult-de-soie corail avec jupe en organza. Leurs bouquets se composaient d'oeillets de même nuance. La petite bouquetière était Chrisine Kustaski.

Les garçons d'honneur étaient MM. Telvin Rezansoff, frère du marié, et Murray Khraun, de Saskatoon. MM. Marcel Perrin, fils, et Stanley Rezansoff agissaient comme huissiers. Mlle Elaine Baribeau touchait l'orgue.

Etaient présents à cette cérémonie: les parents et amis de Duck Lake, La Plaine et Saskatoon et des invités de Vancouver, Edmonton et Kamsack.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tout le monde se rendit à Duck Lake où une réception avait lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville. M. F. Richard, de Duck Lake, était maitre de cérémonies. Un court programme musical fut présenté par d'anciennes élèves de Jacqueline. La journée se termina par une soirée dansante.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis et dans l'Est du Canada, la mariée portait un costume blanc avec accessoires noirs. Les nouveaux mariés établiront résidence en Ontario où M. Rezansoff, chimiste diplômé, a un emploi.

Naissance

A M. et Mme Warren Fisher est né un fils le 8 mars.

Décès de Mlle A. Dubois

Une pionnière, Mlle Antoinette Dubois, est décédée le 9 mai à l'âge de 78 ans. Elle était venue de France avec sa famille en 1893. Ses parents la précédèrent dans la tombe il y a plusieurs années, ainsi que son frère, mort au champ d'honneur au cours de la guerre 1914-18. Mlle Dubois a passé sa vie à Duck Lake et n'a aucun parent au Canada.

Le service funèbre fut chanté le 11 mai par M. l'abbé Normand Viens. Les porteurs étaient MM. Ferdinand et Marcel Lanovad, René Barré, Henri et Edouard Périllat et Emile Blanchard.

Le deuil était conduit par M. et Mme B. Perret et la famille Emile Blanchard, tous amis de la défunte.

Condoléances

Sincères condoléances à la Rév. Sr Agnès-de-la-Croix, de l'école Stobart, à l'occasion du décès de sa soeur, survenu à Vancouver le 1er mai.

Çà et la

Le 2 mai, Marcel Perrin, élève en 9e année, et Jeanne Farwell, élève en 11e année, prirent part aux finales du concours oratoire tenu en l'auditorium du couvent des Soeurs de la Présentation de Marie à Prince-Albert. Félicitations.

M. et Mme F. Richard se rendirent à Saskatoon pour une assemblée de l'exécutif du Wheat Pool.

M. et Mme Roland Pelletier allèrent en Colombie-Britannique visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Paul Kleine, et leurs frères et belle-soeur, M. Ferdinand Pelletier et M. et Mme Philippe Pelletier, tous autrefois de Duck Lake.

Mme Bernadette Kuppenbender et ses fils, Ernest et Laurent, de Saskatoon, sont venus visiter M. et Mme Louis Kuppenbender.

M. l'abbé Gilles Doucette, de Carrot River, est venu visiter ses parents, M. et Mme W. Doucette. Il était accompagné de M. et Mme Gustave Mandin. Ces derniers passèrent une semaine à visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Lucien Piché, ainsi que leurs vieux amis. M. et Mme Mandin sont retournés à Carrot River avec M. le Dr McCullough.

MM. et Mmes Georges et Raymond Mandin, de Saskatoon, visitèrent la famille Lucien Piché.

Mme Anna Perrin, de Prince-Albert, passa quelques jours chez M. et Mme Ferdinand Lanovaz.

Le 11 mai, il y eut réunion des membres du Club de Récréation chez Mme G. Comeau. Il fut décidé de donner, encore cette année, des prix, ainsi que des friandises, etc., aux élèves de l'école à l'occasion de leur journée de ralliement. L'enregistrement scolaire se chiffre à plus de 400 élèves. Merci à ce Club généreux.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes suivantes patientes dans divers hôpitaux: Mme Félix Ethier, à Prince-Albert; M. Georges Lemauviel, à Saskatoon; Mmes Eva Bonnet, Blanche Doucette et Agnès St-Denis et M. Armand Thomarat, tous à Rosthern

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Si vous roulez en automobile dans le nord de la Saskatchewan, le dimanche soir, nous vous invitons à écouter l'une des meilleures émissions diffusées sur les ondes de CFNS: Le cabaret du soir qui penche.

Chaque semaine, l'animateur Guy Maufette, choisit les chansons canadiennes, un peu de folklore, du jazz, de la musique sérieuse qu'il enveloppe, avant de les livrer aux auditeurs, d'un commentaire qui a la saveur d'un poème.

Le cabaret du soir qui penche, diffusée sur nos ondes de 6 h. 30 à 8 h. et de 8 h. 30 à 10 h., est certainement l'émission destinée à la famille qui revient à la maison après avoir passé la fin de semaine en compagnie de gens agréables.

En écoutant le cabaret du soir qui penche, on a l'impression que le voyage est moins long tellement l'animateur sait deviner notre goût.

Bulletin aux cultivateurs

Du lundi au vendredi, à 1 h. 55, CFNS présente le bulletin aux cultivateurs. Au cours de cette émission, on vous donne les prévisions atmosphériques détaillées ainsi que des conseils préparés par le ministère provincial de l'agriculture.

Il y a quelques jours, Jacques Landry et Gaétan Deschênes ont décrit, directement du Mortordome de Saskatoon, les premières courses de StockCars de la saison. Ce sport qui jouit d'une grande popularité dans la région de Saskatoon, occupe une place de choix parmi les réalisations sportives de CFNS. Nos deux commentateurs seront également au Motordrome le 1er juillet et le 6 septembre.

En terminant notre chronique, nous aimerions féliciter chaleureusement Andrée Audette, employée à CFNS, qui a remporté les honneurs du festival provincial de musique, classe vocale.

Debden

Journée des finissants

Le dimanche 16 mai, la paroisse fêtait ses 22 finissants: Ida Arcand, Bella Bouchard, Cheryl Chalifour, Thérèse Charpentier, Paulette Compagna, Thérèse Lepage, Dorothy Merasty, Lise Paquette, Rita Short, Paulette St-Pierre, Mary-Ann Vallée, Albert Beaulac, Luc Bilodeau, Louis Couture, Nil Cyr, Claude Durette, Guy Fortier, Léo Frenette, Guy Jean, Landon Mattson, Gérard Paquette et Clarence Smith.

La journée débuta par une grand-messe durant laquelle les finissants et les élèves de la 11e année, qui agissaient comme escorte, communièrent en groupe. Après la messe, la consécration à la sainte Vierge fut lue par Ida Arcand et celle au Sacré-Coeur par Guy Jean.

Au cours de l'après-midi eut lieu, en la salle paroissiale, une séance qui fit honneur à tous ceux qui y prirent part.

Félicitations aux élèves qui se méritèrent les trophées suivants: Thérèse Charpentier, bonne conduite; Cheryl Chalifour, excellence générale; Thérèse Lepage, plus haute moyenne en français; Gérard Paquette, plus haute note en algèbre; Paulette St-Pierre, plus haute note en littérature; Lise Paquette, pour études sociales, et Louis Couture, pour chimie.

M. Léo Beaulac, au nom des Chevaliers de Colomb du Conseil Debden-Victoire, présenta une coupe à Thérèse Lepage, Julien et Urgel Bilodeau pour succès obtenu au concours oratoire français.

Les allocutions de M. l'abbé Ernest Labbé, curé, et de M. N. Sherman, surintendant des écoles, tout en étant élogieuses, furent appréciées pour leurs bons conseils.

Durant la soirée, au-delà de 200 invités assistèrent à un banquet servi en la salle du Club athlétique.

Puissent les finissants mettre en pratique les conseils donnés par l'invité d'honneur, M. l'abbé Jean Papen, président de l'A.F.C.I.S.

Baptêmes

Le 16 mai: Roland-Jean-Joseph, fils de Hector Grimard et de Grace McNulty, né le 23 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Dumais.

Le 21 mai: Douglas-Conrad-Francis-Joseph, fils d'André Paquette et de Patricia Beattie, né le 13 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Paquette, grands-parents de l'enfant.

Saint-Isidore de Bellevue

Fête spéciale

Le 9 mai, les élèves honoraient les diplômés de 1965, ainsi que toutes les mères de la paroisse, dans un programme approprié et très intéressant. Meilleurs voeux de succès aux finissants: Mlles Corinne Dubois, Claudia, Flore et Liliane Gaudet, Myriam et Yvonne Gareau, MM. Victor Gareau, Guy Gaudet et Victor Kusch.

Baptême

David-Joseph, fils de Richard Plante et de Mariette Gareau, né le 9 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Gareau.

Gagnante

Au festival de musique de Prince-Albert qui eut lieu dernièrement, Mlle Cheryl Georget, de Domremy, étudiante à Bellevue, faisait honneur à ces deux endroits en remportant un certificat de première classe. Elle se distingua ainsi en obtenant 80 points pour chacun des morceaux suivants: "Scherzo en si bémol" de Schubert et "Valse Allegro" à l'accordéon et un duo de piano avec Sonia Sopatyk, ainsi que 85 points pour un solo de piano.

Voyages

Le 22 mai, M. et Mme Hector Gaudet se rendaient à Le Pas, Man., pour le mariage de leur fils, Henri, à Mlle Yvette Fillion. Ses frères et soeurs, MM. et Mmes Pierre Gareau, Edouard Deault, Alphonse Jobin, Jean-Camille, Alain, Roger et Emile Gaudet et M. Alcide Gaudet, garçon d'honneur, ainsi que plusieurs cousins et amis firent aussi le voyage.

M. et Mme Edgar Topping et M. Raymond Gaudet se sont rendus de Le Pas à Bellsite, Man., visiter M. et Mme Amédée Leblanc.

M. et Mme Yvon Gaudet et leur fils, Emile, ainsi que M. et Mme Xavier Gareau et Mme Camille Gareau, se rendaient de Le Pas à Périgord.

En visite

On remarquait en fin de semaine M. Aurel Gaudet, de Porcupine Plains, Mlle Marie Grenier, MM. Fabien et Charles-Henri Gaudet, de Saskatoon, M. et Mme Léo Colbert, de South Makwa, chez M. D.-Léo Grenier; M. et Mme Jean-Pierre Magnin, d'Edmonton, et M. et Mme Grégoire Gaudet, de Somerset, Man.

Accidents

M. Marcel Roy fut légèrement blessé lors d'un accident de la route. Sa petite fille, Audrey, fut détenue à l'hôpital.

La Bible vous parle

Que les riches fassent le bien, s'enrichissent de bonnes oeuvres, donnent de bon coeur, sachent partager; de cette manière, ils s'amassent pour l'avenir un solide capital, avec lequel ils pourront acquérir la vie véritable. (I Tim 6, 18-19)

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 29 mai, Maurice Hammond, Ferland; le 30 mai, Hervé Geoffrion, Gravelbourg, et Emile Lanovaz, Rosthern; le 31 mai, Claude Rochon, Saskatoon.

Bellegarde

Çà et là

Le 9 mai, la Rév. Sr Jacqueline Paulhus, Soeur Blanche d'Afrique, était à Bellegarde pour rendre visite à ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Léo Lévesque, Joseph Martine et Gilbert Moreau, ainsi qu'à ses nombreux oncles et tantes. Sa mère, Mme Armand Paulhus, et son frère, Raymond, l'accompagnaient. Soeur Jacqueline quitta Bellegarde en 1955.

MM. et Mmes Henri Bauche et leur famille, Lucien Sylvestre, Gilbert Bauche et Denis Poirier sont allés à Gravelbourg assister à la collation des diplômes. Roger Bauche était au nombre des finissants.

M. l'abbé L. Savoie est en retraite à Lumsden cette semaine. On lui souhaite un bon repos durant ces quelques jours.

M. l'abbé Léon Savoie, curé, a assisté, le samedi 15 mai, à la cérémonie des Scouts de la Reine au Parlement de Regina. Deux jeunes scouts de Sintaluta et un de Wolseley ont reçu leurs certificats à cette occasion. Les scouts Dominique Sylvestre, Norman George, Médéric Perreaux, Bernard Petit, David Freçon et David Perreaux accompagnaient leur curé. Il est à souhaiter que cet honneur revienne à d'autres jeunes dans un avenir rapproché.

Félicitations à M. Bernard George, étudiant de la 12e année à Bellegarde, qui fut le gagnant du concours oratoire à Gravelbourg le 16 mai. Il gagna un voyage au Québec durant l'été. C'est la troisième année successive que Bernard gagne le concours de français. Il est le fils de M. et Mme Jean George.

Décès

Mme Marie-Anne Wilvers (née Landry) est décédée à Regina le 11 mai après une longue maladie. Elle fut inhumée à Cantal. Condoléances aux familles éprouvées.

Malades

Prompt rétablissement aux malades suivants: Mme Louis Moreau, MM. Henri Wilvers, Laurent George, Gilles George, de Regina, et André Bauche.

Les élèves du Jardin d'Enfance en visite à l'imprimerie

Mardi passé, avant la fin de la classe, notre institutrice, Soeur St-Alfred déclara: "J'ai une belle surprise pour vous. Demain, nous irons visiter l'imprimerie 'Canadian Publishers' à Winnipeg, là où s'imprime notre beau journal français 'La Liberté et le Patriote'." Inutile de vous dire que des cris de joie retentirent dans toute la classe.

Et bien en voici une chose mystérieuse et extraordinaire à voir. Des milliers de mots s'écrivaient à la minute. Des milliers de journaux hebdomadaires étaient envoyés dans toutes les parties du Manitoba et de la Saskatchewan. Mais qu'est-ce qui est plus sérieux encore est que tout cela est fait dans quelques heures. La machine perforant la petite bande métallique, les gros cylindres de pression, enfin toutes les machines furent admirées par mes camarades. Le guide était plus que gentil. Quand il nous eut donné les explications nécessaires, il alla même jusqu'à nous donner à chacun une liqueur douce.

Mais qu'est-ce que je ne comprends pas, c'est que le Révérend Père Durocher et le Révérend Père Bédard, qui étaient là quand nous avons visité, peuvent trouver du temps pour faire venir les journaux d'autres provinces et surtout de la province de Québec, corriger les rapports des chroniqueurs et enfin les écrire à la dactylo.

C'est incroyable tout ce travail qui se fait en si peu de temps. Je voudrais envoyer mes sincères remerciements à vous et à toutes personnes qui nous ont aidés à comprendre les travaux de l'imprimerie d'où sort notre beau journal français "La Liberté et le Patriote".

N.B. — J'espère, un jour, avoir l'honneur d'être un des vôtres.

Avec mes sincères remerciements,

Maurice MORIN,
6e année.

• • •

Vous ne pourrez jamais deviner ma joie lorsque notre institutrice nous apprit qu'on allait visiter l'imprimerie "Canadian Publishers", là où on imprime notre magnifique journal "La Liberté et le Patriote".

On eut un peu de misère à trouver l'imprimerie, mais on finit par la trouver avec l'aide de M. l'abbé Jean-Paul Chiasson et M. l'abbé Joseph Félix qui nous accompagnaient, c'est-à-dire qui nous guidaient.

J'ai admiré cette étrange machine à écrire géante qui écrivait des milliers de mots à la minute. C'est incroyable tout ce que ces machines produisaient. Surtout cette machine qui imprimait trente-cinq mille feuilles dans une heure et qui, en même temps, imprimait rouge et noir.

La machine que j'ai trouvée la plus extraordinaire, c'est cette énorme tranche-papier qui avait un grand couteau et qui coupait au-dessus de mille feuilles en un clin d'oeil. Elle pourrait aussi bien nous couper la main en un instant, si on avait le malheur de se mettre la main sous le couteau.

Je pensais que c'était plus difficile que ça d'imprimer, car je croyais qu'il fallait prendre des petits blocs sur lesquels était imprimée une lettre et les placer l'un après l'autre, et ensuite placer le papier dessus avec l'aide d'un grand rouleau comme celle d'un rouleau à pâte pour ensuite l'enlever après que tout était imprimé. Mais j'ai appris que c'était plus facile que je le croyais et tout se fait bien plus rapidement avec toutes les machines modernes. J'ai appris beaucoup de choses dans ma visite et cela pourra m'aider dans des matières, telle que la Science et les Études sociales. En partant, notre guide nous donna une petite plaque sur laquelle était imprimé notre nom.

Avant de quitter l'imprimerie, nous nous sommes arrêtés saluer les Pères en charge de la rédaction. Ils nous parlèrent de leur énorme travail.

Nous retournâmes à la maison enchantés de notre visite à l'imprimerie.

Jean-Noël BOISVERT,
6e année.

J'étais vraiment surpris et surtout content mercredi de la semaine dernière quand j'ai appris qu'on allait visiter l'imprimerie "Canadian Publishers" d'où sort notre beau journal "La Liberté et le Patriote". Je ne savais pas que tant de travail pouvait être fait en si peu de temps.

La première machine que je vis fut la machine perforant la bande faite d'étain et de plomb. Elle est vraiment merveilleuse. Ensuite je vis une grosse machine qui roulait le papier à toute vitesse. Le guide me dit qu'elle allait deux milles à l'heure. Quelques instants plus tard, je vis un homme qui était debout sur une machine et qui faisait passer des espèces de papier à travers la machine. Puis on alla voir des dames qui pliaient les journaux. Ceci était très intéressant à voir, car une dame prenait une pile de journaux, les faisait glisser à travers une machine et ils sortaient très bien pliés.

Ensuite je vis un homme qui prenait une grosse pile de papiers, les plaça en bon endroit et faisait fonctionner la machine. Les papiers étaient très bien coupés. J'étais content quand le guide me dit que pas beaucoup d'accidents se produisaient dans l'imprimerie, car ces machines pourraient certainement rendre infirme de quelque manière, si elles étaient approchées sans précaution.

Après notre tour des machines, on alla voir les Révérends Pères Durocher et Bédard dans leur bureau. J'appris qu'ils corrigeaient toutes les lettres qui leur étaient envoyées. Ils étaient plus que généreux en nous promettant de faire tirer un beau cinq dollars.

Je vous remercie de tout mon coeur de m'avoir invité, ainsi que toute ma classe. J'ai appris beaucoup de choses que j'ignorais. C'était une très belle expérience, et j'espère que je pourrai encore aller voir ces grosses machines.

Gérard TESSIER,
6e année.

• • •

J'étais si surpris quand notre maîtresse nous annonça qu'on était pour aller à l'imprimerie pour voir d'où sortait notre beau journal "La Liberté et le Patriote". La plus intéressante place que j'ai visitée jusqu'à présent est celle-là. La première machine qu'on a vue était la machine perforant la bande de fer blanc mêlé à du plomb. J'aimerais travailler là quand je serai grand. C'est beau de voir cette machine qui imprime tous les mots en quelques minutes.

Ça doit prendre pas mal d'argent pour faire fonctionner des machines comme celles-là. Ça doit prendre des années pour apprendre comment faire fonctionner une machine perforant la bande de fer blanc, puis celle qui coupe les papiers en petits morceaux. Quand j'ai vu toutes ces personnes travailler, elles semblaient toutes bien aimables et surtout semblaient aimer leur travail. C'est pourquoi j'aimerais travailler là plus tard.

Gérald GUENETTE,
6e année.

• • •

Je suis très heureux d'avoir eu l'honneur de visiter l'imprimerie "Canadian Publishers". Je n'avais jamais vu une imprimerie et c'était très intéressant d'aller la visiter. Je fus envahi d'une joie folle quand ma maîtresse m'a dit que la classe allait visiter l'endroit où "La Liberté et le Patriote" était imprimé.

La première machine que j'ai vue était celle qui imprimait les mots sur la bande métallique. L'opérateur de cette machine fut bien gentil d'avoir écrit mon nom sur une de ces petites bandes et de me la donner en souvenir. On vit encore plusieurs machines, telle que la machine servant à plier les journaux, celle qui faisait des noeuds, ainsi que plusieurs gros cylindres.

Je ne peux pas vous décrire comment toutes ces splendides machines fonctionnaient: mais je trouve ça merveilleux que dans si peu de temps puisse s'imprimer tant de choses. J'aimais surtout voir le grand couteau qui coupait mille feuilles de papier en un clin d'oeil. Notre visite fut très intéressante et m'aidera beaucoup dans mes études.

Leonard COMBER,
6e année.

• • •

Tous les élèves de la 6e année sont enchantés de leur visite à La Liberté et le Patriote. C'était bien intéressant de voir toutes ces machines extraordinaires qui fonctionnaient pour imprimer le journal hebdomadaire de la Saskatchewan et du Manitoba. Une des plus compliquées et des plus intéressantes était celle qui fonctionne comme une dactylographe.

C'était surtout intéressant d'entendre les explications de l'homme qui était assez gentil d'arrêter son travail pour nous faire visiter l'imprimerie. Les machines comme les gros cylindres de pressions, les rouleaux distributeurs et le grand couteau qui était si tranchant qu'il peut couper une pile de 6 à 12 pouces de hauteur en un seul coup, la machine imprimant un incroyable nombre de lettres à la minute, tout cela fut l'admiration de toute la classe.

Tout ce qu'on a appris, nous aidera dans nos Etudes sociales (c'est - à - dire Social Studies). J'espère que je pourrai encore un jour visiter cette imprimerie.

Je trouvai notre visite à l'imprimerie des plus instructives. Que de choses j'ai apprises! J'espère, un jour, pouvoir y retourner avec mes amis.

Un élève de la 6e année,

Robert DENISET.

• • •

Quelle joie ce fut pour nous d'apprendre, le mercredi 12 mai, qu'on irait visiter l'imprimerie de "La Liberté et le Patriote".

La machine "dactylo" était merveilleuse à voir. C'est incroyable que des milliers de mots puissent être imprimés en quelques minutes.

Notre guide fut bien gentil, car il nous expliqua chaque machine en détail. Je dirais qu'il était plus que gentil en nous payant des liqueurs douces.

La machine qui pliait les papiers était merveilleuse. Elle prend la place de plusieurs hommes et fait le travail plus vite et plus facilement.

Le grand couteau qui coupe mille papiers à la fois est merveilleux.

C'était très amusant notre visite, surtout de voir où et comment notre beau journal français hebdomadaire est fait.

Les deux Pères Durocher et Bédard doivent avoir beaucoup de patience pour corriger et traduire toutes ces rédactions et ces lettres qui viennent de partout au Manitoba et en Saskatchewan. Ils travaillent très fort pour sortir le journal à temps.

Ils ont été plus que gentils pour nous d'offrir cinq dollars sur nos impressions de notre visite à l'imprimerie de "La Liberté et le Patriote".

Si j'avais la chance, j'aimerais visiter encore l'imprimerie.

Gilles DUMAINE,
6e année.

Quelle joie nous éprouvâmes lorsque notre maîtresse nous apprit qu'on était pour aller visiter une imprimerie.

En entrant, la première machine qu'on vit était celle perforant la bande de fer blanc. L'homme qui travaillait ici fut bien généreux, car il imprima nos noms sur une petite plaque de fer blanc et il nous la donna en souvenir. Notre guide nous montra toutes les machines qui leur aidaient à imprimer ce merveilleux journal "La Liberté et le Patriote".

Une machine extraordinaire était celle qui pouvait couper mille feuilles de papier en une fraction de seconde.

Après notre tour des machines, nous visitâmes deux Pères qui, pour moi, semblaient travailler comme deux machines, les Pères Bédard et Durocher. Ces hommes corrigeaient toutes les lettres qui leur étaient envoyées par des correspondants.

Si j'avais encore la chance d'aller visiter cette merveilleuse imprimerie, j'irais certainement.

Denis DEGAGNE,
6e année.

• • •

My Impressions on our visit

I enjoyed very much our visit to "La Liberté et le Patriote". I hope we could go a second time. I'd like to thank all the workmen who were there. When we went in the office, two fathers talked to us. They said when the papers come there, they are checked by women in other offices. The father said they could make a thousand mistakes on a page when a paper was printed, so the girls check them to make sure there are no mistakes.

One of the first machines we saw when we came in was the typewriter. Its use was to make tin and lead flat plates which made letters for printing the newspaper. Many papers are printed at the Canadian Publishers. Sometimes the printing machines make over 35,000 words. Printing and Publishing are very closely related. The newspaper is a very important thing for pictures, news, and for information.

At our visit to the La Liberté et le Patriote we learned many interesting things that will surely help us in our Social Studies. A printing machine is a marvelous invention. After thousands of newspaper copies, the printing machine still makes the periods, comas, and question marks. Our visit was very interesting, I'd like to thank the two seminarians who came with us, and at the factory all the workmen and office workers.

Jean LINOSSIER,
Grade VI.



Ce ne sont pas des animaux préhistoriques, mais simplement des plaisanteries du dessinateur. Peux-tu dire quels animaux il a employés pour faire cette image?

Solution: La grande bête a:

a) un corps de vache.
b) la tête d'un cygne.
c) la queue d'un écureuil.
d) les oreilles d'un lièvre.
e) les pattes d'un canard.

La petite bête a:

a) le corps d'un coq.
b) la tête d'un chat.
c) les pattes d'une grenouille.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a départi, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. (IITim 1, 7)

• • •

Que chacun dise la vérité à son prochain; ne sommes-nous pas membres les uns des autres? (Eph 4, 25)

• • •

Ne vous enivrez pas de vin: on n'y trouve que libertinage; mais cherchez dans l'Esprit votre plénitude. (Eph 5, 18)

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'AIGLE A L'OEIL SI PERÇANT QU'À UNE LIEUE DE HAUTEUR IL VOIT DÉJÀ LA PROIE VERS LAQUELLE IL FONCE SANS LA QUITTER DU REGARD. SA VUE INCROYABLE EST PROTÉGÉE PAR UNE "TROISIÈME PAUPIÈRE", MEMBRANE À DEMI-TRANSPARENTE QU'IL A DANS LE COIN DE L'OEIL, MAIS QUI RECOUVRE L'OEIL TOUT ENTIER QUAND IL N'A PAS BESOIN D'Y VOIR AU MAXIMUM, LE PROTÉGEANT AINSI DE LA CHALEUR ET DE LA LUMIÈRE CRUE DU SOLEIL.

PENDANT LA DERNIÈRE GUERRE, LES AUSTRALIENS SE SERVIRENT SOUVENT D'ARBALÈTES CONTRE LES JAPONAIS, POUR NE PAS PAR DES COUPS DE FEU TRAHIR LEURS POSITIONS.

LES HOMMES SONT LES SEULS ÊTRES À POUVOIR (ET À DEVOIR) ROUGIR.

A PARTIR DU JOUR OÙ BENJAMIN FRANKLIN INVENTA EN 1752 LE PARATONNERRE, CERTAIN LORD ANGLAIS NE VOYAGEA PLUS QU'AVEC UNE TROUPE DE VALETS UNIQUEMENT CHARGÉS D'INSTALLER LE PARATONNERRE DANS CHAQUE MAISON OÙ IL RESTAIT PLUS D'UNE HEURE, QUE CE SOIT MAISON PARTICULIÈRE, HÔTEL OU ÉDIFICE DE L'ÉTAT.

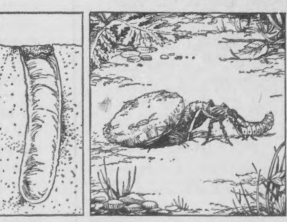
U.S.NAVY

LA MARINE AMÉRICAINE A FAIT DES ESSAIS QUI ONT RÉUSSI POUR L'AMERRISSAGE DES "BLIMPS", DIRIGEABLES DE RECONNAISSANCE. ILS ONT SIMPLEMENT REMPLACÉ LES FLOTTEURS ORDINAIRES EN MÉTAL PAR DES FLOTTEURS EN CAOUTCHOUC.

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!



Toutes les araignées ne tissent pas une toile pour prendre leur proie. La mygale par exemple creuse dans la terre humide un étroit et profond terrier qu'elle tapisse de filé. Elle en ferme la partie supérieure d'un opercule fait de sable, de mousse, de déchets de plantes et qui se distingue à peine du sol qui l'entoure. Ce couvercle de plus fonctionne aussi bien que s'il était monté sur charnières. L'araignée dans ce but en tapisse de soie le côté inférieur, en même temps que la paroi du terrier. Puis elle pousse l'opercule vers le haut. Contre l'ouverture du terrier, il se casse alors en droite ligne, mais reste maintenu en place par le filé dont la solidité et l'élasticité font un gond idéal. Grâce à de petits creux pratiqués à l'intérieur, l'araignée, de ses pattes, peut retenir sa trappe et il faut user de beaucoup de force pour l'ouvrir. Quand, inconscient du danger, un insecte trahit son approche par quelque bruit ou quelque glissement de sable, l'araignée jaillit au bon moment hors de son terrier, si rapidement qu'on la voit à peine. Mais elle a bien pris soin de garder une de ses pattes dans l'entrebaillement de l'opercule, car il ferme si exactement qu'il est presque impossible de l'ouvrir de l'extérieur! C'est que le terrier sert non seulement de piège, mais aussi d'abri . . .

Certains ennemis, pourtant, réussissent parfois à fermer l'entrée du terrier, mais parmi les araignées à terriers il y en a une qui a songé même à cette éventualité. Elle construit un passage oblique partant vers le haut, sans issue, et dont elle ferme l'entrée d'un opercule tout aussi parfaitement hermétique et camouflé que le premier . . . Le chasseur d'araignées cherche jusqu'au plus profond du terrier . . . mais repart sans avoir rien trouvé . . . !

Chronique sportive

Marcel Pronovost sait maintenant que les bons sentiments n'existent pas dans le sport organisé

par Jacques LEMOYNE

Après avoir brillé pendant quinze saisons avec les Red Wings de Détroit, l'excellent joueur de défense Marcel Pronovost ne pensait jamais qu'il serait un jour échangé par cette équipe. Pourtant l'improbable s'est réalisé au cours de la semaine dernière, et Marcel est passé dans le camp des Leafs. Il sera sans doute le premier Canadien français authentique à être applaudi au Maple Leaf Garden dans l'uniforme des Leafs, depuis la fondation de cette équipe. Connie Smythe ne doit pas en croire ses oreilles! Andy Bathgate a appris lui aussi qu'il n'était pas toujours utile de dire tout haut ce que tout le monde pensa tout bas, mais il sera certainement plus heureux à Détroit qu'il ne l'a été avec les Leafs et il donnera au club de Sid Abel un pouvoir d'attaque très considérable. En parlant de cet échange entre son équipe et celle de Toronto, Abel a déclaré qu'il avait laissé partir Pronovost à regret, mais que pour obtenir un bon joueur il avait été dans l'obligation de laisser partir un bon joueur. Ce qui est encore plus étonnant, c'est le fait que les autres équipes de la Ligue n'aient pas voulu tenter une transaction dans l'espoir d'obtenir Pronovost. Bien entendu, les Canadiens n'ont pas été inclus dans les visites de M. Abel.

Nous aurions aimé parler à Marcel Pronovost, afin de savoir ce qu'il pense de cet échange. Mais le solide joueur de défense n'habite plus Beauharnois, et il nous a été impossible de le rejoindre à Windsor où il demeure présentment. Nous avons donc rejoint un autre personnage légendaire du hockey, "King" Clancy, qui était on ne peut plus heureux de cet échange. Clancy ne le dit pas tout haut, mais il est convaincu que son équipe a eu le meilleur dans cet échange. Il ne faudrait pas se surprendre de voir Imlach effectuer d'autres changements avant les séances de repêchage qui auront lieu au début de juin, et auxquelles nous assisterons cette année encore.

"Ginger Ale"

Clancy est un bonhomme assez remarquable. Il a connu des succès fantastiques au cours de sa carrière dans la Nationale. Il nous avouait lui-même qu'il a débuté au hockey professionnel à l'âge de 17 ans et qu'il pesait à peine 130 livres à cette époque, bien que jouant à la défensive. Après avoir brillé pour les Sénateurs d'Ottawa, il fut échangé aux Leafs de Toronto où ses succès sont maintenant légendaires: 'Je ne pesais jamais plus de 150 livres à cette époque," nous confie Clancy qui avait pourtant la réputation d'être un joueur assez costaud. "Je doit admettre que le jeu était plus rude alors. Il y avait des batailles et les joueurs ne se ménageaient pas. Mais nous ne jouions pas aussi souvent, et nous avions le temps de nous remettre de tous ces mauvais coups", ajoute-t-il. "Vous savez, on se moque parfois de moi parce que je ne bois rien de plus fort que du ginger ale, mais on a tort. J'en ai trop vu et trop connu qui ont abusé du verre et qui sont morts ou qui sont de véritables loques humaines aujourd'hui", dit-il.

"Mon histoire est simple. Mon père, pour qui j'ai toujours eu le plus grand respect et qui n'est mort qu'il y a quelques années, était un homme qui prenait "un coup solide." Il achetait même le wiskey à la caisse mais un jour, j'avais à peine dix ou onze ans, ma mère parvint à lui parler sérieusement. Mon père accepta de se faire soigner et il n'a jamais bu une goutte de boisson alchoolique depuis ce jour. Il fallait de la volonté et du courage, et mon admiration pour lui ne s'est jamais démentie à partir de cet instant. Quand j'ai signé mon premier contrat professionnel à l'âge de 16 ans, mon père, qui était de bon conseil, me dit: "Frank, cela ne me fait rien que tu prennes un petit verre. Je suis passé par là avec les résutats que tu connais. Je ne te demande pas de ne pas boire, mais d'attendre à 25 ans avant de prendre un coup". J'ai promis de suivre son conseil et j'ai tenu promesse. A 25 ans je ne pouvais me trouver de raison valable pour ne pas continuer à boire du ginger ale, et j'en bois encore aujourd'hui et je me porte bien. Si d'autres avaient reçu un aussi bon conseil, je suis certain que leur vie et celle des leurs aurait été meilleure", de commenter Clancy.

Du courage

Il fallait du courage au jeune Clancy pour relever un tel défi, car à son époque les joueurs de hockey menaient "la grosse vie" et plusieurs avaient amassé des fortunes en jouant à la bourse. "En 1929 j'ai tout perdu sauf un stock qui ne valait pas cher dans le temps, mais que je suis parvenu à conserver et qui aujourd'hui vaut bien tous les efforts que je me suis donnés pour sauver quelque chose de cette époque. Comme je ne menais pas une vie trop exubérante à l'époque, j'ai pu m'en sauver. Une fois ma carrière terminée, je suis retourné dans ma ville natale d'Ottawa où je me suis trouvé du travail. J'occupais mes loisirs à agir comme juge de ligne. Puis un jour, à brûle-pourpoint, M. Calder est venu nous saluer dans la chambre des arbitres. Calder était alors président de la Ligue, et c'était un grand monsieur. Il me dit tout à coup: M. Clancy, je vous souhaite bonne chance à vos débuts comme arbitre. J'étais absolument sidéré, mais je suis allé quand même sur la glace et j'ai travaillé comme arbitre pendant 11 ans."

Ici, Clancy nous raconte des anecdotes qui rempliraient un volume, et il nous explique pourquoi il a quitté ce travail: "Je devais signer mon contrat comme arbitre quand mon excellent ami Frank Selke me demanda de passer le voir. Il m'expliqua que je lui rendrais service en acceptant le poste d'instructeur à Cincinnati. J'ai hésité, mais je ne pouvais refuser de rendre service à un tel ami. C'est pour cela que j'ai trvaillé là-bas pour un salaire moindre. Je ne le regrette pas, car j'ai eu bien du plaisir et si je suis parvenu à la Ligue Nationale comme instructeur et si j'occupe le poste que je détiens présentment, c'est parce que j'ai pris un jour la décision de rendre service à quelqu'un. Cela m'a bien payé, mais même si je n'en avais retiré aucun profit je l'aurais quand même fait puisque, comme je vous l'ai expliqué, j'ai accepté une diminution de salaire pour aller là-bas." de dire Clancy. Puis, cet Irlandais à l'humour bien typique continua à nous parler de hockey, nous quittant avec ces mots: "Imlach se moque des critiques. Tout ce qu'il veut c'est gagner, et il ne pouvait pas gagner avec Andy, mais peut-être qu'avec Pronovost la chance va nous revenir," de dire Clancy.

La plume aux jeunes . . .

La Conscience

C'était le soir et Jean regardait la télévision "Jean, s'écria sa mère, tes leçons!" Jean, qui n'a rien fait de la soirée, répond lâchement en mentant: "Je les ai déjà faites".

Le lendemain matin, la conscience lourde, il se prépare pour l'école. En chemin, il essaie d'aller le plus lentement possible, pour ainsi retarder le moment où il devra entrer à l'école. Soudain, il s'arrête! Un plan vient de se former dans sa tête: il va rester ici, regardant les hommes bâtir une maison. Il passe l'avant-midi à embêter les charpentiers.

La session de l'après-midi vient et Jean se présente avec une note, attentivement écrite de sa main. Il est rempli de peur. "Est-ce qu'elle sait ce que je faisais ce matin, durant mon absence? Est-ce qu'elle reconnaitra mon écriture? Est-ce que quelqu'un m'a vu là-bas?"

La maîtresse lit la lettre, fait remarquer à Jean qu'il a l'air pâle et l'excuse pour son absence du matin. Après cela, ce fut une guerre avec sa conscience. Il se demandait: "Dois-je ou ne dois-je pas?". Quand elle l'a appelé, la maîtresse l'a vu sauter. Elle se demande ce qu'il peut y avoir de mal. Peut-être que c'était sa maladie; il avait été comme ça tout l'après-midi.

La cloche sonne! Jean s'enfuit! . . . Au milieu du corridor il s'arrête subitement. Il savait ce qu'il devait faire! Lentement, à petits pas, il se dirige vers sa classe! Hésitant un moment à la porte, il frappa et entra . . .

Suzanne DUPONT,
9e année (Powerview).

• • •

Boby et Pompadour

C'était un beau jour d'hiver et Boby était plein de vie et voulait que quelqu'un s'amuse avec lui. Mais les enfants étaient à l'école et sa maîtresse était occupée dans la maison; Jocko, le chien voisin, restait dans sa maison; il était trop frileux pour jouer dehors.

Boby ne pouvait pas penser à personne autre quand il vit Pompadour perché sur la barrière. Il appelle, mais Pompadour fait semblant de ne pas entendre. Boby alla plus proche et appela encore, mais Pompadour cracha et dit: "Va-t-en, vilain chien! Ne sais-tu pas que moi, un chat de haute classe, ne joue jamais avec des chiens de ta classe?".

Boby, sachant combien un chat peut être mauvais, s'en alla, l'air piteux, et commença à jouer tout seul dans sa cour. Tout à coup, il entend crier un chat! Vite, il court voir ce qui se passe! Il arrive juste en temps pour voir Pompadour face à face avec un gros chien mauvais! Boby court vite au secours et, quand le gros chien voit venir de l'aide, il prend bientôt son départ.

Pompadour, pour la première fois de sa vie, parle gentiment à Boby et le remercie de ce qu'il vient de faire.

Maintenant, quand Boby veut quelqu'un pour jouer avec lui, Pompadour est toujours là et ils sont devenus les meilleurs amis du monde toujours heureux ensemble.

Nadine DUPONT,
10e année (Powerview).

Ottawa accorde une subvention de $3,000 à la SSJB du Québec

OTTAWA — Le ministre de la Citöyenneté et de l'Immigration a annoncé aux Communes que son ministère avait accordé une subvention de $3,000 à la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec afin de l'aider à organiser des camps d'été pour les étudiants anglophones au cours desquels ils suivraient des cours de français.

Une demande de subvention avait été faite par le président des SSJB, M. Gilles Desmarais.

M. John R. Nicholson a précisé que la majeure partie du coût d'organisation de ces camps serait défrayée par les 125 sociétés affiliées, mais que comprenant l'importance de cette initiative et l'expérience heureuse que vivraient les participants à ces camps de formation, le ministère avait décidé d'accorder une subvention de $3,000.

Conférence donnée à Ste-Anne-des-Chênes lors d'un Cercle d'Etudes pour les jeunes mariés

La Charité dans le Mariage

Quand bien-même, dit St-Paul, j'aurais la foi pour transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je n'ai rien. Lorsqu'on parle de charité et d'amour on a tout dit en autant que les choses vont en ce monde comme dans l'autre. En effet, la charité, seule vertu à caractère immortel, est la substance même du grand commandement de Dieu à l'homme auquel tous les autres se rattachent. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu . . . et ton prochain comme toi-même. Tu aimeras comme toi-même — cela présuppose qu'on s'aime soi-même et d'une façon convenable. Mais n'en disons pas plus sur l'amour de soi que Dieu qui prit le naturel (qu'il créa d'ailleurs) pour acquis et n'hésita pas à donner, sans qualification, comme barème de charité le "les autres comme moi". Et ce barème, le Seigneur le répète dans la seule prière officielle qu'il laissa à l'homme — "pardonnez-nous comme nous pardonnons".

Aimer son prochain! Or il n'y a pas de prochain plus proche que l'époux et l'épouse qui ne forment qu'une seule chair. Le commandement de l'amour est proclamé encore plus officieusement et plus officiellement dans le mariage où il est élevé à la dignité de sacrement. Tu dois aimer "for better and for worse" dans l'adversité comme dans la prospérité. Après l'amour aveugle des fiançailles et l'amour doux de la lune de miel, tu aimeras les défauts même de ton partenaire. Ce qui importera ce ne sera pas de se regarder l'un et l'autre mais de s'efforcer de regarder ensemble dans la même direction.

Dieu aurait pu dire "aimes ton prochain pour toi-même". L'homme tend vers le bonheur de toute sa nature, de tout son instinct et de toutes ses forces. Il n'avance pas un seul pas et ne pose pas un seul geste sans rechercher son propre bonheur, soit immédiat ou éventuel. Or Dieu ne nous demande et commande que ce qui est apte à nous apporter ce bonheur. Ce n'est qu'en aimant qu'on est aimé. Le plus j'aimerai, le plus je serai aimé et le plus je serai aimé, le plus je goûterai de bonheur. Comme les époux ne font qu'un, nécessairement, en aimant l'autre on s'aime soi-même.

Cyrano de Bergerac définit un baiser comme un point d'or sur le i du verbe aimer. L'amour, une fois déclenché, telle une bombe atomique, produit une réaction en chaîne où les atomes sont de petits points d'or qui pullulent et bondissent de tous bords, tous côtés. Je t'aime, tu m'aimes; on s'aime; . . . nous nous aimons; . . . et si on s'aime comme ça, on ne peut que récolter le bonheur en abondance. Si vous voulez semer votre propre bonheur, aimez votre prochain en ayant bien soin d'aimer le plus fort, le ou la plus proche!

COURRIER DE COUSINE BLANCHE

Soins importants à donner à la peau autour des yeux

Pour plusieurs femmes, la délicate peau autour des yeux présente un gros problème de beauté. Elle semble rider facilement; elle indique la fatigue; elle peut se décolorer après une nuit ou deux d'insomnie.

Parce que cette peau est plus mince, plus fine et plus douce que la peau de votre figure, elle demande des soins plus délicats. Vous ne devez pas employer de mouvements brusques de la main en appliquant une crème dans ces endroits.

Cette crème ne doit pas être nécessairement celle que vous employez pour le cou et la figure. Si la peau autour de vos yeux a toujours été votre point faible, alors vous avez besoin d'une crème destinée à cet endroit seulement.

Mais la plupart des femmes peuvent employer avec succès la crème pour peau sèche qu'elles appliquent sur le visage à condition qu'elle soit bien appliquée. Que votre ennui soit causé par manque d'huiles naturelles, savon, vent, soleil ou diète inappropriée, votre peau autour des yeux peut être améliorée par l'usage d'une bonne crème tous les soirs.

Vérifiez votre diète

Si depuis quelques temps vous suivez un régime qui élimine tout le gras, ce serait sage d'admettre un peu de beurre sur votre table. Votre peau en demande. Si vous n'avez pas eu assez de sommeil, vous savez où est votre problème.

N'employez pas de maquillage pour couvrir ces vilains défauts, ceci occasionnera plus d'un problème avec le temps. Attaquez le problème de front dès maintenant.

Si vous désirez plus de renseignements sur le soin des yeux, n'hésitez pas à m'écrire me demandant ce feuillet. Vous pouvez en profiter pour me demander mes feuillets sur l'obésité, la maigreur, le buste, les poils follets, le visage, les cheveux, en incluant un timbre de 5 cents pour chaque feuillet. Adressez simplement vos lettres à cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Que.

Cousine BLANCHE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

L'histoire du parfum est très vieille puisque sa fabrication remonte à six mille ans et que depuis les anciennes reines Egyptiennes, les femmes et les hommes n'ont cessé de l'utiliser de mille façons pour ajouter à leur personnalité en même temps qu'à leur bien-être, à leur contemplement, à leur idée de l'élégance et du raffinement. Depuis le tout début on s'ingénie à trouver des contenants dignes de renfermer ces produits d'une odeur suave, ces poudres ou ces liquides aromatiques mystérieux. Ce furent d'abord les vases aux formes exquises, les flacons de cristal féériques, les délicates fioles en verre irisé; puis, les curieuses petites jarres de porcelaine, les soyeux sachets, les riches boitiers gravés et incrustés de pierreries; enfin, les autres merveilleuses pièces de bijouterie que l'on a aujourd'hui, jusqu'à la toute nouvelle plume réservoir remplie de parfum au lieu d'encre, et que la femme du siècle pratique apporte toujours avec elle, dans son sac à main.

✦ ❋ ✦

Une dame, pas trop jeune, mais très belle, se regardant avec complaisance devant un miroir, disait à sa fille: "Que donneriez-vous, ma fille, pour avoir ma beauté?". "Maman, lui répondit la jeune personne, ce que vous donneriez pour n'avoir que mon âge."

✦ ❋ ✦

Il n'est pas nécessaire, jeunes mamans, de sortir un bébé par tous les temps. Le grand froid, la grande chaleur, le vent, la pluie et le brouillard ne sont pas bons pour lui.

✦ ❋ ✦

Lavez vos brosses à chaussures dans une solution d'eau chaude additionnée de térébenthine. Rincez à l'eau savonneuse, secouez, et séchez au grand air.

✦ ❋ ✦

Un morceau de pain frais ou de pomme mis dans la cassonade l'empêchera de durcir.

✦ ❋ ✦

Un borgne gageait contre un homme qui avait bonne vue, qu'il voyait plus que lui. Le pari est accepté. "J'ai gagné, dit le borgne, car je vous vois deux yeux, et vous ne m'en voyez qu'un."

Si les confitures ne prennent pas, ne prolongez pas la cuisson, cela ne servira à rien. Cet inconvénient provient du fait que ces fruits manquent d'acidité. Ce qui épaissit les confitures, c'est la pectine, et d'autant plus vite que le fruit a plus d'acidité. Pour obtenir une confiture qui prend, ajoutez une cuillerée à table de vinaigre. Le vinaigre peut être remplacé avantageusement par de l'acide nitrique ou de l'acide tartarique dont le goût est plus agréable.

✦ ❋ ✦

Une verge de flanelle à doublure, divisée en douze morceaux placés près du miroir dans la chambre de bain, ménagera les belles serviettes. Ces morceaux pourront servir à essuyer les lames de rasoirs, etc.

✦ ❋ ✦

Ajoutez 1 c. à t. de glycérine, par livre de farine, lorsque vous faites un gâteau aux fruits: il se conservera beaucoup plus frais.

✦ ❋ ✦

Tout le monde sait le proverbe italien: Tu m'aduli, ma tu mi piace: "Vous me flattez, mais vous me faites plaisir." Tout le monde ne sait pas que c'était le proverbe favori de Jean XXIII: "Je n'ignore pas, disait-il, que tout le bien qu'on dit de moi est faux, mais je l'écoute avec plaisir."

La famille Kennedy séduit les Britanniques

LONDRES — Le "Sunday Mirror" écrivait que Mme Jacqueline Kennedy et sa famille ont donné aux Anglais une leçon de dignité sans prétention.

L'éditorialiste du journal ajoutait que "même le plus excentrique de la Chambre des lords, doit admettre que les sénateurs Robert Kennedy et Edward Kennedy ont prouvé qu'il n'était pas nécessaire de porter le chapeau haut de forme et le pantalon rayé pour avoir l'air respectable".

En terminant, le journal disait: "Mais c'est Mme Kennedy elle-même qui a prouvé cela. Combien il serait merveilleux si nos personnalités nationales avaient l'air aussi détendu et aussi simple que Jackie et l'extraordinaire famille Kennedy".

Averich de Casual Togs a choisi un tricot de sharkskin d'Arnel pour cet étroit fourreau à taille haute, marquée par un coulissé.

VIe congrès national au service de l'enfance

Chicoutimi recevra les 27, 28 et 29 mai le VIe Congrès national des Responsables de la Croisade Eucharistique. Près de 250 congressistes se sont déjà inscrits à ces assises nationales: prêtres, religieux, religieuses et laïques venant de tous les coins de la Province de Québec et même de l'Acadie, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Le thème de ce Congrès: la réforme de la Croisade Eucharistique. Les congressistes seront appelés à repenser le but et les moyens du Mouvement afin de le situer en regard de la catéchèse, de l'Action catholique et de l'évolution du monde moderne. Des causeries, des commissions d'étude et un panel contribueront à jeter de la lumière sur la façon de présenter et de faire vivre le programme de l'an prochain, La Charité. Le problème le plus difficile sera sans doute celui-ci: "Est-ce que les enfants peuvent mettre en pratique la méthode Voir-Juger-Agir, la revision de vie, l'engagement dans l'action afin de prendre en charge, du moins en partie, les responsabilités du milieu de vie?" La direction du Mouvement a déjà élargi ses cadres en créant un Conseil national et un Comité national. Tous les diocèses d'expression française sont invités à participer à cette nouvelle orientation de la C.E. Ce Congrès est placé sous le patronage de Son Exc. Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, qui prononcera une allocution au cours de la messe du Congrès. Ces assises annuelles seront présidées par le Père Blondin Dubé, S.J., directeur national de la C.E.

(Communiqué par le Secrétariat national de la C.E.) 8100 boul. St-Laurent, Montréal 11.

L'arnel capte l'allure nouvelle de la mode

Cette saison, la plupart des créations de Paris allient la simplicité de coupe à la beauté du tissu pour réaliser une allure nouvelle et dépouillée dans des modèles confortables à silhouette jeune et désinvolte. Les jupes sont beaucoup plus courtes et fluides par leur coupe "A" modifiée ou plis profonds. La taille est légèrement marquée à sa place ou montée jusque sous le buste.

Les encolures sont révélatrices ou pudiques avec de petits cols d'écolière. Les manches, si tel est le cas, sont longues et étroites, souvent terminées par des volants ou de larges poignets.

La mode s'inspire des tissus et cette allure nouvelle de simplicité alliée au confort découle de la prédominance des tricots qu'on trouve sur les marchés mondiaux du textile. Les tricots frais et nouveaux tout-Arnel ou d'Arnel mêlé à d'autres fibres, sont parmi les tissus les plus recherchés.

Voici l'heureux mariage élégant du confort et de l'entretien facile. Ces nouveaux tricots sont le tissu idéal pour le voyage et ne se froissent pas dans les valises. Une tenue impeccable ne pose aucun problème avec des vêtements qui peuvent être lavés en un clin d'oeil et retouchés simplement d'un coup de fer.

BELLES MANIÈRES À TABLE

On peut juger de la politesse d'un homme selon sa façon de manger une soupe. De petits détails, des subtilités indiquent à l'oeil averti le degré de raffinement du monsieur qui mange sa soupe. Oui, cet humble plat de cuisine peut vous trahir, détruire tout l'effet de vos belles manières.

Pour manger sa soupe, l'homme raffiné dirige d'abord sa cuiller vers le bord de l'assiette opposé à lui. Il boit ensuite du côté de la cuiller, en l'inclinant légèrement au lieu de l'engouffrer. S'il doit incliner l'assiette pour la vider, il le fait du côté opposé à lui-même, comme avec la cuiller. Il fait tout cela de la façon la plus naturelle de sorte qu'on ne remarque même pas ses belles manières.

L'homme tout simplement poli, sans trop de raffinement, connaît ces belles manières, mais sans les mettre en pratique. Il ne manque cependant pas entièrement de savoir-vivre. Par exemple, il ne laissera jamais sa cuiller dans son bol à soupe, quand il en a fini, mais dans l'assiette en dessous. Quand on lui sert une véritable assiette à soupe, c'est-à-dire sans assiette de support, il ne sait trop que faire de sa cuiller. La déposera-t-il sur la nappe? S'il le fait, il manque décidément son coup; il aurait dû la poser dans l'assiette.

Pour reconnaître un homme sans éducation, devant une assiette de soupe, il suffit de prêter l'oreille. Quand vous entendez un agaçant bruit de succion, vous savez à qui vous avez affaire. Vous trouverez probablement votre homme courbé sur son assiette, mangeant avec avidité comme s'il avait hâte d'en finir.

Un autre type de mangeur de soupe a la détestable habitude de souffler sur son assiette quand la soupe est trop chaude, au lieu d'attendre qu'elle tiédisse. Il est également de mauvais goût d'écraser des biscuits "soda" dans sa soupe.

Billet du jeudi

Bernardin de Saint-Pierre, qui rêva éveillé

On parlera encore longtemps de Bernardin de Saint-Pierre, pour cette unique raison qu'il est l'auteur de **Paul et Virginie.**

A tort ou à raison, à tort plutôt, cet ouvrage passe pour le roman d'amour par excellence, et il n'est pas une jeune fille, du meilleur monde ou d'un autre, qui voudrait ne l'avoir pas lu.

Le livre est le meilleur de la demi-douzaine que laissa l'auteur, mais cela ne prouve rien.

Au vrai, plutôt médiocre, il ne remplit aucune des promesses qu'on lui prête.

Mais il a ce mérite d'avoir ouvert la voie à la littérature exotique, et c'est sous cet angle que **Paul et Virginie** doit retenir l'attention.

Par son roman, Bernardin de Saint-Pierre indique le sentiment qu'on doit avoir de la nature, que celle-ci fait partie de notre vie de chaque jour, qu'on doit utiliser pour la peindre, l'interpréter, la faire comprendre, les couleurs dont elle est prodigue, sa lumière et son odeur selon les lieux, les pays, les latitudes, la multiplicité de ses formes, l'ambiance des climats et de l'atmosphère.

Pour ce qui est de l'amour, il étonne ni ne détonne en rien, dans l'idylle que relate Bernardin.

• • •

Celui-ci n'est pas d'hier, puisqu'il mourut en janvier 1804, il y eut hier cent cinquante ans.

Son existence fut agitée et diverse, mais il ne s'en rendit pas compte.

Ou, ou moins, il n'y paraît guère dans ses livres, ennuyants comme la pluie d'automne, sauf le roman qu'il situa à l'Ile-de-France, l'île Maurice d'aujourd'hui, battue par les vagues de la mer Indienne au large de l'Afrique, côté est.

En route pour Madagascar, où il avait pour mission d'y relever le fort Dauphin, Bernardin séjourne deux années entières en Ile-de-France, où il passe le plus clair de son temps à musarder et flâner.

Il finit par s'y brouiller avec l'intendant du temps, nommé Poivre, et il repart un jour pour la France, sans avoir aperçu même de loin les rives de Madagascar.

Il fut l'un des grands voyageurs de son époque, et on le trouve tour à tour, en qualité de soldat ou d'ingénieur, à l'île de Malte, en Hollande et en Russie, en Autriche, en Pologne, en Allemagne, après quoi il s'embarque pour les mers du sud.

En Allemagne, il fréquente une jeune fille qui a nom Virginie, manque de l'épouser, puis s'y refuse, mais il donnera son nom à l'héroïne de son roman.

Plus tard, il se marie deux fois: la première, avec Félicité Didot, fille de son éditeur; la seconde, avec Désirée de Pelleporc, jeune fille de dix-huit ans, qui avait appris à l'aimer dans ses livres.

Il eut deux enfants de Félicité Didot, qu'il nomma Paul et Virginie.

• • •

Bernardin de Saint-Pierre laissa la réputation d'un sage et d'un héros de l'amour.

Il fut surtout un rêveur, qui passa sans rien voir autour de lui.

On a peine à le croire, mais cet homme vécut sous Louis XV et Louis XVI, connut la Terreur, le Directoire de Barras, le premier Empire et Bonaparte, en son meilleur comme en son pire et son plus lamentable.

Il naît au Hâvre-de-Grâce en 1737, sort du collège de Rouen avec un premier prix de mathématiques, entre dans l'armée du roi de France et parcourt l'Europe continentale, revient en France et obtient un brevet d'ingénieur, après quoi il gagne l'Ile-de-France.

A son retour, dans les circonstances que l'on sait, il publie son **Paul et Virginie.**

Disciple de Jean-Jacques Rousseau, il croit à la bonté native de l'homme, aux vertus anoblissantes de la nature, et ce romantisme à l'eau de rose imprègne chaque page de son récit, qui fut populaire et lui apporta peu d'argent.

Ce qui est invraisemblable et vrai.

Car les droits des auteurs étaient alors mal sauvegardés, et de nombreuses contrefaçons de son livre le privèrent du revenu lui appartenant.

Louis XVI alors régnant lui assura en 1789 une pension de 1,200 livres sur sa cassette, mais il la perdit avec la mort du souverain.

L'ILLETTRE.



Q. — Mon mari et moi habitons une ville assez éloignée de celle où nous avons été élevés. Mon père demeure encore dans sa maison malgré qu'il soit assez âgé. Il a une bonne ménagère et nous n'avons pas d'inquiétude à son sujet. Mon unique soeur habite à quelques rues de chez-lui, mais elle ne le voit que très rarement, étant prise continuellement dans le tourbillon de sa vie sociale. Dernièrement, notre père n'a pas été très bien: il est âgé de 80 ans. Voilà que ma soeur fait des démarches pour le placer dans une institution. Il nous semble, à mon mari et moi, qu'elle précipite les choses et que notre père est plus heureux dans son foyer que n'importe où ailleurs, quels que soient les bons soins qu'on procure aux vieillards de nos jours. Mon mari m'offre d'aller me rendre compte de la situation telle qu'elle existe. Croyez-vous que ce serait me mêler de ce qui ne me regarde pas et que je devrais laisser ces décisions à ma soeur? Je ne voudrais pas commencer une chicane de famille, mais je veux le bonheur de mon père. Merci. — **Marie Mai.**

R. — Puisque votre mari vous offre ce voyage, allez voir votre père. Vous vous rendrez compte de son état physique, moral et mental. Votre soeur s'est peut-être alarmée outre mesure, mais il serait peut-être bon que vous alliez toutes les deux consulter le médecin de votre père. Lui seul pourrait vous dire s'il serait préférable ou non de placer votre père. Si son état de santé est assez bon et que la personne qui prend soin de lui est compétente, je doute fort que le médecin veuille le déraciner avant que cette nécessité s'impose. Vous savez sans doute, votre soeur et vous, que si votre père est lucide, c'est lui qui devra décider et signer les documents nécessaires. Vous ne pouvez, ni l'une ni l'autre, prendre aucune décision valable pour lui. Votre mari est un homme bon et délicat, alors rendez-vous auprès de votre père. Il sera heureux de vous voir et votre présence lui fera du bien. Il n'y a aucune raison pour provoquer une chicane avec votre soeur. Vous pouvez certainement causer comme deux personnes raisonnables et si vous vous accordez pour accepter l'opinion du médecin, je crois que tout s'arrangera. Bon voyage et bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons deux fils âgés respectivement de douze et quatorze ans. Nous éprouvons beaucoup de difficulté à les faire parler français. Nous avons pensé, mon mari et moi, les envoyer dans une colonie de vacances au Québec, où ils passeraient au moins un mois parmi des garçons de langue française. Des parents nous ont envoyé des prospectus de certaines de ces colonies et elles semblent excellentes. Ces parents rencontreraient nos fils à l'avion et les conduiraient au camp. J'imagine qu'ils iraient les voir de temps à autre. Croyez-vous notre idée bonne? Ici, même dans les camps français, on parle anglais presque continuellement. — **Mère Canadienne B et B.**

R. — Votre idée est excellente et je félicite de tout coeur, votre mari et vous, de cette belle initiative. Vos fils passeront de belles vacances au milieu d'un paysage merveilleux, sous la direction de moniteurs compétents, et ils se feront de bons amis qu'ils n'oublieront jamais. Vous ferez des sacrifices, sans doute, pour leur procurer ce voyage et cette éducation supplémentaire, et j'espère qu'ils vous prouveront leur appréciation en cultivant et en conservant ensuite, le goût de parler et surtout de bien parler leur langue maternelle. Je me demande si votre lettre n'inspirera pas d'autres parents à suivre votre exemple. Il faudrait que vous écriviez immédiatement à la colonie que vous choisirez, car j'en connais où il faut retenir sa place l'automne précédent.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous achevons la construction de notre maison et devrons bientôt nous acheter un poêle, un réfrigérateur, une lessiveuse, etc. Nos meubles sont tous payés et conviendront à notre nouvelle installation. Certains nous conseillent d'acheter les articles ménagers, mentionnés plus haut, usagés, afin d'épargner de l'argent. Nous ne sommes pas riches, mais nous pourrons les payer comptant. Il nous semble qu'il serait préférable de les acheter neufs. Qu'en pensez-vous? — **Heureux.**

R. — Je crois qu'il serait plus avantageux pour vous d'acheter ces articles neufs, puisque vous avez l'argent en poche. Il arrive parfois qu'en voulant trop économiser on fasse de la fausse économie, surtout lorsque les articles usagés achetés à prix d'aubaine se révèlent défectueux et que leur réparation s'avère très coûteuse.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

NUMERO 8

Il devait reconnaître que, pendant trois semaines, il avait incubé une maladie, dont il s'était toujours moqué jusque-là. Son attente quotidienne de Mlle Lambercy était devenue l'unique but de ses journées. La contemplation de la jeune fille, pendant qu'elle bavardait, riait, buvait son thé, croquait ses toasts, l'emplissait d'un émerveillement renouvelé. Les premières manifestations du mal avaient éclaté dès qu'il avait pu adresser la parole, serrer la main de son idole.

Désormais, il importait de se soigner. Comment? L'action était le meilleur remède. Elle empêcherait José Augusto de sentir la douleur qui oppressait sa poitrine.

Quelle action? Celle qui lui permettrait, coûte que coûte, de poursuivre des relations avec les Lambercy, même si Val était décidée à rompre, même si père et fille abandonnaient Sintra.

José Augusto devait donc envisager de quitter Seteais.

Aussitôt, il rebroussa chemin et se rua vers le palais. Il y fit ses valises, y régla ses dépenses, afin d'être rendu absolument disponible. Le plein d'essence de sa Mercedes fut ensuite effectué.

Le petit groom, épris de Valérie, s'étonna.

— Comment, le senhor nous quitte? Ne reviendra-t-il pas à cinq heures? ajouta-t-il en rougissant.

José Augusto ébouriffa les mèches du gosse.

— Non, ce serait inutile. Prépare-toi à être déçu. "Elle" ne viendra pas ce soir.

De la mélancolie remodela le brun visage aux prunelles de jais.

— Alors quand?

— Je ne sais pas.

Au dessus du volant, José Augusto, levant la main comme pour un serment, affirma sous le coup d'une impulsion irrésistible:

— Je te promets que je la ramènerai ici avant un mois!

C'était la fin de son congé, le temps qu'il s'était accordé pour terminer les articles qu'il n'achèverait pas, puisqu'il avait choisi, à la place, de vivre un bouleversant roman.

— A bientôt, petit bonhomme.

Il résolut de monter la garde devant la propriété occupée par les Lambercy, de guetter leurs allées et venues, nuit et jour s'il le fallait.

Dès après le virage qui dominait le porche, il stoppa sa voiture, à peine dissimulée dans le bois. Ni Val ni son père ne la connaissaient. Quant à lui, il s'allongea dans la fougère de façon à ne pas perdre de vue l'animation de la route et, surtout, la sortie de la propriété.

Avec juste raison, il avait supposé qu'en se postant sur le chemin du château de la Pena, il ne risquait guère de voir les Lambercy grimper vers ce lieu d'excursion, le jour de leur départ. Il était beaucoup plus probable que les Français quitteraient leur demeure par la plaine. Alors, José, sautant au volant, les filerait.

Ce plan lui paraissait ne devoir soulever aucune critique. Cependant, au bout de quelques heures, le jeune homme se sentit torturé par la faim et la soif.

Le trafic, sur la route, avait grandi comme à l'accoutumée. Passaient les victorias berçant les couples extasiés, glissaient les voitures américaines combles de touristes, cornaient les autocars bondés.

Sur l'accotement se présenta, enfin, un vieil homme accompagné d'un enfant. Devant lui, un panier suspendu à son cou par des courroies offrait une collection de petits personnages de laine, vêtus de tous les costumes régionaux du Portugal: paysannes du Minho aux tabliers roses et verts, pêcheurs en chemises écossaises de Nazaré, femmes de l'Algarve, qu'un chapeau de feutre coiffe par-dessus un voile noir.

— La providence me les envoie.

José Augusto sauta vers eux et pria le gosse de redescendre à toute jambes à Sintra dans n'importe quel restaurant, de lui ramener une douzaine de sandwiches et de lui faire remplir sa bouteille thermos de "vinho verde" bien frais.

— Voici l'argent. Cours et reviens vite. Ah! si je n'étais plus là à ton retour, tu mangerais les sandwiches, boirais avec ton grand-père le vin à ma santé et garderais la monnaie.

José Augusto eut tout le temps de déguster son pique-nique impromptu et de savourer son vin.

Vers trois heures, M. Lambercy seul dans la Floride mordorée, partit pour Lisbonne et, naturellement, José Augusto n'eut aucune raison de l'accompagner secrètement.

M. Lambercy ne rentra que vers vingt heures. Valérie, occupée aux rangements et aux malles, n'avait pas mis le nez dehors.

"Peut-être ne partiront-ils qu'à la nuit tombée . . . "

Et l'impatience du jeune Portugais croissait de nouveau, en même temps que la faim qui renaissait.

Il vit réapparaître, descendant cette fois des hauteurs, le vendeur de poupées folkloriques et son petit-fils qui manquèrent leur ébahissement de le retrouver là.

L'éventaire était vide. La journée avait été bonne.

— Eh! s'exclama le vieux, le senhor a-t-il encore besoin de quelque chose?

José Augusto se vexait de susciter de l'étonnement teinté d'ironie. D'une façon détachée, il essaya de justifier sa présence.

— Je n'ai besoin de rien. Je me suis endormi au cours de l'après-midi, j'attends la brise pour revenir en ville.

Enfin, le ciel verdit. Le sol, les branches, les feuilles, avaient résorbé les coulées de lumière. La forêt s'ébrouait dans une onde assombrie, mais légère et fraiche. Au fond d'un trou, dans les ramures, le diamant de Vénus perça soudain la soie du ciel.

José Augusto tressaillit. Un grincement de gonds, un crissement sur le sable, indiquaient que le grand portail était en train de s'ouvrir.

Le museau de la Floride pointa sur la route, puis la voiture vira vers la descente. Cette fois, Valérie conduisait.

Joao, le jardinier, était là. La gouvernante et les servantes l'entouraient. Ils avaient la mine de gens contristés par une séparation. Une dernière fois, les mains se tendirent à travers les portières. Les femmes en noir, avec leurs tabliers à bavelots blancs, avaient l'air de grosses hirondelles.

José Augusto se jeta dans sa voiture. Son coeur battait. Sa longue attente n'avait pas été vaine. Lorsque la Floride eut disparu derrière un écran de futaie, il démarra doucement.

Sur son côté droit, il dépassa le groupe des domestiques figés dans leur tristesse.

"Au moins, songea-t-il, voici des maîtres qui laissent derrière eux des regrets!" Et il appuya sur l'accélérateur.

Dans la Floride, Valérie soupira.

— Fin du premier épisode. A quand le second? Constatons, toutefois, que nous ne nous en tirons pas trop mal. Il semble inutile que nous nous réfugiions très loin. Cette fois, comme convenu, nous descendrons à l'hôtel. Peut-être sera-t-il plus compliqué de tisser un réseau autour de nous, dans un caravansérail très animé, que dans une demeure solitaire.

— Je n'en sais rien, nous jugerons d'après les faits.

Après quelques instants silencieux, Valérie émit un drôle de petit rire.

— Pourquoi ris-tu, ma chère enfant?

— C'est que je viens d'évoquer le senhor Sousa da Silveira. Il sera désappointé, au prochain five o'clock de Seteais, en constatant notre absence. Il était charmant, je l'avoue.

— Charmant et subjugué, opina M. Lambercy.

Elle secoua sa folle crinière fauve et s'empourpra soudain. Elle songeait à la voix rauque et chaude, tour à tour forte et murmurante, qui l'avait émue.

— Bah! finit-elle par dire, autant en emporte le vent!

La grande marée de la nuit se levait derrière les sierras, déferlait par-dessus leurs crêtes et recouvrait jusqu'à l'océan. Au-dessus de feux fixes, villages ou ports, les phares poignardaient l'ombre de brefs éclats.

José Augusto ne quittait pas des yeux la Floride, dont le numéro d'immatriculation entrait à jamais dans sa mémoire. Redevenu gai, il fredonnait.

"Il est évident que, jusqu'à présent, j'ignorais tout de l'amour, avec majuscule. Ni amourettes ni passades ne m'en avaient donné l'idée. Je suis là, comme mes ancêtres, devant une mer inconnue et que je pourrais qualifier de ténébreuse. Lancé à l'aventure, je ne m'en dissimule guère les difficultés, les risques de naufrage. A Dieu va, quand même! Jadis nous avons bien vaincu "Adamastor", ce géant qui, selon Camoëns, gardait le cap des Tempêtes et le cap des Tempêtes a changé de nom pour devenir le cap de Bonne-Espérance!"

La ligne des coteaux présentait une enfilade de petites tours trapues, coiffées de bonnets pointus sur lesquels s'épinglaient des ailes en croix de Malte. Ces moulins à vent, badigeonnés de chaux, entoilés de blanc, rayonnaient d'une faible phosphorescence.

Bientôt, les voitures glissèrent au bord des dunes, elles-mêmes, luminescentes. Là-bas, sur des plages de cuir pâle, de hautes lames venaient se briser sans fin.

C'est alors que Valérie fit remarquer à son père, en désignant le rétroviseur:

— Nous allons arriver au Guincho et . . . j'ai l'impression que nous sommes déjà pistés.

— Je n'osais te l'avouer. Depuis quelque temps, j'avais la même inquiétude.

Chapitre II

A Paris.

Alban Montclar pénétra en coup de vent dans la bibliothèque de son père.

— Papa, je t'annonce que je pars pour Lisbonne.

— Que se passe-t-il? Tu n'as pas reçu de mauvaises nouvelles?

— Non, elles sont excellentes. Je devais avoir l'air rêveur au bureau, cet après-midi. Oncle Jean est venu me frapper sur l'épaule.

" — J'ai l'impression, dit-il, que tu te languis de ta fiancée. La Bourse est calme en ce moment, je n'ai pas un urgent besoin de toi. Que penserais-tu si je t'accordais huit jours pour aller rejoindre Val dans ce jardin de délices qu'est Sintra.

"J'ai bondi d'enthousiasme en acceptant l'aubaine et, aussitôt, j'ai retenu ma place dans l'avion de demain. Je ne vais même pas prévenir Val. J'irai sonner à la porte de ce château pseudo-manuélin, qu'elle me décrit comme celui d'une Belle au bois dormant portugaise. Quelle surprise pour elle! Quelle joie pour moi de découvrir le Portugal au bras de Valérie! Le Portugal, à tout le moins Lisbonne et ses environs, le Tage . . .

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 9

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

Pour approvisionnement en toute occasion: noces, réceptions, etc., s.v.p., appelez Klem's Catering Service: 256-0101. Les commandes en dehors de la ville sont remplies avec plaisir. 9-633-11C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F.

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F.

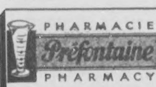
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

SI VOUS DESIREZ FAIRE COUPER EMONDER DES ARBRES, appeler 247-9852. 7-592-10C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juin. Signaler: CH 7-3759. 7-602-9C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Literie fournie. Signaler: 453-1289. 8-639-9C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-6009 après 5 h. 5-525-T.F.

A LOUER
Rochelle Manor, 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
General Commercial Agency
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
3-493-11C.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $80 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 2 chambres à coucher. Stationnement. $60 par mois. Signaler: 233-1783. 6-564-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-4546. 5-547-10C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. Près Safeway et autobus. Eau et électricité payées. Poêle et réfrigérateur. Entrée privée. Jardin et place de stationnement. Signaler: 233-7912. 9-638-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Aussi, chambres avec facilités de cuisine. Signaler: CE 3-6067. 9-637-9C.

A LOUER — St-Boniface, 150, rue Des Meurons. 2 chambres meublées. Signaler: 233-7607. 9-634-10C.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces pour une ou 2 jeunes filles. Dans immeuble-appartements moderne. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Libre: 1er juillet. Signaler: 233-5826. 8-631-T.F.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique


Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.



PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

ALBERTINE'S — Retouches - Reprises invisibles - Nettoyage à sec. Robes $1.19; complets $1.19; pantalons, 84c; chemises, 3 pour 84c. Livres de poches 20c; autres livres; magazines 15c, bandes illustrées 5c; paquet de cigarettes de 25, 50c, au 109, rue Marion (vis-à-vis l'hôtel Norwood); au 535, avenue Ellice (au coin de la rue Langside).

KWIK WASH
581, chemin Ste-Marie, angle du chemin Ste-Anne
Pour tous vos besoins en fait de lavage et séchage
Ouvert de 8 h. a.m. à 11 h. p.m.
Nous vendons aussi des bijoux de fantaisie, montres, porte-feuilles
Grand terrain de stationnement à l'arrière
8-612-12C.

Situation alléchante dans la distribution de films
Sténographe 2e classe, parfaitement bilingue, pour le bureau de Saskatoon. L'emploi comprend celui de réceptionniste, sténodactylo pour travail en français et en anglais. Milieu agréable. Bénéfices usuels des employés du Service Civil Fédéral. Le salaire, entre $3,270.00 et $3,720.00, selon les qualifications et l'expérience. Veuillez faire votre demande en écrivant au Directeur Régional, Office National du Film, 210 Edifice Fédéral, Saskatoon, Sask.

SOUMISSIONS
Des soumissions seront reçues par la secrétaire, le ou avant le 30 juin 1965, pour la vente d'une école contenant une classe, située à 1 mille à l'est et 3 milles au sud du village de Dufrost. Un chèque certifié équivalant à 10% du montant de la soumission doit accompagner la soumission, et l'enveloppe doit être marquée "Soumission". Le District Scolaire se réserve le droit de rejeter n'importe qu'elle ou toutes les soumissions et la plus haute ne sera pas nécessairement acceptée. L'emplacement doit être libre pour le 1er août 1965. Mlle Céline Catellier, secrétaire, Dufrost, Manitoba. 7-390-10P.

A LOUER — Rue Bertrand. Logis non meublé: 3 pièces. 1er étage. Signaler: 256-5435 ou CH 7-4073. 8-617-10C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. $40 par mois. Possession: 1er juin. Signaler: CH 7-3705. 8-616-T.F.

A LOUER — St-Vital, avenue Sadler. Près école et église. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Grands lot et jardin. Signaler: WH 2-3924 ou CH 7-3566. 8-619-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9805. 47-363-T.F.

A VENDRE — Poteaux de clôture au wagon de marchandises ou au camion. Pour renseignements: P. Csuzdi, 925, Kildonan Drive, Winnipeg 15, Man. ED 8-8925. 8-624-11C.

A VENDRE — St-Norbert, 103, rue St-Pierre. Boîte 226. Bungalow: 3 chambres à coucher, grand salon, belle cuisine. Situé sur lot de coin: 60' x 140'. Une demi-rue de l'église; une rue d'écoles élémentaire et secondaire. Signaler: 452-0623. 8-618-9C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Ritchot. Près école Provencher. Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Pas d'agents. Signaler: CE 3-6246. 8-627-9C.

A VENDRE — St-Boniface, 461, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 4 chambres à coucher. Chaufafge: huile, fini stuc. Grand lot. Tout près écoles. 9-637-11C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Pour tous renseignements, appeler 452-0781. 9-635-T.F.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Près église, hôpital, foyer. Maison: 7 pièces, stuc. Salle de bain. Chauffage: eau chaude, gaz. Fenêtres et portes: aluminium. Lot: 52' x 302'. S'adresser à: Mme Marie Desauteis, Ste-Anne, Man. Tél.: GA 2-5323. 5-534-14P.

A VENDRE — Lorette, Man. Maison: 3 chambres à coucher. 2 ans. Salle de bain moderne, fausse secptique, puits, eac douce. Chauffage: huile. Lot paysagé: 90' x 200'. Appeler: AL 3-4091 ou Lorette 386, après 6 h. 30 ou en fin de semaine. 8-628-10C.

A VENDRE — Village d'Haywood. Maison neuve: 5 pièces, garage attenant. Toutes commodités. Eau chaude, salle de bain complète, chauffage: huile, grand jardin. Appelez Emile Robidoux, Haywood, 311-21. 8-625-9C.

A VENDRE — St-Vital. Bungalow en stuc: 4 pièces. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Près école paroissiale. Signaler: CH 7-4958. 8-615-10C.

A VENDRE — St-Vital, paroisse Ste-Marie. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Hypothèque portée par propriétaire. Signaler: 233-3734. 6-560-9C.

A VENDRE
Garage situé au sud-ouest du Manitoba, 70 milles de Winnipeg. Dans beau village. Centre français. Agence d'automobiles et tracteurs. Gros chiffre d'affaires. Cause de vente: santé. S'adresser à: Boîte 632, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 9-632-13C.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre supplémentaire. Chauffage: huile. S'adresser à: Henri Lapointe, St-Adolphe. Tél.: 314-23. 7-591-T.F.

A VENDRE
437, rue Des Meurons. Grande maison. Planchers et boiseries: chêne. Portes et fenêtres: aluminium. Salon avec cheminée électrique, solarium, salle à manger, grande cuisine, armoires encastrées en bouleau naturel, escalier en chêne et passage recouverts de tapis "broadloom". 2e étage: 3 chambres à coucher: 2 grandeur pour lits jumeaux, l'autre pour lit double; salle de bain: plancher et bas murs fini tuile céramique, toilette silencieuse. Sous-sol: plancher et murs finis, salle de toilette avec douche. Chauffage automatique: huile humidifacateur "Atom Jet". Près églises, écoles et collège. Pas d'agents. Signaler: CE 3-4126. 5-542-9C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

RUE BERRY
Triplex. Revenu mensuel: $185. Grand lot: 50'. Gaz. Près hôpital. Comptant requis: $3,000.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Nouveau duplex: 7 ans seulement. 4 et 3. Très moderne. Garage. Complètement loué. Comptant requis: $3,500.

RUE JEANNE D'ARC
Belle maison pour famille. 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Très bon état. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, gaz. Comptant requis raisonnable.

RUE LANGEVIN
Propriété de revenu: 4 logis en tout. Garage, auto-port. Grand lot. Bonne localité. Prix attrayant. Comptant requis: $5,000.

RUE RITCHOT
Maison: 5 pièces. Soubassement complet. Très bonne condition. Près écoles. Garage. Prix réduit. Comptant requis: $1,500.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
6-567-9C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.

NORWOOD
Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900.

NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.

PRES LORETTE, MAN.
Lot de rivière. 10 à 15 acres, sur Chemin de la Rivière. $350 l'acre, à termes.

STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.

WINNIPEG près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.

ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

LA BROQUERIE, MAN.
Ferme d'une demi-section. Maison neuve, style ranch, complètement moderne. 4 chambres à coucher. Etable: 100' x 32'. 60 bêtes à cornes. Machinerie complète. Prix: $33,500 à termes.

Appelez
M. LANDRY: CE 3-3766
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
6-576-9C.

A VENDRE
M. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

ST-NORBERT
Maisons toutes neuves
Considérerait échanges
Magnifiques maisons construites sur commande: 2 étages, 4 grandes chambres à coucher. Tapis mur à mur partout. Four encastré, pulvérisateur à déchets. Garage attenant: 2 voitures. Cheminée naturelle dans grand salon. Façade: pierre ou brique. Nombreuses commodités supplémentaires. Complètement décoré. Situé sur terrain élevé face à la rivière. $26,500 seulement. Veuillez appeler M. Bucko.

NORWOOD
Possession immédiate
Attrayant duplex. $2,500 comptant. 3 ans. 5 et 4. Systèmes de chauffage séparés: gaz. Grand salon. Lot clôturé: 50'. Stuc et brique. Complètement loué: $200 par mois. Prix réduit, termes faciles.

SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois.

ST-BONIFACE — RESTAURANT
$3,500 comptant. Grande maison: 6 pièces attenante. 3 ou 4 chambres à coucher. Restaurant contient 5 tables et 10 tabourets. Chiffre d'affaire quotidien: $50. Pourrait être augmenté. A termes faciles.

NORWOOD, 145, MONCK
$5,000 comptant
Maison de rapport: 14 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaires. Garage double. Sous-sol complet. Lot: 50'. Taxe: $375. Revenu annuel: au-delà de $3,000. Seulement: $22,800.

NORWOOD — DUPLEX
$3,500 comptant. Stuc. 4 et 5. Près Précieux-Sang. 2 plomberies. Sous-sol complet. Loyer du haut: $85. Lot: 68' x 95'. Taxe basse. Termes faciles.

GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 4 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.

KITSON — Possession immédiate
Grande maison: 7 pièces (4 et 3), 4 chambres à coucher. Nouvellement décorée. 2 plomebries. Nouveau chauffage: gaz. Près église et école du Précieux-Sang. Maintenant $12,900 seulement. $1,500 comptant.

RUE CARRIERE
2,500 comptant
Bungalow: 10 ans. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Stuc. Grande cuisine et salon. Couloir central. $14,300 seulement.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
6-563-9C.

A VENDRE
St-Boniface, Blvd Dollard. $7,500. 2 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au sous-sol. Montant minime comptant.

St-Boniface — Rue Côté. Maison. Parfaite condition: 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Stuc. Sous-sol complet. $2,000 ou plus comptant. Balance comme loyer.

Norwood — Rue Braemar. Maison: 7 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 2 au 2e. Chauffage: gaz. Propriétaire transféré. $3,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — $6,500. Bungalow: 6 pièces. Taxe: $102. Sous-sol partiel. Termes.

St-Boniface — $9,850. Bungalow, très bon état. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz, eau chaude. $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital. $7,800. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe seulement: $150. Termes. Possession: 1er juillet.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
6-575-9C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

Norwood — Enfield Crescent. Maison de rapport ou pour grande famille. Très belle condition. Seulement $14,000.

St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.

St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.

St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
6-569-9C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Vital — Duplex: 4 et 5. D'âge récent. Près école et église. Revenu mensuel: $110. Tapis mur à mur. Vendrait ou échangerait sur maison ou bonne ferme. Comptant substantiel.

Norwood — Rue Des Meurons. 4 chambres à coucher avec salle de bain au 1er. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000.

Portage-la-Prairie — 71, 6e rue n.-e. Maison en brique. 7 pièces. Lot de coin: 66' x 120'. Garage. Titre clair. Libre. Toute offre considérée.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Semi-duplex: 7 pièces. 2 plomebries. Revenu: $50. 4 pièces pour propriétaire. $1,000 comptant. Balance: $70 par mois portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Bungalow: 4 pièces. Grande cuisine, sous-sol complet. Chauffage: gaz. Bel emplacement clôturé. Garage. Comptant requis: $2,000.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
6-568-9C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

Rue Bertrand — Maison très bien entretenue: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Chauffage: gaz. Garage: 36' x 12'. Plein Prix: $13,600.

Rue Berry — Grande maison de famille: 7 pièces, ou duplex, 3 et 4 pièces. Sous-sol complet. Plein Prix: $12,000. $1,000 comptant.

Rue Goulet — Maison de revenu: 9 pièces, 6 chambres à coucher. Lot: 45' x 120'. Chauffage: gaz. Zone commerciale. Sous-sol complet. Plein prix: $13,900.

Lorette, Man. — En bordure de rivière. Maison moderne: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvellement décorée. Prix: $7,500. $1,000 à $1,500 comptant. Balance: $65 par mois, taxe incluse.

Norwood — Maison: 3 chambres à coucher. 14 ans. Soubassement complet. Salle de récréation: 20' x 14'. Comptoir en pin noueux. Ventilateur aspirant. Buanderie. Brochée pour lessiveuse et sécheuse. Fournaise au gaz: 3 ans. Plein prix: $14,500. $3,000 comptant. Balance à 7%.

Rue Dumoulin — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Garage. Prix: $7,300. $800 comptant.

St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle à manger. Soubassement fini en partie. Garage double. Revenu mensuel: $40 pour 2e étage. Tapis "broadloom" et tentures mur à mur inclus. Plein prix: $16,900. $1,500 comptant.

Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.

Avons acheteurs désirant propriétés à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Nous disposons de maisons à vendre à St-Vital. Paiement initial $200 seulement.

Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
6-574-9C.

Au Sacré-Coeur
La chronique du Sacré-Coeur parait cette semaine en page 7.

A VENDRE
St-Pierre, Man. — Près village. 103 acres de terrain prêt pour semences. Bâtisses. Approuvé par V.L.A. Prix: $10,500.

Norwood — Bonne maison: 3 chambres à coucher, plus cuisine, salle à manger, salon. Gaz. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,500. Balance sur hypothèque. 2 bonnes maisons en bonne condition. Près hôpital Miséricorde de Winnipeg. Bonne condition.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
6-570-9C.

A VENDRE
Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,000. A termes si désiré.

St-Boniface Centre — Triplex: 8, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
6-558-9C.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Syndicat Ste-Anne, Ste-Anne, Man.
Lots à vendre
Prix alléchants!
Pour plus amples informations, adressez-vous à:
Tobie Perrin, GA 2-5373
Louis Champagne, GA 2-5307

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant de 9 h. à minuit
TRIO MARGARET HUGHES
mettant en vedette: Pete Turko
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 8

Un homme ne compte pas quand il est incapable de faire un sacrifice. — W. JAMES

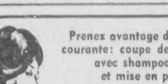
Central Electric
Electriciens de première classe
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques
844, avenue Government,
Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

La Défense Civile dit:
Il est préférable d'organiser des projets de survivance et de ne pas avoir à les exécuter, que de se trouver dans un cas d'urgence sans y être préparé.
Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Lots de plage à vendre
A Plage Albert, 2 milles au sud de Victoria Beach. L'une des plus belles plages de sable fin. Très privée, idéale pour enfants. Ces lots de choix sont de prix raisonnables et près du lac. Vente à termes si désirée. Voyez B. J. Trainor à Victoria Beach, ou téléphonez-lui au numéro 754-2257. T.F.


Prenez avantage de notre spécialité courante: coupe de cheveux gratuite avec shampooing et mise en plis **$1.50**
les lundi, mardi et mercredi
Ouvert six jours par semaine
Clara's Hair Styling
396, avenue Taché (porte latérale)
vis-à-vis l'hôpital — Téléphone: 233-4808

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A LOUER . . .
DISPONIBLE 1er OCTOBRE
SUR L'AVENUE PROVENCHER
Bureaux au 2e étage
(avec salle de réunion)
STATIONNEMENT A L'ARRIERE
Pour plus amples détails, s'adresser au
Gérant,
I.E.U. HOLDINGS LTD.,
184, avenue Provencher
Téléphone: 247-4813

WHitehall 2-3989 — WHitehall 2-2922
METROPOLITAN CREDIT BUREAU
sous permis et cautionnement
5e étage — 259, avenue Portage, Winnipeg 2, Man.
"Nous sollicitons votre clientèle"
- Facilités complètes pour percevoir vos comptes en suspens.
- Evitez-vous, sans frais, la peine de retracer les comptes en souffrance.
- Nous pouvons vous servir partout au Canada.
- Comptes remis, si promesse de paiement ou paiement n'est pas obtenu en moins de 90 jours.
- Nous acceptons les comptes que d'autres compagnies et des études légales n'ont pu régler.
- Nous entreprenons des enquêtes générales pour la profession légale, les compagnies d'assurances et de finance.

Soyez heureux — Déposez en banque nos résultats

L'EUROPE VOUS INVITE
VISITEZ * La France — La Hollande — La Belgique L'Angleterre
INCLUS * Transport — par Avion à réacté de Winnipeg aux dates d'excursions
Hôtels et Déjeuners
Excursions et Visites des Grandes Villes pendant 21 jours
PRIX * Seulement $563.00 pour chacune de 2 personnes
Pour renseignements concernant tous vos plans de VOYAGES — Consultez:
L'AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT
136, avenue Provencher,
St-Boniface 6, Manitoba.
Téléphone: CE 3-3457



CHEZ HUOT
A. HUOT CO. (Ltée) LTD.
200, avenue Provencher St-Boniface
Heures de magasins de 9 h. à 6 h. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

COMPLETS POUR HOMMES
Prix régulier $69.95 et plus
Prix de vente $39.95 et plus
BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES